



**HAL**  
open science

# Maria Dauby et Pierre Buhner : généalogie d'un couple bourgeois de Paris

Marie Lefranc

► **To cite this version:**

Marie Lefranc. Maria Dauby et Pierre Buhner : généalogie d'un couple bourgeois de Paris. Histoire. 2023. dumas-04301913

**HAL Id: dumas-04301913**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04301913>**

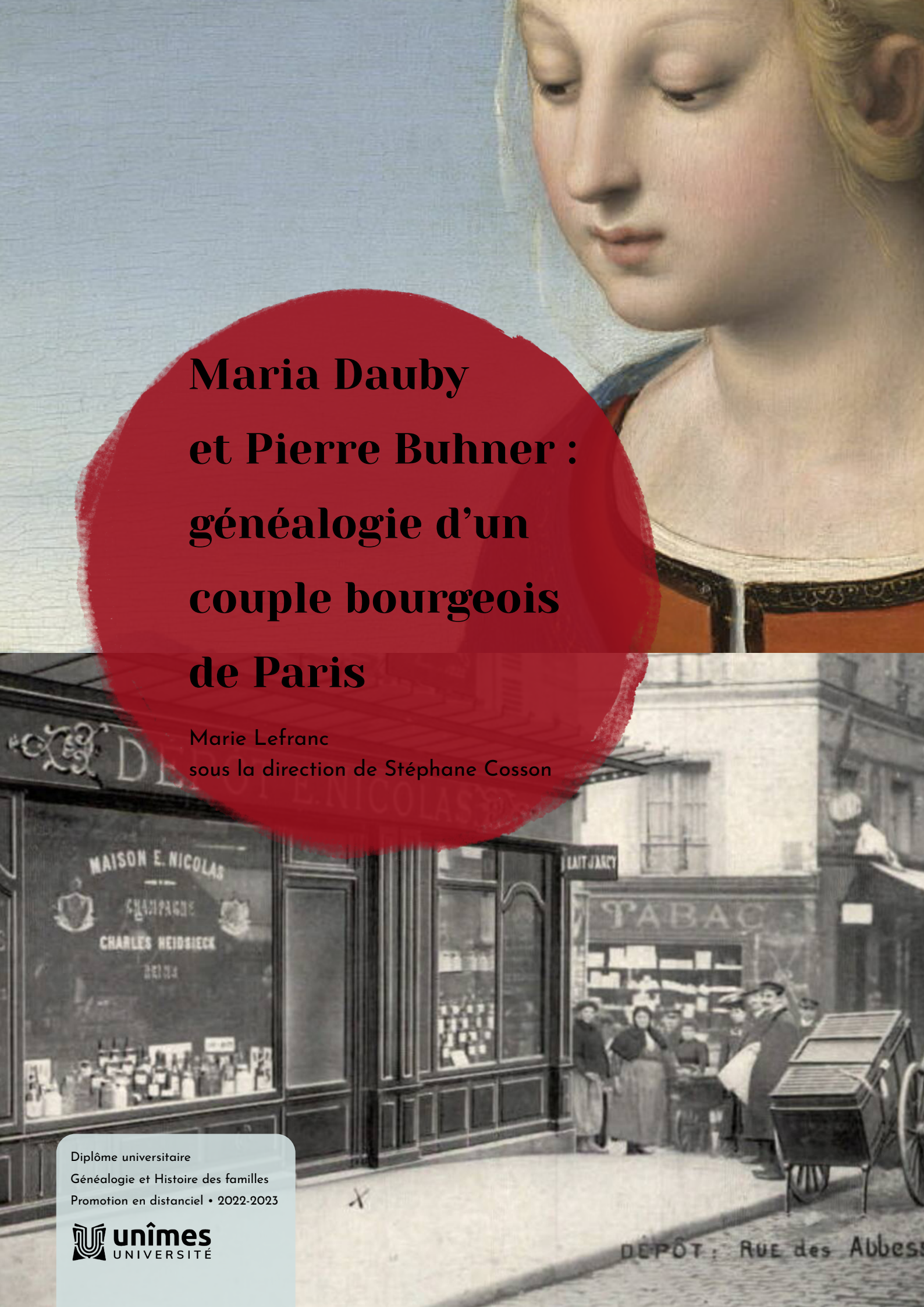
Submitted on 23 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# Maria Dauby et Pierre Buhner : généalogie d'un couple bourgeois de Paris

Marie Lefranc

sous la direction de Stéphane Cosson

Diplôme universitaire  
Généalogie et Histoire des familles  
Promotion en distanciel • 2022-2023

 **unîmes**  
UNIVERSITÉ

DÉPÔT : RUE des Abbesses



## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée tout au long de l'écriture de ce mémoire. En premier lieu, mon frère Lucas qui m'a accueillie chaque fois que j'en ai eu besoin, me permettant ainsi de mener mon enquête en région parisienne, condition indispensable pour le sujet que j'avais choisi.

Egalement, mes amies « d'or et de gueules » rencontrées lors de ce D.U., dont l'humanité et la créativité m'inspirent quotidiennement et grâce auxquelles j'ai vécu une année que je ne suis pas près d'oublier.

Merci à l'équipe enseignante, en particulier Stéphane Cosson pour ses encouragements et ses pistes de recherche, ainsi que Jordi Mach et Laure Gareil pour leur pédagogie et leur bienveillance qui m'ont donné les moyens pour obtenir de meilleurs résultats dans mes recherches.

Je remercie le personnel des archives de Paris et des archives départementales du Val d'Oise qui s'est toujours montré disponible et aidant, ainsi que le personnel des archives départementales du Rhône et celui des archives départementales du Cantal, pour la rapidité et la qualité de leurs envois.

Enfin, merci à Thibaut pour son soutien et sa patience qui m'ont permis de consacrer tout mon temps libre de ces derniers mois à cette généalogie.

Je soussignée, Marie Lefranc, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

Page de garde

En haut :

*La Vierge à l'Enfant avec le petit saint Jean Baptiste ou La Belle Jardinière*, huile sur bois, 1507-1508, Raffaello Santi dit Raphaël, détail © 2020 RMN-Grand Palais (musée du Louvre), Tony Querrec

En bas :

Dépôt : rue des Abbesses, carte postale, vue sur la maison E. Nicolas

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Choix du sujet</b>	<b>8</b>
<b>Méthode de recherche</b>	<b>9</b>
<b>Le couple principal : Maria Dauby et Pierre Buhner</b>	<b>11</b>
<b>Anthroponymie : Dauby et Buhner</b>	<b>11</b>
<b>Etude des lieux de vie : Paris</b>	<b>12</b>
<b>Histoire et géographie de la ville</b>	<b>12</b>
<b>Toponymie et héraldique</b>	<b>15</b>
<b>Paris au XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>16</b>
<b>Géographie des membres de l'arbre</b>	<b>18</b>
<b>Le mariage du couple</b>	<b>19</b>
<b>La célébration</b>	<b>19</b>
<b>Les circonstances du mariage</b>	<b>20</b>
<b>Les familles des époux</b>	<b>21</b>
<b>Parcours de Pierre Buhner</b>	<b>21</b>
<b>Origine et jeunesse de Maria Dauby</b>	<b>22</b>
<b>La maison Buhner</b>	<b>27</b>
<b>Création et développement de la société</b>	<b>27</b>
<b>Incendie de la rue Cadet et procès</b>	<b>30</b>
<b>La carrière de Maria Dauby</b>	<b>33</b>
<b>Élève de Haudebourt-Lescot</b>	<b>33</b>
<b>Expositions au Salon</b>	<b>35</b>
<b>Commandes officielles</b>	<b>37</b>
<b>Décès des époux</b>	<b>40</b>

<b>Pierre Buhner</b>	<b>40</b>
<b>Postérité de la maison Buhner</b>	<b>40</b>
<b>Maria Dauby</b>	<b>43</b>
<b>L'ascendance de Pierre Buhner</b>	<b>45</b>
<b>Étude des lieux de vie : Lyon et le quartier de la Pêcherie</b>	<b>45</b>
<b>Toponymie et héraldique</b>	<b>45</b>
<b>Géographie et situation au XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<b>46</b>
<b>Les parents de Pierre Buhner</b>	<b>50</b>
<b>Origines et jeunesse de Claude Buhner</b>	<b>50</b>
<b>Origines et jeunesse de Marie Thérèse Geneviève Maschrée</b>	<b>52</b>
<b>Le mariage de Claude et Marie Thérèse Geneviève</b>	<b>54</b>
<b>Vie et décès des époux</b>	<b>55</b>
<b>Les grands-parents de Pierre Buhner</b>	<b>57</b>
<b>Origines et jeunesse de Jean Jacques Binner</b>	<b>57</b>
<b>Origines et jeunesse de Pierrette Foray</b>	<b>58</b>
<b>Le mariage de Jean Jacques et Pierrette</b>	<b>59</b>
<b>Un mariage double</b>	<b>59</b>
<b>Vie et décès des époux</b>	<b>60</b>
<b>La descendance de Maria Dauby et Pierre Buhner</b>	<b>63</b>
<b>Leur fils, Pierre René Buhner</b>	<b>63</b>
<b>Origines et jeunesse de René Buhner</b>	<b>63</b>
<b>Origines et jeunesse de Clara Berthe Delassus</b>	<b>64</b>
<b>Le mariage du couple et la vie de famille</b>	<b>65</b>
<b>Décès et succession des époux</b>	<b>67</b>
<b>Étude des lieux de vie : Enghien-les-Bains</b>	<b>69</b>
<b>Brève histoire de la commune</b>	<b>69</b>

<b>Toponymie et héraldique</b>	<b>71</b>
<b>Une propriété familiale multiforme</b>	<b>72</b>
<b>Leur petite-fille, Maria Claire Marguerite</b>	<b>77</b>
<b>Origines et jeunesse de Marguerite Buhner</b>	<b>77</b>
<b>Origines et jeunesse de Paul Louis Edmond Lefranc</b>	<b>79</b>
<b>Le mariage de Paul et Marguerite</b>	<b>81</b>
<b>Vie et décès des époux</b>	<b>83</b>
<b>Leur arrière-petit-fils, Albert Edmond Max Lefranc</b>	<b>85</b>
<b>Origines et jeunesse de Max Lefranc</b>	<b>85</b>
<b>Origines et jeunesse d'Antoinette Paule Marie Jaquet</b>	<b>91</b>
<b>Une génération marquée par la guerre</b>	<b>93</b>
<b>Le mariage de Max et Antoinette</b>	<b>96</b>
<b>Leur arrière-arrière-petit-fils, Pierre Yves Marie Lefranc</b>	<b>97</b>
<b>Origines et jeunesse de Pierre Lefranc</b>	<b>97</b>
<b>Engagement militaire et rejet de Vichy</b>	<b>98</b>
<b>Conclusion</b>	<b>101</b>
<b>Table des illustrations</b>	<b>103</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>105</b>
<b>Sources archivistiques</b>	<b>108</b>
<b>Annexes</b>	<b>112</b>

## Introduction

Au commencement de mes recherches généalogiques est un premier arbre, ou plutôt, 2 arbustes. Un après-midi, pendant le café, ma mère avait questionné les parents de mon père. Au crayon de papier, elle avait consigné les noms qui émergeaient péniblement de la conversation.

Je n'avais pas 10 ans. Ma grand-mère nous a quittés quelques années après.

Chez mes grands-parents, il y avait un meuble qui prenait tout un mur, juste à côté de la table à manger ; à l'intérieur, livres et petits objets. Reclus derrière deux portes vitrées, personne ne les sortait jamais. Quand mon grand-père est décédé, il a fallu tout vider. Entre biographies de De Gaulle, bibelots et ouvrages sur Champollion, se trouvaient deux albums photo, un grand, à la couverture sombre, et un petit, blanc. Aussi, deux petits romans anciens sur les premières pages desquels avait été tracé au crayon : "Mme Buhner". Personne ne connaissait ce nom.

L'album sombre appartenait au frère aîné de mon grand-père, décédé dans sa vingtaine de tuberculose. Il s'était appliqué à légender les clichés, des portraits de la fratrie pris entre 1940 et 1943. Le petit album blanc était celui d'un mariage dont on avait perdu la mémoire. Ailleurs dans la maison, il y avait une boîte en carton ouverte à quelques (rares) occasions. Elle contenait des photos par centaines qui témoignaient de l'enfance de mon père, de la jeunesse de mes grands-parents et de leur vie ensemble.

En scannant ces images, j'ai très vite senti la frustration monter. Pourquoi n'avait-on pas parlé de toutes ces choses quand on le pouvait ? Où étaient les traces de ce passé oublié ? C'était même de la colère.

"C'est quand même incroyable qu'on n'ait pas accès aux archives !" pensais-je à voix haute. Une seule recherche sur internet et quelques clics plus tard, la colère tombait : je venais de découvrir les registres numérisés des actes d'état civil de la ville dont les ancêtres de ma grand-mère était originaire.

Alors, j'ai repris l'arbre généalogique tracé par ma mère, envoyé un premier courrier à un grand-oncle inconnu et j'ai commencé à chercher.



## Choix du sujet

Le choix du couple formé par Maria Dauby et Pierre Buhner s'est très vite imposé. La consigne pour ce mémoire est que la recherche s'articule autour d'un couple principal, inconnu ou faisant partie de notre généalogie ou d'une généalogie que l'on connaît, et sur lequel on peut avoir déjà travaillé. Ce couple doit s'être marié entre 1833 et 1842 : Maria Dauby et Pierre Buhner se sont mariés en 1841. Ce sont mes quinquaiïeux (mes arrière-arrière-arrière-arrière-grands-parents), et j'ai souhaité profiter de l'opportunité représentée par ce mémoire pour approfondir mes connaissances à leur sujet.

Après avoir présenté les époux, leurs parents et leurs frères et sœurs, la recherche doit se concentrer autour de l'un de leurs enfants et le présenter, ainsi que ses propres enfants, son conjoint et la situation familiale du conjoint (parents et frères et sœurs). À nouveau, il faut choisir un enfant et le présenter de la même manière, et ainsi de suite descendre l'arbre dans la limite de la loi des archives. La consigne est également de choisir l'un des parents de l'un des époux du couple principal et de remonter sa branche le plus loin possible en présentant chaque fois la personne, ses enfants, son conjoint et la situation familiale du conjoint.

Le mémoire doit présenter la commune ou la paroisse du lieu de mariage du couple principal, et la recherche doit comporter au moins un document pour chacune des catégories suivantes : document cadastral, recensement, archive notariale, archive militaire, hypothèque, archive successorale, état civil et archives religieuses.

J'ai choisi de remonter la branche Buhner et donc, de concentrer ma recherche autour de la lignée agnatique<sup>1</sup> de Pierre. Mes recherches personnelles m'avaient déjà permis d'établir un premier arbre concernant le couple, qui ne remontait pas plus d'une génération après Pierre, ne savait rien de la situation familiale de Maria, et n'avait pas cherché les éventuels frères et sœurs existant pour chaque génération. Aussi, j'avais exploré le parcours des deux époux, de façon superficielle mais suffisamment pour en percevoir l'intérêt et désirer en savoir plus : je connaissais leurs domaines d'activité respectifs qui m'intriguaient autant que les circonstances de leur mariage. Le couple et leur descendance s'étant établis dans le bassin parisien, il m'a semblé que mes recherches ne seraient pas trop empêchées par le fait que je réside à Nancy.

Pour ce qui est de la descendance du couple, je n'ai pas eu à faire beaucoup de choix puisque les deux générations suivantes sont celles d'enfants uniques. Je n'ai pas souhaité aller plus loin que la Seconde Guerre Mondiale : il m'a semblé que les personnes concernées étaient trop contemporaines, que je manquais de recul sur leur histoire récente et sensible (certaines se sont éteintes quelques mois seulement avant le début des recherches), pour l'aborder ici. J'ai donc choisi de ne pas donner l'identité complète des membres de la fratrie la plus récente, bien

<sup>1</sup>La lignée agnatique désigne la filiation masculine.

que ces données soient librement communicables et facilement accessibles, ces personnes étant toutes décédées après 1970.

Au cours de la recherche, j'ai constaté que l'arbre qui se dessinait était articulé autour de trois territoires principaux : Paris donc, ville du couple principal et où se sont installés les parents de Pierre Buhner, le quartier de la Pêcherie à Lyon, où vivaient ses grands-parents, et une propriété familiale à Enghien-les-Bains, investie par les descendants du couple. Ces trois lieux dressant des décors propres à chaque génération, il m'a paru indispensable d'en faire la présentation afin de donner les éléments de contexte nécessaires à l'appréciation de l'histoire de la branche Buhner.

## **Méthode de recherche**

Pour mener mon enquête, j'ai utilisé une variété de ressources, tant sur internet qu'en me déplaçant sur les lieux utiles à ce mémoire.

En ligne, les archives numérisées accessibles sur les sites des archives départementales, la plateforme Léonore, le site des archives nationales, les plateformes de généalogie (Geneanet et Filae), le moteur de recherche Google Livres, la bibliothèque numérique Gallica ainsi que le site de presse ancienne Retronews. J'ai pris contact avec les archives départementales du Rhône pour obtenir des copies numériques de certains documents, ainsi qu'avec les archives départementales du Val d'Oise afin d'avoir des précisions sur l'état de leurs fonds.

J'ai adressé des messages au professeur et historien Pierre Lanthier, aux professeurs de marketing Philippe Aurier et Lucie Sirieix, et à la journaliste Julie Renson Miquel, qui mentionnent cette date dans leurs écrits<sup>2</sup>, afin d'avoir plus d'informations sur les sources de leurs écrits concernant la Maison Buhner. Mes recherches historiques ont été effectuées grâce à des ouvrages spécifiques consultés en médiathèque et à la bibliothèque universitaire de Lettres et de Sciences humaines et sociales de Nancy.

Enfin, je me suis rendue à plusieurs reprises sur place, aux archives départementales du Val d'Oise, aux archives nationales (sites de Paris et de Pierrefitte), aux archives de Paris et au cimetière du Père-Lachaise, cimetière de Montparnasse et cimetière d'Enghien-les-Bains.

J'ai eu la chance de pouvoir exploiter des archives familiales : deux albums contenant environ 400 photographies du XIX<sup>e</sup> siècle, un livre d'heures daté de 1891, un album de mariage daté de 1921, et des photographies dont les reproductions m'ont été transmises par l'un de mes grands-oncles.

<sup>2</sup> Voir bibliographie p.105

Concernant l'écriture du mémoire, j'ai veillé ne pas faire d'affirmations sans preuve. Aussi j'ai préféré émettre des hypothèses, ou ne pas tenter d'interpréter des faits pour lesquels trop d'éléments étaient manquants.

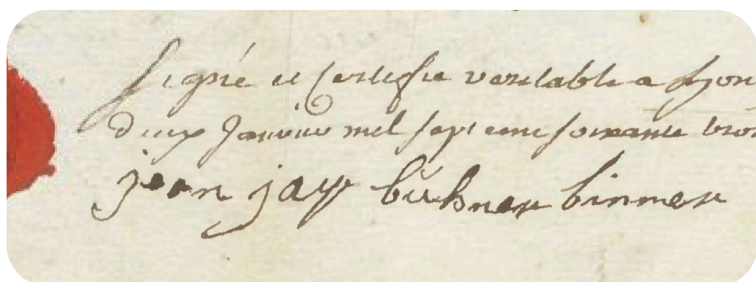
Les personnes étudiées sont d'abord nommées par l'intégralité de leurs prénoms, puis selon leur prénom d'usage lorsqu'il est connu (notamment grâce aux signatures), privilégié afin de faciliter la lecture. Dans le cas contraire, tous les prénoms restent mentionnés. La graphie des prénoms respecte celle qui est la plus couramment rencontrée dans les archives et documents consultés, c'est pourquoi selon les personnes concernées, le prénom « Jacques » est tantôt écrit avec un « c », tantôt sans. Les dates sont données en priorité selon le calendrier grégorien afin de faciliter la lecture et le repérage du lecteur dans le temps, puis selon le calendrier républicain, entre parenthèses, lorsque c'est pertinent.

## Le couple principal : Maria Dauby et Pierre Buhner

### Anthroponymie : Dauby et Buhner

Une autre raison du choix de ce couple pour cette recherche est ma curiosité pour le nom de famille de Pierre Buhner, dont je souhaitais retrouver les origines. Et l'enquête m'a montrée qu'elles n'étaient pas si évidentes.

La consonance allemande du nom concorde avec les données présentes sur Geneanet, qui n'indique, pour les neuf premières communes où le patronyme est présent au XVII<sup>e</sup> siècle, que des villes d'Outre-Rhin. BUHNER semble être un nom de famille plutôt rare, ce que confirme Filae qui le classe au 198 434<sup>e</sup> rang des patronymes les plus portés en France.



Signé et certifié véritable à Lyon.  
Deux janvier mil sept cent soixante trois.

Jean Jaq Buhner Binner.

Illustration n°1 – Signature de Jean Jacques Buhner sur le consentement joint à son contrat de mariage

La suite de mes recherches me révélera que dans le cas de la généalogie de Pierre, le patronyme BUHNER est une déformation de BINNER, adoptée par Jean Jacques Binner après son départ de Guebwiller (Haut-Rhin), dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : d'abord sous la forme BÜHNER ou BŮHNER, puis sans accent sur le u. Cela peut s'expliquer par l'assimilation courante dans le dialecte alsacien des voyelles ü et i (Kasser-Freytag, 2020).

BUHNER est également un nom que je retrouverais à plusieurs reprises dans les registres de Lyon et de Paris, pour des personnes non apparentées aux membres de l'arbre étudié. La présence avérée du nom BUHNER dans les villes où la branche a émigré est peut-être un élément à prendre en compte dans le changement d'orthographe du nom BINNER : il peut s'agir d'une volonté d'intégration à la société locale de la part des nouveaux arrivants, ou de l'association involontaire des écrivains à ce qu'ils connaissent déjà.

Cette fois, Filae porte BINNER à la 151 765<sup>e</sup> place des patronymes les plus portés en France : à peine plus fréquent, donc. Les données de Geneanet montrent que le patronyme est au XVII<sup>e</sup> siècle surtout présent aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne. À la fin du XIX<sup>e</sup>

siècle, les nouveaux-nés portant ce nom sont d'abord situés dans le département du Bas-Rhin<sup>3</sup>.

L'étymologie de "binne", comme pour "bühne", renvoie à des terres closes : ce sont les mots utilisés pour désigner des jardins privés ou potagers dans la région du haut Sundgau, région naturelle du sud de l'Alsace (Baulig, 1961). Le suffixe « -er » pourrait alors être employé dans le sens "originaire de".

L'épouse de Pierre Buhner, Maria Dauby, porte un patronyme plus courant, classé 19 995<sup>e</sup> par Filae. DAUBY peut désigner une personne issue de l'une des deux communes portant le nom Auby, dans le Nord et en Belgique : il est d'ailleurs parfois orthographié D'AUBY. Les données de Geneanet concernant le XVII<sup>e</sup> siècle corroborent ces origines. Il s'agirait donc d'un patronyme issu de l'appellation d'un lieu, un "toponyme".

## **Etude des lieux de vie : Paris**

Jeanne Marie Geneviève "Maria" Dauby et Pierre Buhner sont nés et décédés parisiens. Mais leurs ancêtres ont d'autres origines. Faire l'histoire d'une ville telle que Paris, vieille d'environ 2300 ans et lieu de nombreux grands événements de l'histoire française, dépasse le sujet et les ambitions de ce mémoire. Aussi, j'ai choisi de me concentrer sur la période contemporaine au couple, le XIX<sup>e</sup> siècle, tout en introduisant une brève chronologie des siècles précédents, afin de dresser au mieux le décor dans lequel ils ont vécu.

## **Histoire et géographie de la ville**

Paris est située dans le centre-nord de la France, au centre du Bassin parisien, une large région naturelle qui couvre toute la partie nord du pays. Elle est en partie construite sur une plaine marécageuse, des collines, des buttes artificielles et se situe à une altitude d'environ 30 mètres. La ville actuelle est traversée par la Seine, et dispose de deux rives : au nord, la rive droite, au sud, la rive gauche. La ville compte également deux îles naturelles situées sur la Seine : l'île de la Cité, grande d'environ 22,5 hectares, et l'île Saint-Louis, d'une superficie d'environ 11 hectares. Aujourd'hui, la capitale s'étend sur 105,4 km<sup>2</sup> et est le chef-lieu de la région Île-de-France.

Clovis en fait la capitale de son royaume vers 506, mais la ville ne sera vraiment considérée comme telle que sous la dynastie capétienne. Paris se développe au fil des siècles et se voit cernée de plusieurs corps d'enceintes successifs. Au Moyen Âge, c'est la ville la plus peuplée d'Europe (250 000 habitants en 1328), devenue un véritable carrefour économique. Elle est

<sup>3</sup> INSEE. Fichier des noms (données départementales). En ligne <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3536630>>, consulté le 23/03/2023

aussi un haut-lieu de rayonnement intellectuel dans le domaine des sciences, après à la création de l'Université, de la Sorbonne et de plusieurs collèges, et grâce à l'installation de nombreux ordres mendiants. Le XIII<sup>e</sup> siècle marque la création de la première municipalité de la ville, sur la volonté de Louis IX. C'est alors la rive droite et l'île de la Cité qui abritent l'essentiel des travailleurs et des artisans, tandis que la rive gauche est prisée par le clergé et la noblesse. Le palais royal, résidence des souverains jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, est installé sur l'île de la Cité, tout comme la demeure de l'évêque et de nombreuses églises et monastères. La Peste Noire et la Guerre de Cent Ans font néanmoins des ravages parmi la population et laissent Paris très affaiblie.

À compter de la deuxième partie du XV<sup>e</sup> siècle, Paris connaît une forte croissance démographique, passant de 150 000 habitants en 1450 à 310 000 habitants en 1550. À la fin du siècle suivant, la superficie de la ville double presque et atteint 1103 hectares, pour une population d'environ 500 000 habitants. Sous Charles IX, les colombages de bois en encorbellement sont interdits afin de ramener la lumière dans les rues de Paris et de favoriser un air plus sain (Derens, 1995), tout en limitant les risques d'incendie. La ville, catholique, connaît de nombreux troubles liés aux guerres de religion, dont le massacre de la Saint-Barthélemy débuté le 23 août 1572 et la journée des barricades le 12 mai 1588. Henri IV s'installe au Louvre et y fait construire la cour carrée ainsi que la Grande galerie qui réunit le Louvre et le Palais des Tuileries. La fiscalité écrasante et les calamités connues sous le gouvernement de Richelieu accablent les Parisiens ainsi que le reste du peuple français : les habitants de la capitale allumeront des feux de joie à la mort du cardinal, en 1642.

Louis XIV préfère Versailles à Paris et quitte la ville, marquant la fin de la présence royale dans la capitale (ce qui perdurera, malgré un bref retour avec Philippe d'Orléans, jusqu'à Louis XVIII). Celle-ci subit à nouveau une crise frumentaire en 1692 et 1693, entraînant la hausse du prix du pain et une augmentation de la mortalité : on compte près de 1500 décès par jour. En conséquence, le lieutenant de police La Reynie fait construire une trentaine de fours dans la cour du Louvre afin d'y produire du pain vendu à perte sur place, aux Tuileries, à la Bastille, au Luxembourg et dans la rue d'Enfer (aujourd'hui, boulevard Saint-Michel). Le grand hiver de 1709 fait notamment geler la Seine et empêche l'approvisionnement de la capitale en blé, cause d'émeutes et de troubles à l'ordre public (Carmona, 2011). Paris connaît au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de nombreux travaux d'embellissement, avec entre autres la création du nouveau palais du Louvre, de la place Dauphine, du Pont-Neuf (premier pont sans maisons) et de plusieurs portes triomphales, la construction du lotissement de l'île Saint-Louis, l'aménagement de la place Vendôme et celui de la place Royale (aujourd'hui, place des Vosges). Si l'hygiène et le confort de la ville s'améliorent par certains aspects, avec notamment la construction de plus en plus de fontaines, l'amélioration de l'approvisionnement de la ville,

la mise en place d'un premier éclairage de nuit et la réfection des égouts, une partie de la population vit dans des conditions particulièrement misérables et dangereuses.



Illustration n°2 – Hogenberg F. 1645. Théâtre des cités du monde, vol.1, plan n°8. Braun G.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris possède un rayonnement international grâce à la diffusion de publications et de revues savantes qui font état des connaissances et des idées animant les nombreux salons mondains, cafés (il en existe plus de 900) et cercles intellectuels de la capitale. La capitale concentre alors 15% de la population urbaine de France. C'est une ville bruyante, en particulier à cause des crieurs et crieuses des rues, exerçant toutes sortes de menus métiers : porteurs d'eau, marchand de peaux de lapins (équivalent d'un chiffonnier), vendeuse de marée... D'un point de vue architectural, malgré la création de places et de grands boulevards, la ville n'a que peu changé depuis le Moyen Âge, avec des ruelles sombres, pavées ou terreuses, et des maisons hautes et étroites. Les bâtiments insalubres sont détruits et réaménagés, forçant leurs habitants à rejoindre les quartiers les plus pauvres, à l'ouest de la ville. La ville est approvisionnée par la province et la banlieue, dont les denrées se retrouvent aux Halles.

À partir de 1765, le Parlement de Paris interdit les inhumations, qui jusqu'ici étaient réalisées dans les cimetières adjacents aux églises, dans l'enceinte de la ville. Néanmoins ce n'est qu'après l'effondrement du mur soutenant le cimetière des Innocents en 1780, qui provoque le rejet de nombreux cadavres dans les rues et dans les caves des immeubles adjacents, et après le décret du Consulat en 1804 que les inhumations se font à l'extérieur des villes dans de nouveaux cimetières (Moreaux, 2009). En 1789, les parisiens s'insurgent face à l'inflation et aux crises frumentaires. Les émeutes amènent Louis XVI à convoquer les Etats Généraux le 5 mai. La ville est ainsi le théâtre des principaux événements de la période révolutionnaire, de la prise

de la Bastille à la mise en place du Consulat par Napoléon 1er, soutenu par les électeurs parisiens. Si le nombre d'habitants n'évolue pas vraiment entre l'avant et l'après Révolution, c'est en raison d'une mortalité élevée et de très fortes migrations : d'après l'historien Louis Chevalier, 60 000 nobles, prêtres et bourgeois quittèrent la capitale entre 1789 et 1792 alors que 180 000 personnes, pour beaucoup issues des campagnes, s'y installèrent (Bernard, 1993).

## Toponymie et héraldique

Le nom "Paris" pour désigner la ville est attesté à partir de 887. Il est issu de celui des Parisii, tribu celte installée sur la Seine au milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère et qui en fait sa capitale. Pour autant, ce n'est pas le nom qu'elle utilise, mais "Lutetia", qui provient peut-être de "luta", signifiant "boue" en gaulois et correspondant à la nature marécageuse des lieux (Billy, 2011). Suivant le même processus que d'autres civitas gauloises, le nom de Paris est le résultat d'appellations faisant référence au peuple qui habite les lieux, telles que "Lutetia Parisiorum", soit "Lutèce des Parisii", qui ne laissent progressivement place qu'au nom du peuple lui-même. Le phénomène est notamment similaire pour les villes de Poitiers, Angers, Tours ou encore Bayeux. L'origine et la signification du nom de ce peuple est toujours incertaine, néanmoins le linguiste Xavier Delamarre, spécialiste des langues celtiques, avance l'hypothèse d'une étymologie fondée sur "pario-", signifiant "chaudron" et de "-si(i)" qui pourrait être un pronom démonstratif équivalent à "ceux", faisant des Parisii "ceux du chaudron" ou "ceux (qui font) des chaudrons" (Delamarre, 2003). Dans la mythologie celte, le chaudron renvoie à l'abondance, à la fertilité et à la régénération (Cartwright, 2021). Les Parisii contrôlent le commerce fluvial grâce à la position de la ville, ce qui leur confère un certain pouvoir économique et politique.



Illustration n°3 – Armoiries de la ville de Paris (version de 1924),  
façade des Bains-douches du 6<sup>e</sup> arrondissement



L'importance du fleuve dans l'identité de la ville est visible dans ses armoiries actuelles : par la représentation de l'eau, et de celle d'un navire, d'abord ; par la devise, "fluctuat nec mergitur", "il est battu par les flots mais ne sombre pas", ensuite. Celle-ci ne devient devise officielle de Paris qu'en 1853, sur la décision de l'architecte et urbaniste Haussmann, alors préfet de la Seine, rappelant ainsi les inondations plusieurs fois subies par la ville. La version actuelle des armoiries a été fixée par le décret du 20 août 1849, mais elle reprend la plupart des éléments présents dès 1190, date des premières armoiries de Paris données par Philippe Auguste, et constamment repris depuis 1358 : le bateau, une nef déjà inscrite sur le sceau de la corporation des Nautes (une confrérie de marins commerçants), dont l'aspect a été modifié au fil du temps jusqu'à revenir à une version semblable à celle de 1412 ; le rouge et le bleu, couleurs traditionnelles de Paris ; les fleurs de lys, imposées par le roi pour symboliser son pouvoir sur la ville au XIV<sup>e</sup> siècle. Ces dernières sont remplacées par des abeilles sous Napoléon puis par des étoiles durant la II<sup>e</sup> République.

Le blasonnement se fait de la façon suivante : de gueules à la nef équipée et habillée d'argent voguant sur des ondes du même mouvant de la pointe, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or ; l'écu timbré d'une couronne murale d'or à cinq tours crénelées et soutenu par deux branches : de chêne à dextre et de laurier à senestre, au naturel, croisées en pointe en sautoir, retenant un listel de parchemin chargé de la devise en lettres romaines de sable "Fluctuat nec mergitur". Les ornements extérieurs comportent aussi les décorations reçues par la ville : à dextre, la Croix de guerre, au centre, la Légion d'honneur, à senestre, la Croix de la Libération.

## **Paris au XIX<sup>e</sup> siècle**

Le XIX<sup>e</sup> siècle s'ouvre sous le Consulat de Napoléon Bonaparte. Sacré empereur en 1804, Napoléon enchaîne les campagnes militaires. Il mène aussi de nombreux travaux à Paris, dont la création du quai d'Orsay, des quais de l'Île de la Cité, la construction du pont des Arts, du pont d'Austerlitz et du pont d'Iéna, ainsi que le creusement du canal de l'Ourcq qui facilite l'accès des parisiens à de l'eau pure. Pendant la campagne de France de 1814, Paris, qui ne dispose plus d'enceintes, est attaquée par les armées coalisées de Bohême et de Silésie. À partir de 1828, les omnibus, voitures à chevaux d'une vingtaine de places ancêtres de nos autobus, sont autorisés à circuler. Auparavant, Paris avait déjà connu des moyens de transports publics, notamment les carrosses à cinq sols, réservés aux "bourgeois et gens de mérite" (Carmona, 2011) au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et plus récemment les voitures de places, équivalents de nos taxis et les voitures de remises, à louer.

Pendant la première moitié du siècle, Paris se divise en 12 arrondissements et s'étend sur 78 km<sup>2</sup>. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements, habités par les personnes aisées, contiennent de nombreux lieux de sorties et de divertissement : restaurants, théâtres, cafés y prolifèrent. La ville est toujours

très sale : sous Louis-Philippe, le pavage des rues se poursuit et des égouts sont construits. Les premiers trottoirs sont construits autour des nouveaux bâtiments mais en 1847 ils ne sont toujours pas généralisés. C'est aussi la plus grande ville industrielle et ouvrière de France, où les travailleurs s'entassent dans des conditions misérables. En 1832, l'épidémie de choléra fait 20 000 morts mais ne touche pas toutes les classes sociales avec la même violence. Malgré tout, dans les cinquante premières années du siècle, la population double du fait des migrations, principalement de jeunes hommes venus de province.

Le premier chemin de fer voit le jour en 1837 avec la ligne Paris Saint-Lazare / Saint-Germain-en-Laye. Très vite, les gares se multiplient, créant les bases d'un réseau centralisé. Entre 1850 et 1870, 18 000 becs de gaz sont installés, marquant ainsi une généralisation progressive du chauffage et de l'éclairage. La ville se pare d'une nouvelle enceinte en 1845 afin de se protéger et d'intégrer des espaces champêtres. Sa population est d'environ un million d'habitants en 1846 (Bernard, 1993).

Après la révolution de 1848, Louis-Napoléon est élu président de la II<sup>e</sup> République. Les parisiens le soutiennent à nouveau lorsqu'il est sacré empereur en 1852. Napoléon III nomme le baron Haussmann préfet de la Seine, un poste qui remplit les fonctions de maire, en 1853. Celui-ci lance une campagne de grands travaux qui vont métamorphoser le plan de la capitale : il crée la grande croisée, formée par le boulevard Sébastopol, le boulevard du Palais, le boulevard Saint-Michel et la rue de Rivoli prolongée, la rue des écoles et le boulevard Saint-Germain. Elle s'accompagne de la création de places (Etoile, Nation, Châtelet entre autres) et de celle de grandes rues transversales, ainsi que de la mise en place de tout un mobilier urbain standardisé (kiosques, fontaines, réverbères, bancs publics, urinoirs etc.) destiné à embellir la ville et à apporter sécurité et confort aux piétons.

Les boulevards sont agrémentés d'allées arborées et les bois de Boulogne et de Vincennes sont aménagés, quand le parc Monceau et le jardin du Luxembourg subissent eux aussi des transformations. L'eau est acheminée par aqueducs jusque dans les immeubles parisiens, et les rues sont régulièrement nettoyées, ce qui est facilité par la présence de caniveaux. Les transformations menées par Haussmann ont aussi pour effet de déplacer les populations les plus pauvres hors du centre, voire à l'extérieur de Paris. En 1855, Napoléon III confère un monopole à la Compagnie générale des omnibus qui comporte 25 lignes intra-muros et 12 lignes de banlieue.

À partir de 1860, la ville annexe les communes suburbaines (Grenelle, Vaugirard, Montmartre, Belleville et les Ternes) et compte les 20 arrondissements que nous connaissons aujourd'hui. La ville se pare au cours du siècle de grands magasins de nouveautés : La Belle Jardinière, Le Bon Marché, La Samaritaine, le Printemps et les Galeries Lafayette connaissent

un franc succès. La ville subit un siège particulièrement difficile de près de 4 mois durant la guerre franco-prussienne de 1870. Les parisiens sont contraints de se nourrir de toutes sortes d'animaux, chats, chiens, chevaux, mules ou rats pour les plus pauvres, animaux exotiques du Jardin des Plantes et du Jardin d'acclimatation servis aux restaurants des plus riches. La mortalité double en raison du froid et de la malnutrition. Les événements de la Commune qui suivent font de nombreux incendies sur les édifices publics et environ 20 000 morts. La fin du siècle voit une crise des industries parisiennes : les loyers de la rive droite sont devenus trop chers pour les usines, qui désertent, comme celles des quartiers nord-est de la ville. Seul le secteur de l'imprimerie connaît une croissance dans le centre de la capitale. Trois pôles se développent dans les 18<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements ainsi que dans les quartiers de Charonne et de Picpus, suivant les voies d'eau qui permettent l'acheminement des matières premières. À la fin du siècle, l'édification de la Tour Eiffel à l'occasion de l'Exposition universelle, la troisième à se tenir à Paris, donne à la capitale son symbole.

## Géographie des membres de l'arbre

Plusieurs générations de l'arbre de Pierre Buhner habitent la capitale, à commencer par le couple principal lui-même, y compris avant son mariage. J'ai tenté de cartographier la répartition géographique du couple principal et de leurs ascendants à partir des adresses trouvées dans les archives.

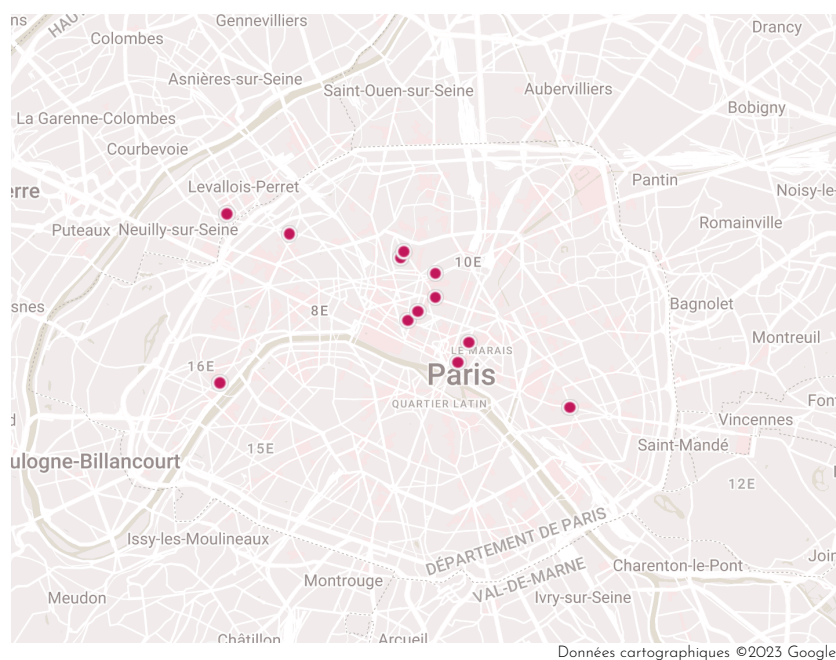


Illustration n°4 – Emplacements des résidences parisiennes connues de Maria et Pierre et de leurs ascendants

À l'aide de ses données, j'observe que Pierre et Maria sont plutôt logés, avant, pendant et après leur mariage, dans des quartiers animés (comme lorsqu'ils habitent rue de Richelieu, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement) et où la population est plutôt aisée, occupant des immeubles de qualité. Après le décès de son mari au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Maria rejoint le quartier de la Nouvelle-Athènes, lieu emblématique de la période Romantique qui attire les élites artistiques, intellectuelles et politiques dès sa création en 1820. Puis elle part dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, où elle vit avec son fils René et l'épouse de celui-ci, Berthe. Le couple, tant qu'il vit à Paris, reste dans les environs (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements) malgré ses changements de résidence.

Les parents de Pierre en revanche, Claude Buhner et Marie Thérèse Geneviève Maschrée, habitent le quartier des Lombards (ancien 6<sup>e</sup> arrondissement), le plateau Beaubourg dans l'ancien 7<sup>e</sup> arrondissement, l'ancien 2<sup>e</sup> arrondissement et concernant Marie Thérèse Geneviève, le faubourg Saint-Antoine. Le plateau Beaubourg est alors un secteur plutôt modeste, comme le faubourg Saint-Antoine, particulièrement occupé par l'artisanat du meuble.

Les calepins des propriétés bâties, archives spécifiques à la ville classés dans la sous-série D1P4 des Archives de Paris qui auraient pu me permettre de connaître le nom des propriétaires de ces appartements et d'avoir leur description brève, ont malheureusement dû être retirés de la consultation pour une durée indéterminée en raison des traces d'amiante qu'ils comportent.

## **Le mariage du couple**

### **La célébration**

La difficulté principale rencontrée lors de la recherche sur le couple formé par Pierre Buhner et Maria Dauby est la disparition des archives concernant leur état civil. En effet, la capitale subit de nombreux incendies sur ses monuments dans le contexte de la Commune de Paris. Parmi les bâtiments touchés, l'Hôtel de ville et le Palais de Justice, incendiés le 24 mai 1871. Environ huit millions d'actes d'état civil et leurs doubles ainsi que les registres paroissiaux d'avant la Révolution sont détruits. La perte concerne les actes antérieurs à 1860, les actes plus récents étant alors entreposés dans les mairies d'arrondissement. Cependant, un important travail de reconstitution mené lors des décennies suivantes permet d'en rétablir à peu près 37%<sup>4</sup>. C'est donc d'abord dans le fichier des actes reconstitués et dans les fiches du fonds Andriveau que j'ai retrouvé la trace de leur mariage.

Jeanne Marie Geneviève Dauby, dite Maria, épouse Pierre Buhner le 15 juillet 1841. La cérémonie est célébrée dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce à Passy. Fait étonnant, il semble

<sup>4</sup>Etat civil reconstitué (XVI<sup>e</sup> siècle - 1859). En ligne sur le site Paris Archives <<https://archives.paris.fr/r/41/etat-civil-reconstitue-xvi-sup-e-sup-siecle-1859-/>>, consulté le 28/02/2023

s'agir pour le couple d'un premier mariage sur le tard (aucune union précédente ne sera jamais mentionnée dans leurs actes de décès). Cela m'est confirmé dans l'acte de vente de la maison, rue du faubourg Saint-Antoine, dont Pierre Buhner hérite de sa mère où il déclare "qu'il est marié en premières noces avec mad[ame] Marie Jeanne Dauby"<sup>5</sup>. Tous deux sont nés au début du siècle et ont 41 ans<sup>6</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le concubinage est presque une habitude dans la capitale. On va même jusqu'à parler de "mariage à la parisienne" pour désigner ce mode de vie adopté surtout dans les quartiers populaires (Bard, 2022). Mais Maria et Pierre ne paraissent pas vivre ensemble, et ils sont tous deux issus de familles bourgeoises. Alors comment expliquer cette situation ?

Maria habite alors 52 rue Basse à Passy, aujourd'hui rue Raynouard du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ses parents, Pierre Joseph Dauby et Marie Jeanne Pigeon, sont tous deux décédés. Pierre, négociant en vins, est domicilié au 64 rue Richelieu. Il a encore sa mère, Marie Thérèse Geneviève Maschrée, mais son père Claude est mort vingt ans plus tôt. Sans acte paroissial ou d'État civil complet, impossible de connaître les témoins de leur union.

## **Les circonstances du mariage**

Au moment de leur mariage, Pierre et Maria ne viennent pas de se rencontrer. Ils se connaissent au moins depuis 1836, soit cinq ans auparavant : cette année-là est celle du décès du père de Maria, Pierre Joseph Dauby. Lors de l'inventaire mené à Sèvres le 16 mars, c'est Pierre Buhner qui est mandaté par Anne Marie, sœur aînée de Maria vivant en Angleterre, pour la représenter<sup>7</sup>.

En réalité, ils se seraient même rencontrés encore un peu plus tôt : leur mariage vient légitimer le fils qu'ils auraient eu ensemble en 1834<sup>8</sup>, soit sept ans avant leur mariage. La brève fiche, elle aussi issue du fichier des actes reconstitués, réunissant l'essentiel des informations de sa naissance lui donne le patronyme Buhner, suivi de la mention "ci-devant Dauby". En tant qu'enfant naturel, Pierre René Buhner est en effet certainement né sous le nom Dauby, sans que son père ne soit désigné dans son acte de naissance original, aujourd'hui disparu. Enfin, au décès de Claude Buhner, le père de Pierre, en 1821, c'est le père de Maria, Pierre Joseph Dauby, qui témoigne<sup>9</sup>. Cette information laisse penser que les deux familles se fréquentent depuis longtemps.

<sup>5</sup> Acte de vente devant M<sup>e</sup> Beaufeu par M. Buhner et Mme Veuve Gruyer à M. Desfossés, Archives nationales, MC/ET/XVI/1211

<sup>6</sup> Actes de décès de Maria Dauby (1890) et de Pierre Buhner (reconstitution, 1856), Archives de Paris

<sup>7</sup> Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Thifaine-Desauneaux après le décès de Pierre Joseph Dauby, Archives nationales, MC/ET/LXIX/1000-1124

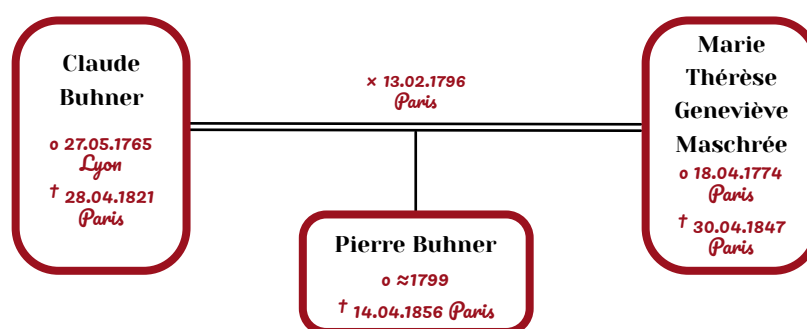
<sup>8</sup> Fichier des actes reconstitués, acte de naissance de Pierre René Buhner, Archives de Paris, V3E/N 354

<sup>9</sup> Notoriété après le décès de M. et Mme Buhner, Archives nationales, MC/ET/XVI/1211

Aucun contrat de mariage, ni consentement à leur union n'a été retrouvé – ce dernier point est moins surprenant, les mariés ayant bien plus de 25 ans. Mes recherches dans les registres chronologiques des études de notaires parisiens et dans le registre d'enregistrement de contrats de mariage de commerçants à la chambre des notaires<sup>10</sup> se sont avérées infructueuses. L'acte de vente de la maison située rue du faubourg Saint-Antoine ainsi que la déclaration de succession qui sera réalisée suite au décès de Pierre confirment qu'aucun contrat de mariage n'a été passé entre les deux époux<sup>11</sup>.

## Les familles des époux

### Parcours de Pierre Buhner



Pierre Buhner naît vraisemblablement en 1799 : son âge, indiqué dans son acte de décès, permet de le déduire. Mais c'est bien tout ce qu'il est possible de dire au sujet de sa naissance, aucune archive permettant d'avoir plus de détails, ni sur la date, ni sur le lieu exact, n'ayant été retrouvée.

Pierre est un vrai parisien. Ses parents, mariés en 1796 dans le 7<sup>e</sup> arrondissement ancien<sup>12</sup> font toute leur vie ensemble dans la capitale, comme l'attestent les annuaires du commerce qui renseignent l'adresse de la pelleterie tenue par son père<sup>13</sup>. Il est probable que Pierre ait vu le jour dans cet immeuble où les Buhner sont installés, 636 rue Beaubourg Sa mère a alors 25 ans, son père 34 ans, et il semble être leur seul enfant : il sera, en tout cas, leur unique héritier.

De même, les archives de Paris ne conservent que les archives du recensement militaire que pour les 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements. Pierre Buhner habitait l'ancien 2<sup>e</sup> arrondissement<sup>14</sup>

<sup>10</sup> Enregistrement des contrats de mariage de commerçants à la chambre des notaires (1829-1934), Archives nationales, MC/CM//4

<sup>11</sup> Déclaration de mutation après décès de Pierre Buhner, Archives nationales, MC/RE/XVI/20

<sup>12</sup> Contrat de mariage passé devant M<sup>e</sup> Lémire de C.Buhner et M. T. G. Maschrée, Archives nationales, MC/ET/XXXIV/808

<sup>13</sup> Almanach du commerce et de toutes les adresses de la ville de Paris, Duverneuil, éditions de 1798 à 1811

<sup>14</sup> Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Chevrier après décès de Claude Buhner, Archives nationales, MC/ET/LV/300

et dépendait de la classe 1819 ou 1820. A-t-il été tiré au sort, et a-t-il eu le luxe de se faire remplacer, comme le fera son fils ? Il n'y a pas de trace d'un accord dans les listes chronologiques des actes passés devant le notaire Antoine Marie Chevrier qui a procédé à l'inventaire après décès de son père. Pierre a alors 21 ans, âge auquel il peut prétendre au service militaire. Il est à ce moment-là commis banquier au Havre, auprès de la succursale de la banque parisienne Guérin De Foncin et Larreguy<sup>15</sup>, et a peut-être pu se désister de son devoir militaire pour privilégier son activité professionnelle.

En 1839, Pierre figure parmi la liste des membres du Cercle des arts, une "réunion d'artistes, de gens de lettres et d'amateurs d'art"<sup>16</sup> fondée en 1836. Il réside alors au 64 de la rue Richelieu. Il est encore membre du cercle en 1843.<sup>17</sup> Les mentions dans les annuaires du commerce m'apprennent que Pierre compte parmi les électeurs de Paris. Le suffrage est, de 1815 à 1848, un suffrage censitaire, c'est-à-dire que les hommes autorisés à voter doivent payer un certain montant minimum d'impôts directs : 300 francs jusqu'à 1830, ce qui correspond à un revenu entre 1200 et 2000 francs, 200 francs ensuite. À titre de comparaison, les revenus annuels d'un médecin ou d'un homme de loi en 1810 sont de 1300 francs, ceux d'un ouvrier agricole entre 1820 et 1830 pour 300 journées de travail sont de 375 francs (Sabot, 2023). Seuls les notables ont donc accès au vote. Il existe aussi une condition d'âge pour être électeur : avoir 30 ans révolus pour la période de 1814 à 1830, et 25 ans révolus à partir de 1831. De fait, le nombre d'électeurs en France à cette période est très restreint : il correspond à environ 1% de la population, 11 100 chefs de famille seulement en 1836 (Marchand, 1993).

## **Origine et jeunesse de Maria Dauby**

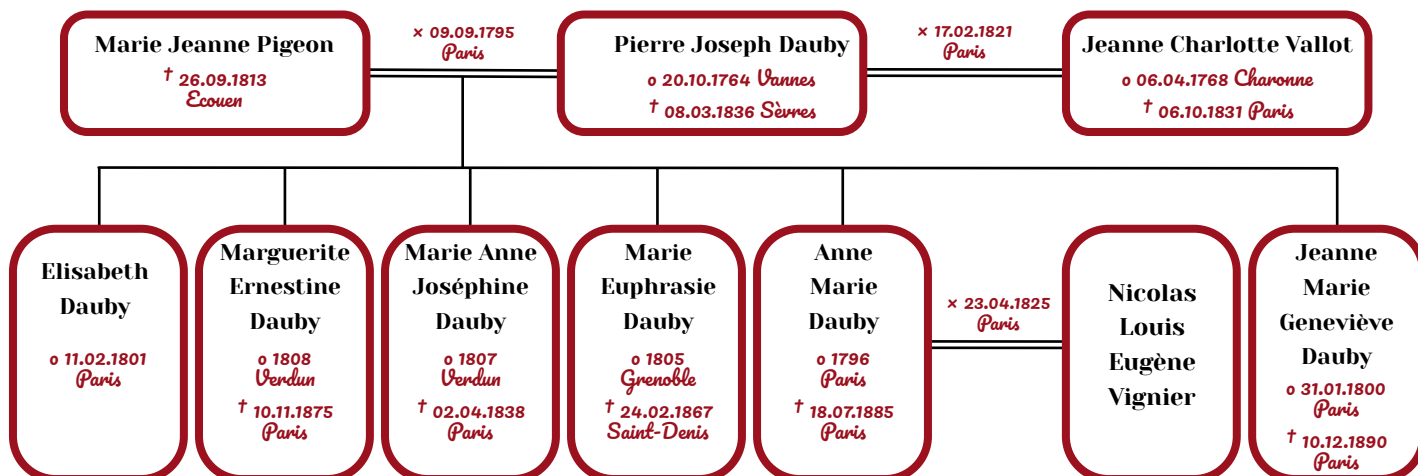
Pourquoi "Maria" ? Parmi les trois prénoms portés par Jeanne Marie Geneviève Dauby, point de Maria. Pourtant, c'est sous ce dernier qu'elle se fait connaître en tant qu'artiste, et qu'elle est référencée dans les dictionnaires thématiques, ce qui m'amène à privilégier ce prénom pour la nommer. "Maria" est une version antiquisante de "Marie", référence à la mode au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Daumas, 2003). Au cours de sa vie, Maria signe également de différentes façons : tantôt "J.M.G. Dauby", "M. Dauby", "M. Buhner" ou "Buhner Dauby", sa signature est toujours élégante et montre une grande aisance à l'écriture.

Dans une lettre au ministère de l'intérieur, Maria Dauby se décrit comme la "fille d'un colonel sans fortune". C'est à partir de cet indice (je ne disposais que de ses noms et prénoms, indiqués dans la reconstitution de l'acte de naissance de Maria) que je poursuis mes recherches

<sup>15</sup> Dépôt de procuration par Buhner, Archives nationales, MC/ET/LV/302

<sup>16</sup> Annuaire du cercle des Arts, fondé en 1836 : contenant la liste des membres, les status et le règlement intérieur du Cercle. (1839). Paris : Imprimerie de Crapelet

<sup>17</sup> Annuaire du cercle des Arts, fondé en 1836 : contenant la liste des membres, les status et le règlement intérieur du Cercle. (1843). Paris : Imprimerie de Crapelet



sur cet homme, dont je connaissais le nom grâce aux dépouillements des registres de catholicité des paroisses parisiennes<sup>18</sup>, afin d'en savoir plus sur l'environnement familial de Maria.

Pierre Joseph Dauby, effectivement de carrière militaire, est baptisé dans la paroisse de Notre-Dame-du-Mené, à Vannes, le 20 octobre 1764.<sup>19</sup> Je retrouve, d'abord sur Filae puis sur la base Léonore, les pièces de son dossier nominatif de la Légion d'Honneur. Son propre père, Jean-Claude, est employé des fermes du roi<sup>20</sup> puis procureur et huissier royal de la Maîtrise des eaux et forêts<sup>21</sup>. Dès ses 15 ans, Pierre Joseph intègre la marine royale comme pilotin (apprenti pilote) et participe aux campagnes menées par la France lors de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique (1775-1783) durant 5 ans. Il ne sort pas indemne de cette période : durant le siège de Gondelour<sup>22</sup> qui se déroule du 5 juin au 25 juillet 1783, Pierre Joseph reçoit un coup de feu à la jambe gauche ; un combat naval survenu sur l'Artésien le laisse blessé à la tête. Il est renvoyé dans ses foyers en 1784.

Pierre Joseph figure dans la liste des premiers volontaires nationaux de Paris, dans le 2<sup>e</sup> bataillon de la troisième division, dit Saint-Nicolas-des-Champs, en 1791 (Chassin et Hennet, 1899). Au début de l'année 1792, il entre dans la Garde Royale Constitutionnelle, chargée de protéger Louis XVI et sa famille. La garde est licenciée par décret de l'Assemblée nationale au bout de 5 mois, après des suspicions de projets contre-révolutionnaires. Pierre Joseph rejoint

<sup>18</sup> Collection Mayet, Archives de Paris, Fichier des mariages parisiens 1795-1862, Tome 63, p.124

<sup>19</sup> Registre de sépultures, mariages, baptêmes, Vannes, paroisse Notre-Dame-du-Mené, 1751-1791, Archives du Morbihan, 260\_IMiEC260\_R03-0003

<sup>20</sup> Acte de naissance de Marie Dauby, Registre de baptêmes, mariages et sépultures de Muzillac, 1761-1782, Archives du Morbihan, 143\_IMiEC143\_R08-0003

<sup>21</sup> Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Morbihan : archives civiles, supplément à la série E, canton de Vannes, arrondissement de Vannes, 1888

<sup>22</sup> Gondelour est un port situé en Inde, près de Pondichéry.



par la suite le 1<sup>er</sup> bataillon des Lombards et grimpe progressivement les échelons, passant de capitaine à chef de bataillon.

Entre-temps, il se marie à Paris avec Marie Jeanne Pigeon, le 9 septembre 1795<sup>23</sup>. Il s'agit pour celle-ci, parisienne issue d'une famille de marchands de vins<sup>24</sup>, d'un second mariage. Née aux alentours de 1771<sup>25</sup>, Marie Jeanne épouse en effet dès ses 16 ans un marchand de vins traiteur, Remy Romagny, dont elle se sépare près de trois ans plus tard, en 1789<sup>26</sup> avant de divorcer en 1793<sup>27</sup>. Au moment de son mariage avec Pierre Joseph, Marie Jeanne a environ 24 ans, et son nouveau mari bientôt 31 ans.

Pierre Joseph est réformé en octobre 1803. Après sa remise en activité deux ans plus tard, en février 1805, au sein du 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, il est fait Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur le 1<sup>er</sup> octobre 1807<sup>28</sup>, est nommé Major au 50<sup>e</sup> régiment en 1808, puis sous-inspecteur aux revues, en 1812. Ce poste d'administration et de gestion est destiné à des officiers "choisis pour leur talent, leur zèle et leur moralité" (Pigeard, 1996).

Il prend finalement sa retraite pour ancienneté en 1820, après 47 ans, 7 mois et 25 jours de service et touche alors une demi-solde de 3 000 francs.<sup>29</sup>

Dans le cadre de ses missions, Pierre Joseph se déplace en France et à l'étranger. Les lieux de naissance des sœurs de Maria attestent de quelques-uns des changements d'adresse de la famille : si Maria et sa sœur aînée Anne Marie, née en 1796, sont parisiennes, ce n'est pas le cas de Marie Euphrasie, née à Grenoble en 1805, ni de Marie Anne Joséphine et de Marguerite Ernestine, toutes deux nées à Verdun, respectivement en 1807 et 1808. Le fichier des actes de l'état-civil reconstitué de Paris fait apparaître une autre sœur, Elisabeth, née en 1801 à Paris (paroisse Saint-Roch), dont je n'ai pas retrouvé d'autre trace dans les archives.

Marie Jeanne Pigeon décède à Ecoeu en le 26 septembre 1813, à 42 ans seulement<sup>30</sup>. Maria a alors 13 ans, et la plus jeune de ses sœurs seulement cinq ans. Pierre Joseph se remarie en 1821, soit 8 ans après le décès de son épouse. Sa deuxième femme, Jeanne Charlotte Vallot, elle aussi veuve d'un premier mariage avec, déjà, un colonel sous-inspecteur aux revues, est originaire de Charonne. La cérémonie a lieu au sein de la paroisse Saint Roch, à Paris ; c'est également là qu'est célébré le mariage d'Anne Marie avec Nicolas Vignier, en 1825.

<sup>23</sup> Fiches du fonds Andriveau, mariages à Paris 1613-1805

<sup>24</sup> Procès-verbal de la tutelle Pigeon, Registres de tutelles de Paris, 16.09.1788 - 30.09.1788 Archives nationales, numérisé et disponible sur Geneanet, [AN Y5170B]

<sup>25</sup> Registre des naissances, mariages et décès, Ecoeu, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 58 23

<sup>26</sup> Journal de Paris, 12 octobre 1789, n°285

<sup>27</sup> Table des mariages et des divorces célébrés à Paris de 1793 à 1802, Archives de Paris, V10E11

<sup>28</sup> Répertoire des dossiers nominatifs de la Légion d'Honneur, Archives Nationales (site de Paris), LH 666 24

<sup>29</sup> Bulletin des lois du Royaume de France, 7<sup>e</sup> série, contenant les lois et ordonnances rendues pendant le second semestre de l'année 1820. 1821, n°381 à 426, Tome 11. Paris : Imprimerie Royale

<sup>30</sup> Registre des naissances, mariages et décès, Ecoeu, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 58 23

Deux des sœurs de Maria sont membres du personnel de la maison d'éducation de la légion d'honneur de Saint-Denis : Marie Anne Joséphine y est institutrice, Marie Euphrasie y est dame honoraire. Il s'agit de la deuxième maison de ce genre fondée par Napoléon, après la maison impériale d'Ecouen (d'ailleurs, l'un des déclarants du décès de Marie Jeanne Pigeon est officier de santé attaché à cette maison). Ces institutions sont destinées à l'éducation des jeunes filles pauvres, orphelines ou filles, sœurs, nièces ou cousines de membres de la Légion d'honneur, qui peuvent y entrer entre 7 et 10 ans et y restent jusqu'à leurs dix-huit ans, ou une fois leur éducation terminée (Buisson, 1911).



Illustration n°5 – Mademoiselle Malher,  
Autoportrait en compagnie d'une amie vers 1830  
© I. Andréani, Musée de Saint-Denis

Elles dispensent un enseignement qui correspond aux valeurs défendues par l'Empereur. Celui-ci écrit dans une correspondance : "élevez-nous des croyantes et non des raisonneuses"<sup>31</sup>. Le décret fondateur des maisons d'éducation indique ainsi : "outre la religion, qui sert de base à leur éducation, elles apprendront à lire, écrire, compter et à travailler, de manière à pouvoir gagner leur vie en sortant de la maison".<sup>32</sup> En tant que dame honoraire, Marie Euphrasie a normalement l'obligation de vivre dans la maison. Dans les murs de l'école, les membres du personnel portent un insigne semblable à la légion d'honneur selon des modalités correspondant à leur grade, en écharpe, en cravate ou sur le côté gauche (Henneresse).

Dans un album de famille ancien, j'ai constaté que de nombreuses femmes portaient la légion d'honneur selon ces mêmes modalités. J'en conclus qu'elles sont des membres du

<sup>31</sup> Lettre de Napoléon du 15 mai 1807 adressée au Grand Chancelier, Finkenstein

<sup>32</sup> Décret du 15 juin 1810, article 4

personnel éducatif, ou des dames honoraires de l'une de ces maisons d'éducation. S'il m'est pour le moment impossible d'identifier chacune d'entre elles, il est très probable que parmi ces portraits se trouve celui des sœurs de Maria.



Illustration n°6 – Portrait de deux femmes arborant la légion d'honneur

Pierre Joseph est à nouveau veuf lorsque Jeanne Charlotte Vallot meurt à 63 ans, en 1831. Elle est inhumée au cimetière de Montmartre<sup>33</sup>. Il ne lui survit que 5 ans avant de décéder à son tour chez Maria, à Sèvres, le 8 mars 1836<sup>34</sup>, malade (l'inventaire après décès rapporte notamment des paiements dûs au médecin qui a "soigné m[onsieur] Dauby dans la dernière maladie"<sup>35</sup>). L'acte de décès précise son titre de lieutenant colonel. Pierre Joseph a alors 72 ans.

Des cinq filles que Pierre Joseph Dauby et Marie Jeanne Pigeon auront eu ensemble, Maria est celle qui vivra le plus longtemps. En effet, Marie Anne Joséphine s'éteint à seulement 31 ans, au 78 rue de Picpus, à Paris<sup>36</sup>. Bien que cela ne soit pas indiqué dans son acte de décès, cette adresse est celle de la maison de santé de madame Richebraque, dédiée au traitement des maladies chroniques et mentales, indice, peut-être, d'une santé fragile (Jolly, 1826). Sa sœur et collègue de la maison d'éducation, Marie Euphrasie, atteint tout de même les 62 ans<sup>37</sup>, et Marguerite Ernestine les 67 ans<sup>38</sup>. Toutes les trois sont célibataires et sans enfants.

La trajectoire de Anne Marie Dauby, aînée de la sororie, m'interpelle. Elle se sépare de

<sup>33</sup> Registre journalier d'inhumation du cimetière de Montmartre de 1831, folio 076, numéro d'ordre 63, MTM RJ18311832 01

<sup>34</sup> Registre des décès, Sèvres, 1831, folios 8 et 9, numéro d'ordre 28, E\_NUM\_SEV241-1831

<sup>35</sup> Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Thifaine-Desauneaux après le décès de Pierre Joseph Dauby, Archives nationales, MC/ET/LXIX/1000-1124

<sup>36</sup> Registre des décès, Saint-Denis, 1837-1840, Archives municipales de Saint-Denis, E 134 (transcription)

<sup>37</sup> Registre des décès, Saint-Denis, 1867, Archives municipales de Saint-Denis, E 185

<sup>38</sup> Registre des décès du 6<sup>e</sup> arrondissement, 1875, Archives de Paris, V4E 3172

son mari Louis Nicolas Eugène Vignier dont elle n'a pas d'enfants et réside à Londres au moment du décès de son père. Elle donne alors procuration à Pierre Buhner, futur époux de Maria, pour la tenue de l'inventaire après décès de Pierre Joseph. Impossible de savoir ce qui la pousse à s'installer en Angleterre, et combien de temps elle y vivra ; néanmoins, un autre acte passé devant notaire permet d'affirmer qu'elle y réside déjà 2 ans avant cet évènement<sup>39</sup>.

Anne Marie ne quitte pas tout à fait la France cependant : je retrouve sa trace à l'occasion d'un litige avec la ville d'Enghien-les-Bains en 1878. Il sera abordé plus tard dans ce mémoire.

À son décès, le 18 juillet 1885 dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris (elle a alors 89 ans), Anne Marie est encore officiellement veuve de Nicolas Vignier<sup>40</sup> : le divorce ayant été interdit de 1816 à 1884, les époux n'ont jamais pu rompre leur mariage.

## **La maison Buhner**

### **Création et développement de la société**

Afin d'en savoir plus sur le parcours de Pierre Buhner, j'ai cherché son nom dans la presse et les publications anciennes, sur Gallica, Retronews et Google Livres. Il apparaît à plusieurs reprises, notamment dans les annuaires du commerce, comme marchand de vins installé au 64 rue de Richelieu, ce qui correspond à son adresse au moment de son mariage. Son commerce est tantôt désigné par "maison Buhner", tantôt par "Buhner et Compagnie". J'ai donc essayé de remonter la chronologie de cette activité.

La trace la plus ancienne que j'ai identifiée dans la presse est celle d'un acte sous seing privé, passé par Pierre Buhner pour l'établissement d'une société, en 1832. L'acte est cité dans l'édition du 23 décembre du Journal du Commerce. Une mention pour un acte similaire est publiée en 1837 dans la Gazette des Tribunaux.<sup>41</sup> J'ai retrouvé l'enregistrement de ces actes dans les registres des actes de société correspondant à ces deux années<sup>42</sup>. La société formée en 1832 l'est pour 5 ans à compter du 10 décembre. C'est une société en nom collectif en ce qui concerne Pierre, et en commandite concernant une deuxième personne dont l'identité n'est pas déclinée. La société, qui porte la raison Buhner et dont le siège est situé au 16 rue Saint-Marc, exploite un commerce de vins, eaux de vies et liqueurs. En 1837, la société est formée pour 10 ans à compter du 3 avril, à nouveau sous la raison Buhner, en nom collectif pour Pierre et en commandite pour un autre associé non-identifié. Le siège de la société est cette fois-ci le 64

<sup>39</sup> Liste chronologique des actes de l'étude LXIX pour la période du 2 janvier au 31 décembre 1834, acte du 1<sup>er</sup> avril 1834, vue 8/34, Archives nationales

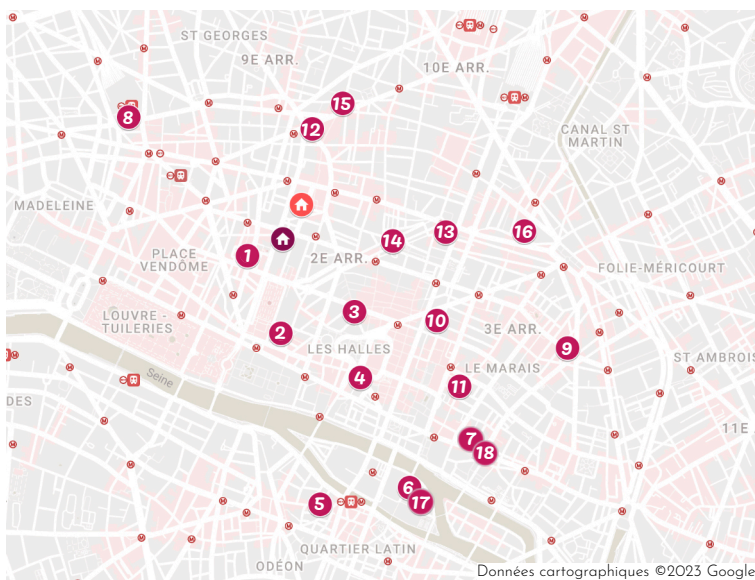
<sup>40</sup> Registre des naissances, mariages et décès, 17<sup>e</sup> arrondissement, 1885, Archives de Paris, numéro d'ordre 1746

<sup>41</sup> La Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires, édition de Paris du 25 mai 1837, n°3652

<sup>42</sup> Actes de société, D31U<sup>3</sup> 53 (17 septembre - 30 décembre 1832) et D31U<sup>3</sup> 71 (20 mars - 22 mai 1837), Archives de Paris

rue de Richelieu, adresse qui sera à de nombreuses reprises celle de la résidence principale de Pierre et de Maria.

Il est difficile de cerner avec exactitude le développement de la société. Suivre l'emplacement des différents magasins selon les dates semble impossible, car si les annuaires du commerce font état de plusieurs adresses, certaines disparaissent momentanément avant d'être à nouveau mentionnées quelques années plus tard : je suppose que les listes ne sont pas toujours exhaustives. De plus, ces espaces n'ont pas tous les mêmes fonctions : dépôts, magasins de vins en bouteille, lieux de distillation ou magasins de vins en gros, ils cumulent aussi plusieurs rôles parfois. J'ai donc décidé de cartographier l'ensemble des adresses trouvées en indiquant la date de leur première mention et leur fonction lorsqu'elle est précisée.



- 16 rue Saint Marc, siège de la maison Buhner en 1832
- 64 rue Richelieu, mentionné dès 1832, siège à partir de 1837
- 53 rue Sainte-Anne, mentionné dès 1837
- 10 rue Bons-Enfants, mentionné dès 1838
- 15 rue Montmartre, mentionné dès 1838, dépôt
- 1 cloître Saint-Honoré, mentionné dès 1838, dépôt
- 30 rue Saint-André-des-Arts, mentionné dès 1838
- 9 rue d'Arcole, mentionné dès 1842
- 2 rue de la Verrerie, mentionné dès 1842
- 138 rue Saint-Lazare, mentionné dès 1842
- 8 rue de Bretagne, mentionné dès 1842
- 4 rue Neuve-Bourg-l'Abbé, mentionné dès 1842
- 55 rue du Temple, mentionné dès 1842
- 5 rue Buffault, mentionné dès 1842
- 23 rue Sainte-Apolline, mentionné dès 1842, distillateur
- 68 rue Cléry, mentionné dès 1842, dépôt
- 23 rue Cadet, incendié en 1844
- 5 rue de Lancry, mentionné à partir de 1845, cave et dépôt
- 5 cité Marmouset, mentionné en 1856
- 51 rue du Roi-de-Sicile, mentionné en 1856

Illustration n°7 – Emplacement des succursales de la maison Buhner et de Buhner et cie, d'après les annuaires du commerce

En 1837, la société fait la publicité dans le journal de ses 3 magasins de vente de vins en bouteille (rue du Cloître Saint Honoré 1, rue Saint-André des Arts 30 et rue Montmartre 15) et des vins de Champagne du Duc de Montebello, dont elle se dit "seul dépositaire"<sup>43</sup>. En 1838, en plus de ces trois dépôts, la maison Buhner détient 3 boutiques, 10 rue Bons-Enfants, 64 rue de Richelieu, 16 rue St-Marc<sup>44</sup>, ainsi qu'un magasin à Bercy<sup>45</sup>. En 1842, l'Almanach-Bottin du Commerce de Paris répertorie les 12 succursales que compte désormais la maison, rubrique "Vins en gros"<sup>46</sup>. Je retrouve quelques annonces passées par Pierre dans le journal La Presse :

<sup>43</sup> Le Courrier Français, édition du 30 décembre 1837

<sup>44</sup> Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration : ou almanach des 500.000 adresses de Paris, des départements et des pays étrangers.(1838). Paris : Firmin-Didot frères

<sup>45</sup> Almanach du commerce et de toutes les adresses de la ville de Paris, Duverneuil, 1838

<sup>46</sup> Almanach-Bottin du commerce de Paris, des départements de la France et des principales villes du monde, Bureau de l'Almanach du commerce, volume 45.(1842) Paris : Sébastien Bottin

en 1849, pour recueillir l'avis des clients ayant acheté du vin au dépôt rue d'Arcole<sup>47</sup>, et entre les mois de janvier et août de la même année pour recruter les gérants de ses dépôts actuels ou à venir, "hommes mariés" exclusivement<sup>48</sup>.

Pierre forme avec le négociant Jean Brunet et un autre associé, Amédée Jauge, une nouvelle société en commandite pour la vente de vins, eaux de vie, rhums et liqueurs en gros et en détail mais particulièrement en détail, sous la raison Buhner et Compagnie en 1850<sup>49</sup>.

La maison Buhner se distingue de ce qui se fait à l'époque par plusieurs aspects. D'abord, le succursalisme : il s'agit d'une forme de commerce particulière, où une même société assure la logistique et l'achat de marchandises en gros, tandis que la vente au détail de ces marchandises est effectuée par des établissements secondaires, dits "succursales", qui dépendent de la société mère tout en disposant d'une certaine autonomie. C'est Alexandre Balthazar Laurent Grimod de La Reynière, avocat, journaliste et écrivain français, qui établit les principes du succursalisme à la fin du XVIIIe siècle avec sa société Grimod et compagnie, constituée de plusieurs épiceries. Malgré sa réussite, celui-ci finit par abandonner son commerce, et c'est avec la Maison Buhner que le succursalisme refait son apparition, avant la création des Établissements économiques des sociétés de secours mutuels de Reims par Étienne Lesage en 1852 (Lanthier et Watelet, 2004). La maison Buhner achète son vin en gros afin d'approvisionner ses différents points de vente disséminés dans Paris.

Une autre originalité de la maison est la vente de vins en bouteilles. Si ce mode de transport est déjà bien installé en Angleterre, capable de fabriquer des bouteilles résistantes et opaques depuis le XVIIe siècle et ayant adopté le bouchon de liège, la France met un peu plus de temps à accepter l'usage de la bouteille, notamment à cause des risques de fraude. Le vin se consomme principalement à l'extérieur : dans des débits de boissons variés, cabarets, café, crèmeries (où la nourriture est cependant prioritaire), estaminets. Les marchands de vins-cabaretiers possèdent des boutiques constituées au minimum de deux salles, au rez-de-chaussée ou distribuées sur deux étages, accessibles selon l'affluence. La qualité du comptoir et de ses ornements, placés dans une première salle toujours ouverte, déterminent le standing du lieu. La deuxième salle, dite "cabinet", est plus grande (de Langle, 1990).

Pour la consommation à domicile, on privilégie l'achat de fûts, ce qui implique une certaine capacité de stockage. Au début du XIXe siècle, la bouteille est utilisée pour conditionner les vins de Champagne et de Bourgogne, mais il faut attendre 1866 pour que le nom et la contenance des différentes bouteilles soit réglementée (de Hauss-Boncza, 2012). La maison Buhner, plus

<sup>47</sup> La Presse, édition du 14 janvier 1849

<sup>48</sup> La Presse, éditions du 18 janvier, 15 février, 25 mars, 18, 21 et 24 juin, et 20 août 1849

<sup>49</sup> Constitutions de sociétés, dissolutions, autorisations de faire commerce, cautions, état de situation de sociétés anonymes, déclarations de vente de marchandises, émancipations, D32U<sup>3</sup> 30, Archives de Paris

tard Buhner et Compagnie, propose la vente de bouteilles aux particuliers. La société qui lui succèdera après le décès de Pierre prétend qu'il s'agit de la première maison de ce genre (voir partie 7-b. Postérité de la Maison Buhner). Dans son *Petit monde des cafés et débits parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle*, Henry-Melchior de Langle indique qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle "la vente des vins en bouteilles [échappait aux marchands de vins], ils étaient évincés par les épiciers et dans le futur, par les chaînes de magasins comme "Nicolas".

Cette société qui succède à Buhner et Compagnie, c'est justement la société Nicolas, créée par Louis Nicolas, encore en activité aujourd'hui. Sur le site internet dédié à la célébration du bicentenaire de la marque, on assure que vers 1840 elle propose (ou plutôt, que la maison Buhner propose, puisque Nicolas n'existe pas encore à cette époque-là) la livraison du vin aux particuliers grâce à des voitures à chevaux et à bras<sup>50</sup>. Je n'ai pas pu vérifier l'exactitude de cette information, mais je remarque qu'en décembre 1837, une "compagnie vignicole pour la fourniture des vins à domicile" est nouvellement constituée "sous les auspices d'hommes honorables"<sup>51</sup>, et fait sa publicité dans les journaux. Le gérant est nommé Loret. J'ai cherché l'acte de société pour essayer de découvrir si Pierre Buhner avait pu y prendre part, mais il y est précisé que la société est formée entre Anselme Loret et toutes les personnes qui prendront des actions, sans plus de précisions<sup>52</sup>. Rien ne me permet donc d'affirmer qu'il ait existé un lien quelconque entre cette société et Pierre Buhner. Néanmoins, il est certain que la livraison du vin à domicile est une idée dans l'air du temps.

## **Incendie de la rue Cadet et procès**

La maison Buhner se retrouve à plusieurs reprises mentionnée dans les journaux pour des affaires malheureuses. En effet, La Presse du 09 décembre 1844 relate le grave incendie survenu dans la nuit et ayant touché le magasin du 23 rue Cadet, situé au niveau du passage des Deux-Soeurs, dans un ancien manège royal<sup>53</sup>. Le sujet est repris et détaillé dans d'autres titres, tels que Le Siècle<sup>54</sup> et le Constitutionnel<sup>55</sup>.

L'alerte est donnée entre 3 et 4 heures du matin, mais les secours n'arrivent qu'à 5h30. Pierre Buhner qui, à cette période, habite un appartement de l'autre côté de la cour du bâtiment touché par l'incendie, est le premier à se rendre dans ses bureaux, au premier étage, pour en constater l'état. Il parvient à récupérer ses documents comptables, mais doit se résoudre à abandonner sa marchandise. L'incendie est spectaculaire et détruit, en plus de 300 pièces de

<sup>50</sup> Nicolas de 1822 à 2022 (2022), en ligne sur le site Bicentenaire Nicolas : Anniversaire des 200 ans du caviste <<https://www.bicentenaire.com/nicolas-de-1822-a-2022/>>, consulté le 05/05/2023

<sup>51</sup> Le Siècle, édition du 3 décembre 1837

<sup>52</sup> Constitutions de sociétés, dissolutions, autorisations de faire commerce, cautions, état de situation de sociétés anonymes, déclarations de vente de marchandises, émancipations, D32U<sup>3</sup> 74, Archives de Paris

<sup>53</sup> La Presse, édition du 09 décembre 1844,

<sup>54</sup> Le Siècle, édition du 10 décembre 1844

<sup>55</sup> Le Constitutionnel, édition du 09 décembre 1844

vin de la cave Buhner, les locaux du deuxième et dernier étage loués par monsieur Cluesmann, facteur de piano, monsieur Mary, menuisier et fabricant de cadres, où le feu semble avoir démarré. Les matières premières utilisées par ces artisans sont particulièrement propices à la propagation et l'intensification de l'incendie, dont le foyer est situé à proximité de l'atelier d'un carrossier, d'un entrepôt de tabacs et du dépôt d'huiles pour l'éclairage de la ville...

Il fait si froid cette nuit-là que les tonneaux d'eau utilisés par les pompiers gèlent avant de parvenir jusqu'à eux. Des habitants "en costume de bal"<sup>56</sup> ainsi que la directrice de l'école primaire de jeunes filles contigüe au manège aident et soutiennent les pompiers dans leurs tentatives de maîtrise de l'incendie. 200 personnes se sont entassées dans la cour qui, à 11 heures, doit être évacuée pour permettre le bon déroulement de l'intervention. Le feu semble maîtrisé, mais dix minutes après l'évacuation, un mur s'effondre brusquement. Pierre, qui discutait à une mauvaise place, lui échappe de justesse, ainsi que quelques malgré tout deux morts et deux blessés graves, tous soldats du feu ; l'incendie lui-même fait plusieurs morts et plus de dix blessés parmi les pompiers, les gardes municipaux et les soldats du 47<sup>e</sup> régiment de ligne. Dans la soirée, les lieux sont encore fumants.

Les journaux retiennent que "la cave du marchand de vin Buhner était tellement garnie, que lorsque le feu eut dévoré les cercles des tonneaux, le vin a coulé à flots pendant plus d'une heure"<sup>57</sup> et que "le feu, s'attachant aux cerceaux, la pièce éclatait bientôt après, et le vin coulait à flots dans les ruisseaux. Il y avait aussi des vins en bouteilles. Par un phénomène assez singulier, on a remarqué des paniers dont l'osier avait été entièrement consumé du côté exposé à la flamme, tandis que les bouteilles avaient résisté"<sup>58</sup>.

À la suite de cet évènement, la compagnie d'assurance Le Phénix tente de déterminer les responsables. Le 17 juin 1847, la cour d'appel de Paris rend son jugement : monsieur Cluesmann "est seul responsable de l'incendie vis-à-vis de ses bailleurs" et "ces derniers ne sont pas fondés dans leur demande principale contre Buhner"<sup>59</sup>. Pierre est également le seul des locataires à apporter la preuve que "l'incendie a eu pour cause un cas fortuit, une force majeure, un vice de construction ou qu'il provient d'une maison voisine, ou [...] qu'il n'a pu commencer chez l'un ou chez plusieurs d'entre eux"<sup>60</sup>. Il est dès lors estimé hors de cause.

Plus tôt dans l'année 1844, Pierre Buhner protège la réputation de sa société en répondant à un article qui prétend que certains de ses vins ont été saisis et détruits car falsifiés.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> La Presse, édition du 09 décembre 1844

<sup>58</sup> Le Constitutionnel, édition du 09 décembre 1844

<sup>59</sup> Mémorial du commerce et de l'industrie, répertoire universel, théorique et pratique législatif et judiciaire de la science commerciale, 1848

<sup>60</sup> *Ibid.*



Le journal La France publie sa réponse :

“Vous regretterez, je n’en doute pas, d’avoir été en cela l’organe involontaire de la malveillance et de la diffamation. Le fait est faux ; jamais aucune pièce de vin saisie chez moi n’a été défoncée ni jetée à la rivière. Il est vrai que je suis actuellement sous le coup d’un double procès-verbal ; mais déjà, deux fois, on a cru reconnaître dans mes vins la présence d’une certaine quantité d’eau : deux fois, les vins saisis, expertisés par des dégustateurs-arbitres, et analysés par des chimistes, ont été reconnus irréprochables : deux fois les vins m’ont été rendus. Quant aux nouvelles saisies, il n’y a pas même encore rapport d’experts. Je ne doute pas, monsieur, que vous ne vous empressiez, en insérant cette lettre dans votre plus prochain numéro, de prévenir le tort qui pourrait résulter pour moi de votre article.”<sup>61</sup>

En septembre 1845, Pierre saisit la justice face à deux de ses employés : son teneur de livres, également caissier, gérant d’une grande partie des dépôts de vins situés dans et en banlieue de Paris et membre de la maison depuis une dizaine d’années, est accusé de détournements de fonds. Charles Thouin, c’est son nom, a pour projet de créer une maison concurrente, apparemment inspirée par le succès rencontré par la Maison Buhner. Il a toute la confiance de Pierre, pour lequel il travaille depuis près de 10 ans. À compter du moment où Pierre lui confie la caisse, en septembre 1844, Charles Thouin commet des détournements de fonds et falsifie les livres de commerce et les balances des comptes. Le montant total de l’argent détourné est de 11 500 francs. Le directeur du dépôt de vins situé rue du Cloître en 1837, Adolphe Loison, est également impliqué. Le Journal des débats politiques et littéraires raconte le procès du 05 mars 1846 portant 75 chefs d’accusation sur les deux mis en cause<sup>62</sup>. Adolphe Loison, rencontrant un déficit dans la gestion de son dépôt de vins (en grande partie dû au fait qu’il pioche dans la caisse pour ses besoins personnels), se confie à Charles Thouin. Celui-ci accepte de cacher l’état réel des comptes du dépôt. Le total ainsi détourné est de 5 940 francs. Malheureusement, les plus anciennes archives de la Cour d’assises de la Seine conservées par les Archives de Paris ne datent que de 1848, et je n’ai donc pas pu accéder à celles qui concernent ce procès ayant eu lieu deux ans plus tôt.

Enfin, c’est l’incendie des entrepôts de Bercy qui est décrit par Le Pays en 1853<sup>63</sup>. Il débute 22 quai de Bercy, dans le hangar de monsieur Gabriel Alain servant d’entrepôt, composé de celliers, de greniers et de 70 à 80 caves louées à une soixantaine de personnes. Le hangar

<sup>61</sup> La France, édition du 27 mars 1844

<sup>62</sup> Journal des débats politiques et littéraires, édition du 05 mars 1846

<sup>63</sup> Le Pays : Journal des volontés de la France, édition du 01 avril 1853

contient environ 15 000 pièces de vins et eaux-de-vie et 5 à 6 000 futailles vides. Le feu d'une ampleur impressionnante est d'abord constaté vers 1 heure du matin le 1<sup>er</sup> avril par des membres du Cercle de Paris qui rentrent chez eux. Le journal indique que ce sont surtout les magasins de la maison Buhner et Cie qui ont été exposés : "Construits sur une ligne perpendiculaire aux magasins de M. Allain, ils étaient vis-à-vis du centre du foyer de l'incendie. Ils n'ont été préservés que par l'abattement de deux cloisons situées aux extrémités de la cour de ces magasins". À l'exception de ceux subis par Gabriel Alain, qui n'avait en plus pas renouvelé d'assurance, les dégâts restent mesurés.

## **La carrière de Maria Dauby**

### **Élève de Haudebourt-Lescot**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'éducation des femmes se différencie toujours nettement des enseignements que peuvent suivre les garçons. Résolument tournée vers la sphère domestique, elle apprend aux petites filles à devenir des épouses, des mères et des maîtresses de maison.<sup>64</sup> Si elles reçoivent des cours pour maîtriser les bases de la lecture et du calcul, elles sont aussi dirigées vers les travaux d'aiguille, et les plus fortunées sont formées aux disciplines artistiques – juste ce qu'il faut pour être d'une compagnie agréable.

Maria Dauby, dont la famille est plutôt bourgeoise, a donc certainement eu accès à des cours de dessin et de peinture. Ces disciplines ne sont enseignées aux femmes que comme des loisirs : il est impensable qu'elles portent leur art à un niveau professionnel, ce qui contribuerait à leur conférer une certaine indépendance. Celles qui y parviennent malgré tout sont bien nées, et leur développement artistique est le plus souvent conditionné par un père lui-même artiste et un mari favorable à leurs activités.

Les peintresses n'ont pas accès à la peinture d'histoire, genre considéré comme le plus noble et qui implique une grande maîtrise de la représentation anatomique : celle-ci n'est en effet obtenue que grâce à des séances de modèles vivants (et nus), interdites aux femmes<sup>65</sup>. Et depuis 1770, l'Académie royale de peinture et de sculpture limite son entrée aux femmes (pas plus de quatre), et l'Académie des Beaux-Arts qui lui succède la leur interdit complètement. Ce sera le cas jusqu'en 1897, date qui les autorise à suivre les cours théoriques mais pas à intégrer les ateliers, ni à passer le concours du Prix de Rome<sup>66</sup>. Les artistes sont ainsi cantonnées

<sup>64</sup> Université de Poitiers. L'éducation des filles au XIX<sup>e</sup> siècle. En ligne sur le site Regards sur l'enfance <<http://regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr/leducation-des-filles-au-xixe-siecle-j-grevy/>>, consulté le 05/05/2023

<sup>65</sup> Paragone. (2021) Créer au féminin, 1600-1780 (partie 1). En ligne sur le site Hypothèses <<https://paragone.hypotheses.org/6205>>

<sup>66</sup> Les Musées en France : les femmes artistes sortent de leur réserve, Dates clés. En ligne sur le site du Ministère de la Culture <<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Les-musees-en-France/Les-collections-des-musees-de-France/Decouvrir-les-collections/Les-femmes-artistes-sortent-de-leur-reserve/Informations-complementaires/Dates-cles>>, consulté le 22/03/2023

à des registres jugés inférieurs (paysage, nature morte, portrait) et ne peuvent espérer une reconnaissance de leur travail équivalente à celle rencontrée par les hommes.

Face à cette situation, plusieurs artistes peintres et sculpteurs, hommes et femmes, ouvrent des ateliers privés destinés à une clientèle féminine fortunée désireuse de progresser dans sa pratique artistique. Ces espaces remportent un franc succès et se multiplient dans la capitale. C'est ainsi que Maria intègre le salon de Hortense Haudebourt-Lescot, artiste alors largement reconnue, appréciée de la société parisienne et de la duchesse du Berry Marie-Caroline de Bourbon-Siciles. Je découvre cet apprentissage prestigieux dans plusieurs dictionnaires d'artistes dans lesquels Maria apparaît en tant que peintresse (voir partie Expositions au Salon). Situé dans le quartier de la Nouvelle-Athènes, le salon de l'artiste est ouvert le jeudi, dans les années 1820 et 1830 (Menoux, 2021).



Illustration n°8 – Haudebourt-Lescot H. 1800. Portrait de l'artiste. © 2015 RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Mathieu Rabeau

Une trentaine d'années plus tard, c'est justement un tableau de Hortense Haudebourt-Lescot que Maria Buhner donnera au musée du Louvre, sous conditions<sup>67</sup>. Il s'agit d'un autoportrait, où Hortense Haudebourt-Lescot se représente en buste, coiffée d'un grand béret noir, accessoire qu'elle a adopté comme le font traditionnellement les hommes artistes. Elle est la première peintresse à se peindre de cette façon (Hyde, 2016).

<sup>67</sup> Archives des musées nationaux, Département des peintures du musée du Louvre (série P). volume 7 (sous-Série P8), 1861-1880, Archives nationales, 20144790/76

Suzanne Behic joue l'intermédiaire entre Maria et le comte et sénateur Emilien de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-arts. Les éléments du dossier conservés aux Archives nationales comprennent la lettre que Suzanne, femme du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, lui adresse pour l'informer du souhait de Maria de céder cette œuvre.

Elle présente Maria comme une "élève et amie" de l'artiste et souligne que celle-ci n'accepte de donner cet autoportrait "qu'avec la certitude qu'il sera exposé et non enfoui dans les garde-meubles". Pour faire suite à cette décision de Maria, et afin de confirmer que l'œuvre a suffisamment de qualités pour intégrer les collections du Louvre, on envoie quelqu'un voir le tableau. Comme il l'indique dans une note, l'émissaire trouve deux fois porte close : Maria est absente et enterre sa sœur Marie Euphrasie. Le don est finalement accepté par le comte de Nieuwerkerke qui juge le tableau intéressant, et il est immédiatement exposé dans le passage qui conduit à la salle Vernet (Auvray, 1867). À partir de 1888, il rejoint la salle Denon, également dite "salle des portraits des artistes"<sup>68</sup>.

Un petit morceau de toile est constaté manquant en 1912. Cette détérioration fait vraisemblablement suite à un accident de nettoyage et non à un acte de vandalisme<sup>69</sup>. Il est retiré de l'exposition. Aujourd'hui, le tableau est toujours une pièce des collections du Louvre mais n'est plus montré.

## Expositions au Salon

Désignation	Année	Œuvres exposées	Lieu d'exposition	Adresse	Section du catalogue	Numéro	Type
Mlle M. Dauby	1831	Un portrait d'homme	Musée royal des arts (musée du Louvre)	169 rue du Faubourg Saint-Denis	Peinture	456	
Mlle Dauby	1833	Portrait de M. B.		22 rue des Martyrs		556	
		Portrait de Mme G.				555	
	Portrait de Mme D.	554					
	1834	Portrait de Mlle R.				431	
	1836	Portrait de Mme D.		8 rue de Thiroux		452	
	1838	Portrait de M. M.		22 rue de Godot-de-Mauroy		402	
		Portrait de Mme M.				403	
	1839	Portrait de femme				478	
		Portrait en pied de Mme S. P.				477	
	1841	Portrait de M. B.		104 rue Saint-Lazare		463	
Mme Buhner	1848	Portrait de Mlle G.		64 rue de Richelieu		685	
Mme Buhner (née Maria d'Auby)	1865	La Vierge et l'Enfant Jésus, d'après Raphaël		Palais des Champs-Élysées		rue Fontaine, 1	
Mme Buhner (née Maria d'Aury)	1866	Portrait d'homme	2098				

Illustration n°9 – Détail des participations de Maria au Salon

<sup>68</sup> Musée du Louvre. (1913). Les salles de peinture du musée du Louvre : plan-guide illustré. Paris : G.Braun. En ligne sur le site Gallica <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6271509c/f191.item.r=vernet>>, consulté le 05/05/2023

<sup>69</sup> Mémorial des Vosges, n°10266, édition du 28 août 1912

Au cours de mes recherches, je découvre que Maria expose plusieurs de ses tableaux au Salon de peinture et de sculpture, évènement annuel organisé par l'Académie des beaux-arts et qui représente la principale opportunité pour les artistes de l'époque de se faire connaître. En tapant "Maria Buhner" dans la barre de recherche simple de Google, le premier résultat qui apparaît est la page Wikidata qui lui est consacrée, et qui me donne cette information<sup>70</sup>. Sur la base Salons créée par le musée d'Orsay et recensant notamment le contenu des livrets des Salons artistiques parisiens, je trouve plus de détails sur sa participation.

<b>Année</b>	<b>Nombre d'œuvres proposées</b>	<b>Nombre d'œuvres acceptées</b>	<b>Nombre d'œuvres refusées</b>
1831	1	1	0
1833	3	3	0
1834	1	1	0
1836	2	1	1
1838	2	2	0
1839	3	2	1
1840	1	0	1
1841	1	1	0
1845	1	0	1
1848	1	1	0
1849	4	0	4

Illustration n°10 – Tableau des tentatives de participation au Salon de Maria

Les toiles de Maria sont conformes à ce qui est attendu des femmes qui se lancent dans la peinture: il s'agit essentiellement de portraits. Malheureusement, les catalogues des expositions se contentent d'une simple initiale pour désigner les personnes représentées, ce qui rend impossible leur identification. Maria expose ainsi 14 de ses œuvres, pour 10 participations au Salon entre 1831 et 1866<sup>71</sup>.

Etonnamment, sa participation au Salon ne prend pas tout à fait fin dès son mariage avec Pierre Buhner, comme cela arrive souvent (il n'est en général pas bien vu qu'une femme bourgeoise ait une activité trop importante, qui pourrait faire de l'ombre à son mari). Elle s'estompe très largement cependant, puisque Maria n'expose au Salon qu'une seule fois pendant son mariage, en 1848, et deux fois après le décès de Pierre. Elle propose toutefois des œuvres en 1845 et en 1849 mais la totalité d'entre elles sont refusées, ce qui l'empêche de participer ces deux années-là<sup>72</sup>.

<sup>70</sup> « Maria Buhner ». En ligne sur le site Wikidata <<https://www.wikidata.org/wiki/Q107478764>>, consulté le 10/04/2023

<sup>71</sup> Musée d'Orsay. Liste des œuvres de Mille Dauby, Mille M.Dauby, Mme Buhner et Mme Buhner (née Maria d'Auby). En ligne sur le site Base Salons 1673-1914. <<http://salons.musee-orsay.fr/index/oeuvres/50>>, consulté le 05/05/2023

<sup>72</sup> Griffiths, H. & Mill, A. Base de données des salonniers (1827-1850). En collaboration avec les Archives des Musées Nationaux. En ligne sur le site Humanities research <<http://humanities-research.exeter.ac.uk/salonartists/artist/id/1307>> consulté le 10 avril



Illustration n°11 – Recto et verso de la photo-carte dédiée par Mme Boieldieu

Mais Maria semble avoir une autre corde à son arc. La dédicace au dos d'une photographie de l'un des vieux albums de famille révèle qu'elle donne à son tour des cours à des personnalités du Second Empire : Thècle Virginie Henriette Abdon Textor de Ravisi (1825-1899), épouse du compositeur Adrien Louis Victor Boieldieu (1815-1883), indique ainsi qu'elle fut élève de Maria. Le portrait dédié de son époux, offert à Maria est également présent dans le même album, et daté du 24 mai 1863.

Maria ne remportera jamais de récompense auprès de l'Académie et ses œuvres ne suscitent pas de commentaires particuliers, mais elle a néanmoins son entrée au Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs constitué par Emmanuel Bénézit, ouvrage de référence en Histoire de l'art, ainsi que dans le Dictionnaire Général des Artistes de l'école française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à nos jours, dit le Bellier et Auvray. Je la retrouve aussi dans l'annuaire de la Gazette des Beaux-arts<sup>73</sup> et dans l'annuaire des Beaux-arts et des arts décoratifs.<sup>74</sup> Maria fait également partie des sociétaires perpétuels de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, fondée en 1844<sup>75</sup>.

## Commandes officielles

En tapant le nom Buhner dans le moteur de recherche des Archives nationales, je découvre Maria présente à deux reprises dans la base Arcade, la base de données des acquisitions d'art. L'une des notices fait état d'une commande de tableau achevée en 1843<sup>76</sup>. En 1842, Maria écrit

<sup>73</sup> Annuaire de la Gazette des Beaux-arts, ouvrage contenant tous les renseignements indispensables aux artistes et aux amateurs. (1870-1872). Paris : Bureau de la Gazette des Beaux-arts, rue Vivienne 55

<sup>74</sup> Annuaire des Beaux-arts et des arts décoratifs. (1879). Première année, Paris : Berger-Levrault et Cie, libraires-éditeurs

<sup>75</sup> Annuaire de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs. (1888 et 1891). Paris.

<sup>76</sup> Base Arcade, numéro de notice AR311149

au ministre de l'Intérieur : elle souhaite faire partie des artistes désignés pour effectuer des copies de tableaux cette année-là (cf. Annexe 1). C'est dans cette lettre qu'elle se présente comme la "fille d'un colonel sans fortune", certainement afin de sensibiliser son destinataire à son appartenance à une famille qui, malgré son dévouement envers l'État, n'a pas reçu de traitements de faveur. Maria donne d'autres arguments : elle affirme avoir déjà effectué des commandes officielles à deux reprises, pour la copie du portrait du Roi et pour un tableau d'église.

Le ministre accède à sa demande et lui passe la commande d'un tableau religieux qui sera finalement adressé à l'église du Thillot, dépendant de la commune de Ramonchamps située dans les Vosges. Le tableau représente l'Assomption de la Vierge et est une copie d'un tableau des collections du Musée royal, aujourd'hui musée du Louvre<sup>77</sup>.

Le dossier conservé aux Archives nationales, sur le site de Pierrefitte, contient 14 pièces issues de la correspondance entre les acteurs de cette commande :

- le courrier initial du 11 mars 1842 écrit par Maria, dans lequel elle fait sa demande de travaux de peinture,
- le brouillon du courrier qui lui fait réponse, écrit par le ministre de l'Intérieur et daté du 6 avril 1842, où celui-ci affirme que la demande sera réexaminée lorsque la nécessité d'une telle réalisation se présentera,
- une note non-datée qui indique que Maria rappelle sa demande faite huit mois auparavant,
- une note et son brouillon écrits par le maître des requêtes et directeur des Beaux-arts le 27 décembre 1842 selon lesquels le lieutenant général Teste et le député de l'Aube appuient la demande de Maria,
- une note datée du même jour arrêtant que Maria est chargée d'exécuter la copie d'un tableau de sainteté du musée Royal,
- un courrier écrit le 29 décembre 1842 par le directeur des Beaux-arts à Maria, pour l'informer de la décision de lui confier la copie d'un tableau dont le choix sera soumis à l'approbation du ministre, et l'allocation d'une somme de huit cent francs pour ce travail,
- une lettre de Maria datée du 25 août 1843 où elle affirme avoir terminé la copie du tableau et la laisse à la disposition du comte Duchatel, ministre de l'Intérieur, à son atelier rue Cadet n°23,

<sup>77</sup> Archives nationales, F/21/18, dossier 32

- une note en date du 9 janvier 1844 où le maître des requêtes et directeur des Beaux-arts certifie que Maria a terminé son travail et autorise le paiement de huit cent francs,
- le brouillon d'un arrêté concernant le paiement de cette somme, même date,
- un courrier signé du directeur des Beaux-arts, daté du 13 janvier 1844, adressé à Maria pour lui annoncer que la somme est mise à sa disposition et l'informer des modalités de retrait de l'ordonnance de paiement,
- un courrier du 10 janvier 1844 écrit par le député des Vosges, le vicomte Siméon, où il demande au ministre de l'Intérieur un tableau pour orner l'autel de l'église du Thillot nouvellement reconstruite,
- une note et son brouillon du 16 janvier 1844 où le maître des requêtes et directeur des Beaux-arts propose au ministre de l'Intérieur d'accorder à l'église du Thillot le tableau réalisé par Maria, resté sans destination
- un courrier du 23 janvier 1844 adressé au ministre de l'Intérieur par le député des Vosges le remerciant de la décision d'accorder le tableau à l'église du Thillot.

L'autre mention dans la base Arcade porte sur une commande précédente, celle dont Maria parle dans son courrier, concernant un tableau religieux. Maria effectue cette commande de 1831 à 1841. Il s'agit à nouveau d'une toile destinée à un lieu de culte, ici l'église de Chabeuil dans la Drôme. Je n'ai pas retrouvé de dossier équivalent à la commande du Thillot, seulement la liste récapitulative de paiement microfilmée consultable sur le site de Pierrefitte-sur-Seine<sup>78</sup>, mais qui n'apporte pas plus de renseignements que la notice disponible sur la base Arcade<sup>79</sup>. Le tableau, intitulé *Saint Jean précurseur*, est à nouveau une copie, et vient remplacer la copie de "la Vierge et l'enfant Jésus" d'après Murillo. Maria reçoit pour cette commande 600 francs.

J'ai essayé de retrouver la trace des œuvres réalisées pour ces commandes officielles. L'église du Thillot, jugée trop étroite pour accueillir les paroissiens, n'existe plus et a été remplacée par l'église Saint-Jean-Baptiste en 1904. À Chabeuil, l'église Saint-Jean-Baptiste a été construite entre 1858 et 1861 à l'emplacement de l'église Saint-Andéol, et les tableaux qu'elle contient ont été réalisés par un artiste local et un peintre décorateur lyonnais.<sup>80</sup> Dès lors, difficile d'établir ce qu'il est advenu des toiles de Maria. Bien que je n'ai pas d'informations sur le tableau à partir duquel la commande à destination de Chabeuil a été réalisée, je suppose que celui-ci se trouve également dans les collections du Louvre, car il est plus facile pour un artiste d'effectuer

<sup>78</sup> Registre d'achats et de commandes, Archives nationales, F/21/496/A, dossier 1, pièce 3

<sup>79</sup> Base Arcade, numéro de notice AR200608

<sup>80</sup> Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste, Chabeuil. (2021). En ligne sur le site Carte collaborative du patrimoine de la Drôme <<https://cartepatrimoine.ladrome.fr/notice-3926>>, consulté le 10/04/2023



une copie à partir d'un tableau exposé que depuis une reproduction sur papier. Malheureusement, aucun tableau n'est intitulé "Saint Jean précurseur (le titre a pu être modifié à plusieurs reprises)", et les œuvres consacrées à Saint Jean-Baptiste sont trop nombreuses pour pouvoir déterminer de quelle toile Maria aurait pu faire la copie. Il en va de même pour les peintures représentant l'Assomption, et n'ayant pas d'indication sur l'auteur originel du tableau ayant été copié, il ne m'est pas possible de savoir à quoi ressemble le tableau de Maria.

## **Décès des époux**

### **Pierre Buhner**

Pierre décède à 57 ans, sensiblement comme son père (qui meurt, lui, à 56 ans). Les archives notariales ne contiennent qu'une copie de son acte de décès, survenu le 14 avril 1856 à son domicile de la rue Richelieu, joint à un acte de notoriété dressé par le notaire Philippe Beaufeu, qui précise qu'aucun inventaire après décès n'a été réalisé. Ce sont Henri Paul Abel Potel, maître de bains, et Antoine Etienne Prosper Potier, entrepreneur en bâtiment, qui signent l'acte. Le même Abel Potel fait la déclaration du décès auprès de l'Etat civil, accompagné de Jean Brunet, associé de Pierre<sup>81</sup>.

Comme l'indique le registre journalier des inhumations, Pierre est inhumé dans le caveau familial, avec ses parents, au cimetière du Père-Lachaise<sup>82</sup>.

Grâce à la créance obtenue suite à la vente de la maison qu'il possédait avec sa tante Françoise Adélaïde Maschrée en 1853 et à ses intérêts, aux droits de Pierre dans la société Buhner et Compagnie, et au mobilier du couple, Maria reçoit 36 838 francs de la succession dont la déclaration est enregistrée en octobre 1856. Pierre René, seul héritier laissé par Pierre, reçoit 73 677 francs.<sup>83</sup> Le 15 novembre 1865 est enregistrée une omission dans la déclaration de succession précédemment déclarée qui ajoute 93,78 francs à l'héritage conséquent que touche René Buhner<sup>84</sup>.

### **Postérité de la maison Buhner**

Pierre Buhner décède en 1856, et son fils ne reprend pas sa suite. Ses magasins ont pris une place importante dans le paysage du commerce parisien. La maison Buhner est mentionnée dans une biographie de l'écrivain et metteur en scène Victorien Sardou : "Un jour n'ayant plus

<sup>81</sup> Notoriété après le décès de M. Buhner, Par M<sup>e</sup> Beaufeu, Archives nationales, MC/ET/XVI/1226

<sup>82</sup> Registre journalier des inhumations du cimetière du Père-Lachaise, Archives de Paris, CPL\_RJ18561856\_01

<sup>83</sup> Archives de Paris, DQ7 10.674

<sup>84</sup> Archives de Paris, DQ7 10.675

d'argent [...] il trouve fort heureusement dans le tiroir de sa table les cachets des bouteilles de la Compagnie Buhner, épaves d'un temps plus aisé, sur lesquels on rend vingt centimes" (Mouly, 1931). Pourtant, l'histoire de la maison ne s'arrête pas là.

**NICOLAS (L.)**

**22, rue Paradis-Poissonnière. — PARIS.**

**Maison fondée en 1826 par M. BUHNER et C<sup>e</sup> pour la vente des vins en bouteilles, première maison de ce genre, en 1858, le nombre des succursales de la maison était de 12, il est aujourd'hui de trente-cinq.**

**La maison NICOLAS fournit aujourd'hui au public les meilleurs crus dans des conditions fort raisonnables, la marque de la maison et le prix du vin sont imprimés sur les bouchons, cette précaution met l'acheteur à l'abri de toute fraude.**

**Récompenses : Médaille de bronze Exposition de 1867; nommé chevalier de l'Ordre du Christ comme membre du Jury de dégustation.**

Illustration n°12 – Encart de la maison Nicolas, catalogue général de l'Exposition Universelle de 1878

Après le décès de Pierre, la dissolution de la société Buhner et Compagnie est actée par le Tribunal de Commerce de la Seine le 8 septembre 1856<sup>85</sup>. Au 64 rue de Richelieu, le fonds de commerce de la société Buhner et Compagnie est mis en vente par Maria et Pierre René. L'annonce est publiée dans *Le Constitutionnel*.<sup>86</sup> Seul Jean Brunet obtient la faculté d'exercer à nouveau dans le domaine de la vente de vins. Cependant dès le 22 novembre suivant, Amédée Jauge forme une société identique sous la raison Luquet et Compagnie avec Louis Ernest Bertrand, rentier, et Jean Louis Jules Luquet, négociant en vins demeurant au 64 rue de Richelieu, où la société est basée<sup>87</sup>. Celle-ci apparaît dans l'Annuaire et almanach du commerce de 1858 sous l'intitulé "Buhner et Cie (J. Luquet et Cie, successeurs)"<sup>88</sup>.

En 1860, le corps d'un homme est retrouvé dans la Seine. Parmi ses effets personnels, son portefeuille avec à l'intérieur une adresse indiquant : "Buhner et comp. L. Nicolas, successeur, marchand de vins, eaux de vie et liqueurs. Magasin principal rue Paradis-Poissonnière, n°22, à Paris. (Représenté par J. Clément)"<sup>89</sup>. Quelques mois plus tôt, le 15 octobre 1859, Louis Etienne Nicolas, fils d'un receveur général des douanes âgé de 30 ans, crée une société en commandite avec une autre personne pour l'exploitation d'une maison de commerce de vins, eaux de vie et liqueurs. Tout comme Pierre Buhner, son ancien associé Jean Brunet et le nouvel associé d'Amédée Jauge, Jules Luquet, lui aussi réside au 64 rue de Richelieu.

Louis Etienne Nicolas est le fondateur des Etablissements Nicolas, qui deviendront les caves Nicolas, entreprise phare de la vente du vin en France et à l'international, et la préférée

<sup>85</sup> *La Gazette des Tribunaux*, édition du 20 septembre 1856

<sup>86</sup> *Le Constitutionnel*, édition du 13 octobre 1856

<sup>87</sup> *Le Droit : Journal des Tribunaux*, édition du 28 novembre 1856

<sup>88</sup> *Annuaire et almanach du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*. (1858)

<sup>89</sup> *L'Echo Pontoisien*, édition du 22 juin 1916, n°25. Archives départementales du Val d'Oise, PER 135 19

des français en 2022<sup>90</sup>. Comme c'était le cas pour les sociétés de Pierre Buhner, Louis Nicolas place le premier siège de sa société au 64 rue de Richelieu. En 1862, plusieurs des succursales de sa société sont d'ailleurs les mêmes que celles de Buhner et Compagnie : on retrouve dans l'Annuaire et almanach du commerce les magasins du 9 rue d'Arcole, du 8 rue de Bretagne, du 4 rue Neuve-Bourg-l'Abbé, du 68 rue Cléry, du 51 rue du Roi-de-Sicile et du 5 rue Lancry, ainsi que certaines adresses mitoyennes ou voisines d'anciens dépôts Buhner – le 25 rue Sainte-Apolline et le 142 rue Saint-Lazare.

“Buhner et cie (L. Nicolas successeur)” ou “Nicolas (ancienne maison Buhner)” : c'est de cette façon que la maison apparaît désormais dans l'annuaire du commerce. Dans le catalogue de l'Exposition Universelle de 1878, les établissements Nicolas se présentent comme la “1ère maison à vendre du vin en bouteille”<sup>91</sup>. L'encart précise que la maison a été créée en 1826 ; des cartes postales anciennes représentant des magasins Nicolas montrent que la marque communiquera plus tard sur la date de 1822, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

Je m'interroge sur le flou persistant autour de cette année fondatrice : 1822 est l'année reprise de façon unanime par les articles et les ouvrages contemporains qui abordent l'histoire de la marque, sans plus de détails. En 2022, la marque fête son bicentenaire, et entretient l'idée selon laquelle Louis Nicolas aurait fondé sa société en 1822... lui qui est pourtant né à Tarascon en 1829<sup>92</sup>. Le maître de conférences Stéphane Le Bras, spécialiste de l'histoire du vin, de l'alcoolisme et de l'alimentation indique qu'« il y a une forme de flou autour de la naissance de l'entreprise » dans un article de Libération écrit pour l'occasion (Renson Miquel, 2022). N'ayant pas trouvé d'autres indices dans la presse ancienne sur une société créée par Pierre Buhner avant 1832, j'ai interrogé plusieurs auteurs et universitaires mentionnant la maison Buhner et les Etablissements Nicolas dans leurs écrits pour aborder l'histoire économique des entreprises en France et le succursalisme. Je n'ai pas obtenu de réponse ; aussi, j'ai poursuivi mes recherches dans les registres des actes de société. Je n'ai trouvé aucune mention d'une société portant le nom de Buhner avant 1832. En 1822, Pierre était-il rentré du Havre ? A-t-il participé à la formation d'une société portant le nom d'un autre associé, avant de créer sa propre maison ? C'est possible. Mais pour s'en assurer, il faudrait consulter l'ensemble des actes de société formées entre 1822 et 1832. Une autre hypothèse est que Louis Nicolas, pour renforcer l'image de sa maison, ait choisi de communiquer sur une ancienneté plus importante que celle qu'elle possédait en réalité.

<sup>90</sup> Nicolas est élu Marque Préférée des français dans la catégorie caviste. (2022) Communiqué de presse du 28 février 2022. En ligne <<https://corporate.nicolas.com/wp-content/uploads/2022/03/Communiqué-Nicolas-élu-Marque-Préférée-des-Français.pdf>>, consulté le 05/05/2023

<sup>91</sup> Exposition universelle de Paris. (1878). Catalogue général descriptif de l'exposition : section française

<sup>92</sup> Dossier nominatif de la légion d'honneur, Archives nationales, LH/1988/8

Louis Nicolas développe le réseau de succursales jusqu'à le faire sortir de Paris. Après avoir acquis le domaine d'Arcy qu'il exploite pour la production de lait (Nicolas, 1889), Louis Nicolas mêle dans ses magasins la vente de vin à celle du lait. Lorsqu'il décède en 1906 à l'âge de 76 ans<sup>93</sup>, c'est son fils Etienne qui prend sa suite et recentre l'activité de l'entreprise autour de la vente de vins de qualité supérieure.

## Maria Dauby



Maria survit 34 ans à Pierre : elle s'éteint à la fin du siècle, en 1890. Elle ne s'est pas remariée après le décès de son époux, et décède au 110 rue Demours, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, le 10 décembre. La déclaration de succession de Maria indique qu'elle vivait à cette adresse en compagnie de son fils René et de son épouse Berthe, dont c'est alors la résidence principale : c'est d'ailleurs déjà le cas pour Berthe au moment de son mariage avec René, et à nouveau en 1891 au mariage de la fille du couple, auquel Maria n'assistera donc pas.

Les déclarants sont deux employés non-parents, qui sont aussi les déclarants de l'acte précédent concernant la mort d'un homme sans rapport a priori avec Maria. Aucun inventaire n'est réalisé après son décès, seul un acte de notoriété, dressé par le notaire Dufour de l'étude XLVIII. Adolphe Anthème Coste, publiciste, et Léon Laguerre, docteur en droit, sont les témoins attestant avoir parfaitement connu la défunte.<sup>94</sup>

Maria n'a que son fils comme héritier. Avant son décès, elle vivait de ses rentes : sa

Illustration n°13 – Tombe de Maria Dauby, de Pierre Buhner et de ses parents, cimetière du Père-Lachaise

<sup>93</sup> Le Figaro, édition du 19 janvier 1906

<sup>94</sup> Notoriété après le décès de Mme Veuve Buhner, Archives nationales, MC/ET/XLVIII/1327

succession, dont je retrouve la déclaration grâce aux fiches nominatives des successions déclarées conservées par les archives de Paris<sup>95</sup>, est essentiellement composée, en dehors de sa garde-robe estimée 100 francs, d'actions (au nombre de 57) et d'obligations (au nombre de 134) de compagnies de chemins de fer diverses. On y trouve aussi, entre autres, 9 actions à la Banque de France et 4 obligations foncières. Léon Laguerre est le mandataire de la succession dont la valeur totale est de 180 711, 17 francs.



Illustration n°14 – Détail des inscriptions encore visibles sur la pierre tombale et déchiffrement

C'est au cimetière du Père-Lachaise que Maria repose, aux côtés de son mari et de sa belle-famille : je le découvre la première fois alors que je cherche la tombe du père de Pierre grâce aux indications du registre journalier du cimetière, en déchiffrant les traces d'inscriptions encore visibles. L'information est aussi indiquée dans le registre journalier des inhumations du cimetière correspondant à l'année de décès de Maria<sup>96</sup>.

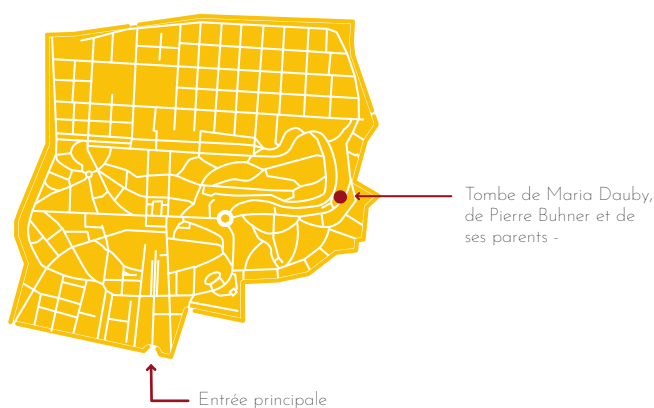


Illustration n°15 – Emplacement de la tombe de la famille Buhner

<sup>95</sup> Déclaration de succession de Jeanne Marie Geneviève Dauby, Archives de Paris, DQ7 11929

<sup>96</sup> Registre journalier d'inhumations du cimetière du Père-Lachaise, décembre 1890, CPL\_RJ18901891\_01

# L'ascendance de Pierre Buhner

## Étude des lieux de vie : Lyon et le quartier de la Pêcherie

En remontant l'arbre au-delà de Pierre Buhner, je constate donc que ses ascendants immédiats ne sont pas parisiens mais lyonnais, de naissance ou d'adoption. Afin de replacer l'histoire de cette généalogie dans son environnement et son contexte historique d'alors, il me paraissait important d'introduire le Lyon du 18<sup>e</sup> siècle et le quartier habité par la famille.

### Toponymie et héraldique

Le nom de la ville de Lyon est issu de Lungdun, Lungdunon ou Lugudunon dont l'onomastique reste encore à ce jour mystérieuse. Ce nom gaulois pourrait résulter de l'assemblage de "Lug", divinité celtique dont le messager est un corbeau, et de "dunos", qui signifie "colline" et renverrait à la colline de Fourvière. La signification pourrait ainsi être "colline de Lug" ou "colline aux corbeaux", mais une autre hypothèse avance celle de "colline de lumière", en référence au proto-indo-européen "leuk", "briller", dont "lug" serait dérivé.

Si les armoiries de la ville ont connu de nombreuses formes depuis le V<sup>e</sup> siècle, leur forme actuelle ne date que de 1859. Dès l'origine, le champ de l'écu est de gueules. Bien que le nom de la ville ne renvoie pas à l'animal, les comtes de Lyon adoptent au X<sup>e</sup> siècle des armes parlantes, avec un lion d'argent au centre de l'écu. Le lion est néanmoins un symbole de la ville attesté dès l'Antiquité, peut-être afin d'honorer Marc Antoine qui aurait été l'un des bienfaiteurs de Lyon. Le chef de France, une bande d'azur fleurdelysée, est un privilège accordé en 1320 par Philippe IV en symbole de sa protection. Le semis des fleurs de lys est réduit à trois en 1376 après que Charles V ait modifié ses armes.

Après la Révolution française, la ville retrouve ses armoiries, où trois abeilles posées de face remplacent les fleurs de lys du chef, avant que celles-ci ne soient restaurées en 1815. Louis XVIII augmente les armoiries par l'ajout d'une épée tenue par le lion, en mémoire du siège de 1793. En 1830, les fleurs de lys sont remplacées par trois étoiles d'or, jugées plus neutres d'un point de vue symbolique. Les armoiries finalement adoptées à partir du Second Empire sont celles de 1376.

Le blasonnement est le suivant : "De gueules au lion armé et lampassé d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or". La devise traditionnelle de Lyon est "virtute duce, comite fortuna", soit "avec la chance pour compagne et le courage pour guide", qu'aurait prononcée Cicéron au fondateur de la ville Lucius Munatius Plancus.

## Géographie et situation au XVIII<sup>e</sup> siècle

Lyon, ville d'importance depuis l'Empire romain, est située au centre d'un carrefour formé par le Massif Central et le Massif Alpin, dans le quart sud-est de la France. Elle est traversée par deux fleuves, le Rhône et la Saône, qui forment une grande presqu'île de 5 kilomètres au milieu de la ville. En plus des massifs montagneux qui forment le relief de la région, la ville est elle-même entourée de la colline de La Croix-Rousse ("la colline du labeur" au nord), celle de la Duchère (nord-ouest) et la colline de Fourvière ("la colline des prières" à l'ouest). C'est entre cette dernière et la Saône que se situe le Vieux-Lyon, quartier ancien dont les constructions et les rues datent du Moyen Âge et de la Renaissance. La ville est divisée en 9 arrondissements depuis 1852.

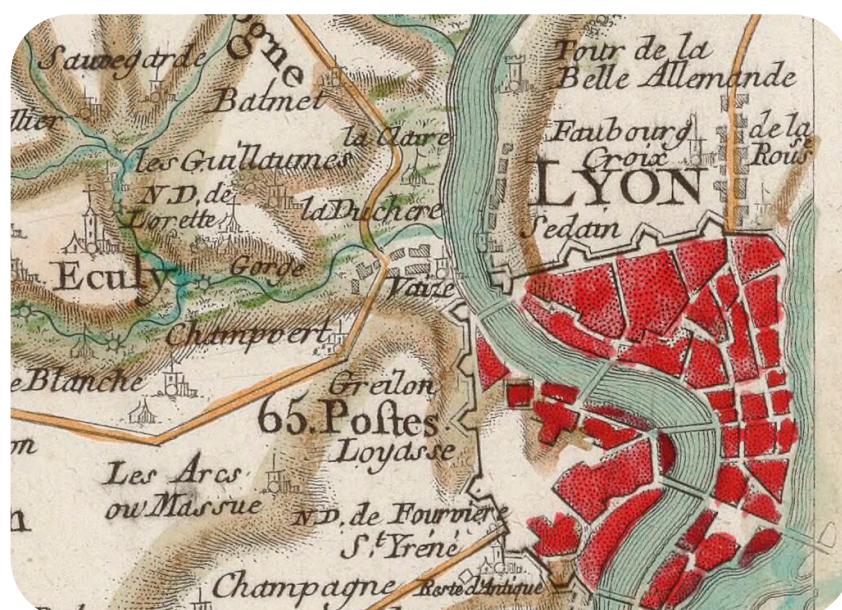


Illustration n°16 – Cassini de Thury, C.-F. 1760-1761. Carte générale de la France. N°87, feuille 53 (détail).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économie de la ville et de ses alentours est marquée par la création de nouvelles manufactures dans le secteur de la verrerie, le charbon, la quincaillerie et le textile<sup>97</sup>. L'industrie de la soie devient prépondérante : elle occupe plus de 60 000 employés, pour 150 000 habitants (Bayard & Dubesset 1991). Au cours de l'époque moderne, la population de Lyon augmente, ce qui aboutit à plusieurs chantiers d'agrandissement qui débutent dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La ville devient le chef-lieu du département de Rhône-et-Loire dès sa création. Mais à la Révolution, Lyon se soulève contre les Montagnards et est assiégée durant deux mois par les armées de la Convention nationale. C'est en effet là que le meneur jacobin Joseph Chalier est guillotiné : la ville soutient le parti des Girondins. Elle perd son nom

<sup>97</sup> Lyon et sa région, Rhône, Loire, Ain, Nord Isère. 2015. Paris : Gallimard Loisirs (Geoguide)

et devient "Commune-Affranchie" suite à un décret de la Convention qui stipule "Lyon n'est plus", avant de le retrouver en 1794<sup>98</sup>.

Le quartier de la Pêcheurie est celui dans lequel évolue une partie des ascendants de Pierre. Il est situé sur la Presqu'île, sur la rive gauche de la Saône ("côté empire", comme disaient les Lyonnais pour désigner le côté du Saint-Empire Germanique, en opposition à l'autre rive, "côté royaume", en référence au royaume de France)<sup>99</sup> et dans le 1<sup>er</sup> arrondissement. Le quartier a subi de nombreuses transformations au cours du Second Empire depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment pour faciliter la circulation des troupes dans les rues de la ville. Il doit son nom au marché aux poissons ouvert, puis à la halle aux poissons construite en 1671.

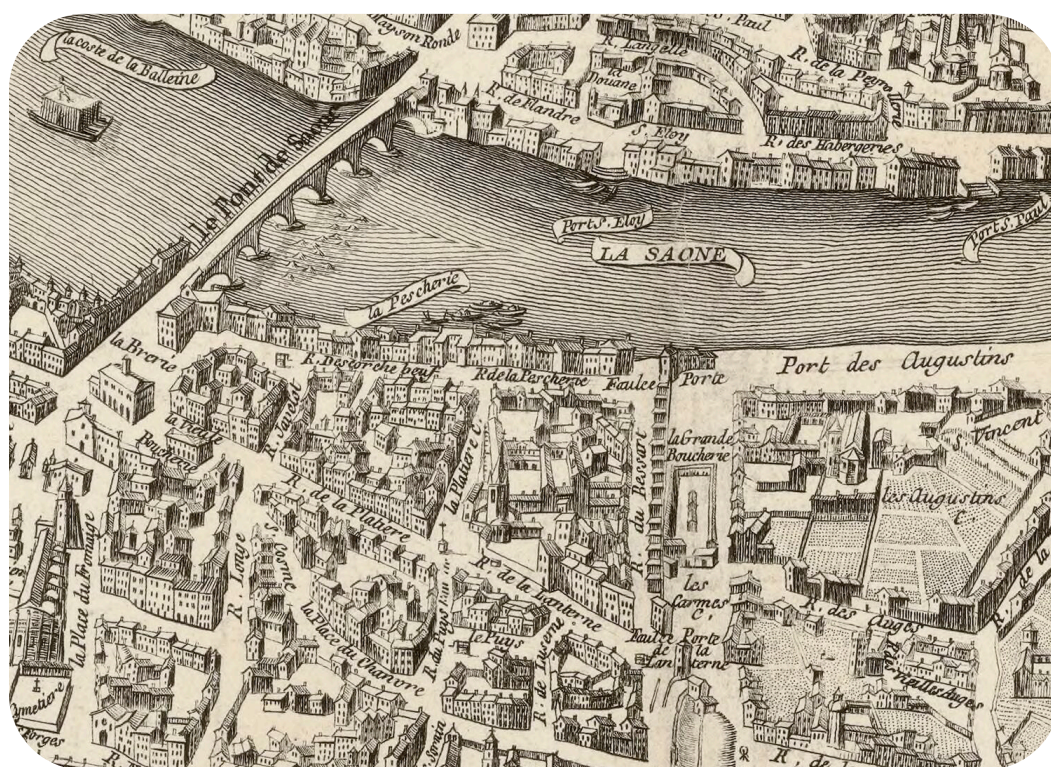


Illustration n°17 – Moithey, M-A. 1740. Plan scénographique de la Ville de Lyon sous les règnes de François Ier et de Henri II (détail).

Le père de Pierre, Claude Buhner, et ses parents Jean Jacques Binner et Pierrette Foray, habitent au 97 rue de la Pêcheurie ou de la Poissonnerie (la rue est désignée dans les actes sous ces deux dénominations, il s'agit du même emplacement). Le quartier est entièrement repensé entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Ducouret, 2005) de sorte qu'il ne reste plus de trace de la maison où ils résidaient. La rue de la Pêcheurie est à proximité immédiate du quai, sur lequel sont amarrés de petits bateaux-réservoirs appelés « bachots », grâce auxquels les habitants pêchent des poissons d'eau douce dans la Saône et les conservent vivants

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> La petite histoire des noms des quais de Saône (suite). 2020. En ligne sur le site Cybèle <<https://cybele-lyon.fr/petite-histoire-noms-des-quais-de-saone-suite/>>, consulté le 03/05/2023



(Montenach, 2012). Elle est aussi située à quelques minutes à pied de la place des Terreaux, emplacement de l'Hôtel de Ville.

Dans son ouvrage *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, l'écrivain, journaliste et médecin Jean-Baptiste Monfalcon affirme, concernant le quai d'Orléans, anciennement quai de la Pêcherie : "Ce quai, dont l'aspect était encore affreux il y a un demi-siècle, a été extrêmement amélioré ; son emplacement était occupé par une des rues les plus ignobles et les plus insalubres que jamais le vieux Lyon ait eues : celle de la Pêcherie, digne pendant de la rue du Bessard, sa voisine".



Illustration n°18 – Grobon, J.-M. L'ancien quartier de la Pêcherie à Lyon © A. Basset, Musée des Beaux-Arts de Lyon

Monfalcon écrit aussi, au sujet de la rue du Bessard, apparemment semblable à la rue Pêcherie : "Quoique n'existant plus depuis une quarantaine d'années, la rue du Bessard a conservé une célébrité malheureuse. C'était la plus infecte et la plus ignoble des rues de la ville ; bien qu'elle fut située à une très petite distance de la place des Terreaux et d'un quai fréquenté sur la Saône, elle était le rendez-vous de tous les genres d'immondices, au physique comme au moral. Étroite, obscure, mal pavée, continuellement souillée de boue ou de débris infects de triperies, ses maisons étaient affreuses, et peuplées de filles publiques de la pire espèce, et par de petits métiers. On y regardait à deux fois avant de s'aventurer au travers de ces bouges, et on se hâtait d'en sortir".

La rue Juiverie, où Jean Jacques Binner possède une maison au numéro 79, tient son nom de la population juive qui l'habitait aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Elle est située dans le Vieux-Lyon, au même niveau que le quartier de la Pêcherie placé en face, sur la Presqu'île. Les immeubles

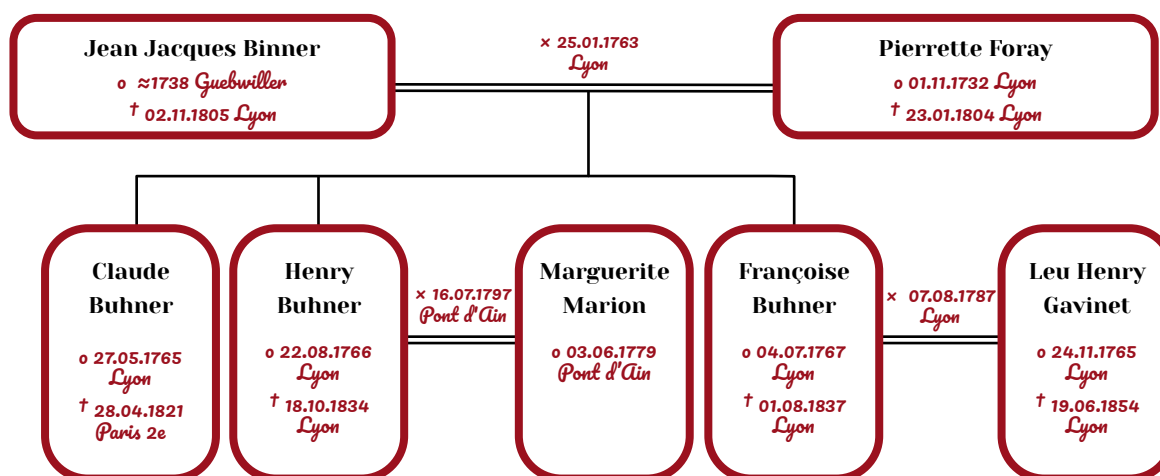
qui la composent aujourd'hui datent du XV<sup>e</sup> siècle, et ont été construits par des marchands et des notables.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Vieux-Lyon et le quartier de la Pêcherie sont reliés par le pont de pierre, longtemps le plus ancien de la ville, remplacé plus tard par le pont du Change au qui sera finalement détruit dans les années 1970. Déjà en place au XI<sup>e</sup> siècle, le pont de pierre un pont sur lequel ont été progressivement installées de nombreuses maisons. Celles-ci furent détruites à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de certaines situées aux deux entrées du pont. Les deux dernières arches du côté gauche de la rive étaient plus hautes et plus ouvertes afin de faciliter le passage des bateaux, nombreux et fréquemment déportés par le courant. Il comportait deux tours à chaque entrée ainsi qu'une autre au milieu : l'une de celles placées du côté gauche disposait d'une cloche d'alarme et était gardée par les citoyens le jour et les chanoines la nuit.

Sur la Presqu'île, la principale église est celle de Saint-Nizier, située en plein cœur et consacrée à un évêque de Lyon du VI<sup>e</sup> siècle. Privilégiée par les bourgeois de la ville, elle est déjà présente au Haut Moyen Âge, et subit des travaux de reconstruction complets à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. La façade de l'église est de style Renaissance, tout comme l'une des deux flèches dont elle est ornée, datée du XVI<sup>e</sup> siècle. La deuxième est de style gothique flamboyant, comme l'édifice en lui-même, et n'a été construite qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'édifice dispose de trois nefs avec chapelles latérales. De la paroisse dépend au XVIII<sup>e</sup> siècle plus d'un tiers de l'ensemble de la population de la ville. L'autre paroisse dont dépendent les membres de l'arbre est Notre-Dame de la Plâtière, dont les limites s'étendent au XVIII<sup>e</sup> siècle depuis la place de Platière au sud, les rues Lanterne, Terme et de la Croix-Rousse à l'est, la montée de la Grand'Côte, jusqu'à la rue du Nord, le passage de la Voûte au nord et les rues de l'Enfance, Tourette, du Sergent Blandan, la côte des Carmélites et la Saône à l'est. L'église, située sur l'actuelle impasse de la Platière, est fermée au culte à la Révolution, vendue comme propriété nationale en trois lots et finalement complètement détruite en 1869 (Martin, 1908).

## Les parents de Pierre Buhner

### Origines et jeunesse de Claude Buhner



Le père de Pierre Buhner, Claude, naît à Lyon le 27 mai 1765. Son acte de naissance est enregistré dans l'église Notre-Dame de la Platière. Il est l'aîné de trois enfants : son frère Henry a un an de moins que lui, sa sœur Françoise deux ans de moins que lui. Ils vivent avec leurs parents au 97 rue de la Pêcherie. Issu d'une famille de commerçants, Claude Buhner est, comme son propre père, pelletier et commissionnaire en peaux et fourrures : c'est par l'inventaire dressé après son décès<sup>100</sup> et plusieurs mentions dans les annuaires du commerce que je l'apprends. Ces mentions, ainsi que la naissance de Pierre à Paris, permettent de situer son installation dans la capitale vers 1800<sup>101</sup>. Les motivations de cette émigration restent cependant inconnues. Il est le seul de sa fratrie à partir : si Henry se marie à Pont d'Ain en 1797 avec Marguerite Marion (dont il divorce en 1806), il continue toutefois à vivre à Lyon où il tient la pelleterie avec son père sous la raison Buhner et fils cadet. Françoise quant-à-elle épouse Leu Henry Gavinet, un pharmacien issu d'une grande famille d'apothicaires de Lyon.

Le métier de pelletier consiste à travailler et à vendre des peaux d'animaux à d'autres artisans qui les utilisent pour la fabrication de vêtements en fourrure ou de pièces d'ameublement. La profession est ancienne et forme déjà une corporation à Paris en 1183 (Fierro, 1997). Les pelletiers préparent les peaux d'une grande variété d'animaux, tels que l'écureuil, l'agneau, le chat, le renard, l'hermine ou la loutre. Si au départ les pelletiers se distinguent des fourreurs, qui assemblent les peaux et fabriquent un produit fini, ce n'est plus le cas à partir de 1586, date à laquelle Henri III réunit les deux métiers en un seul corps par lettres patentes (de Lespinasse, 1897). Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la fourrure n'est plus, comme au Moyen Âge, une matière

<sup>100</sup> Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Chevrier après décès de Claude Buhner, Archives nationales, MC/ET/LV/300

<sup>101</sup> Almanach du commerce et de toutes les adresses de la ville de Paris, Duverneuil, édition de 1798

première pour les vêtements du quotidien. Elle se range désormais du côté du luxe et s'adresse à une clientèle fortunée.



Illustration n°19 – Cadastre de Paris par îlot (1810-1836). 7e quartier (Feydeau), îlot n°22 et 23, éch. 1/200. Archives de Paris, F/31/76/30.

Claude Buhner vit et travaille rue Beaubourg 636, dans le quartier Saint-Martin-des-Champs de l'ancien 7<sup>e</sup> arrondissement. Le n°636, disparu aujourd'hui, correspond au numérotage sectionnaire des maisons adopté à la Révolution. À partir de 1805, la ville opte pour la numérotation toujours en vigueur depuis. L'Almanach du Commerce de Paris de 1806 rend compte de cette nouvelle numérotation : l'adresse de Claude Buhner est répertoriée au n°43 de la rue. Sur le cadastre de Paris par îlot, la parcelle n°49 semble y correspondre.



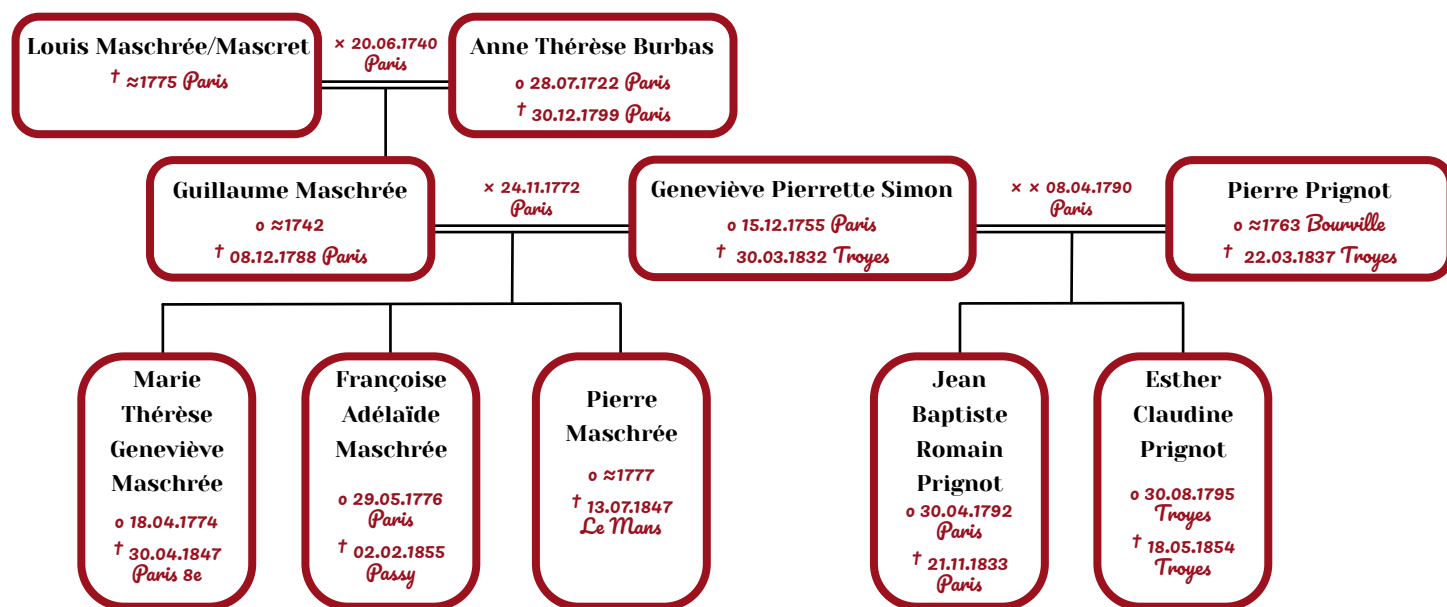
Illustration n°20 – Gaildrau, J. 1894. Rue Beaubourg N°37 à 45, 3<sup>ème</sup> arrondissement. Paris Musées / Musée Carnavalet

Avec cette information, j'ai tenté de retrouver des images de la façade de la pelleterie, bien que le magasin ait ouvert un demi-siècle avant l'apparition des premières photographies. La rue Beaubourg connaît plusieurs transformations au cours du siècle. D'abord, en 1851, elle fusionne avec la rue Transnonain, le passage Aumaire et la rue Saint Hugues (Deville & Hochereau, 1886), puis elle est élargie et construite selon un nouveau tracé en 1911. Une partie des maisons est alors détruite. Le peintre Jules Gaidreau et l'Union Photographique française ont gardé la trace de ce à quoi la rue pouvait ressembler. En comparant plan cadastral et parcellaire, je comprends que le n°43 de la rue Beaubourg deviendra le n°35 de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Origines et jeunesse de Marie Thérèse Geneviève Maschrée

Marie Thérèse Geneviève Maschrée, née à Paris le 18 avril 1774, est l'aînée d'une fratrie de 3 enfants : Françoise Adélaïde, sa cadette, est plus jeune qu'elle de 2 ans, et son frère Pierre, de 3 ans. Leur père Guillaume est, comme son propre père avant lui, marchand bonnetier dans la capitale. Il tient boutique avec leur mère, Geneviève Pierrette Simon, rue Saint Martin<sup>102</sup>.

Les époux sont mariés depuis 16 ans<sup>103</sup> lorsque Anne Thérèse Burbas, mère de Guillaume et grand-mère de Marie Thérèse Geneviève, demande l'interdiction de son fils – soit l'impossibilité pour lui de gérer et d'administrer ses biens et son commerce, ainsi que de passer un quelconque contrat ou acte sous peine de nullité. L'interdiction s'accompagne d'une demande de placement.



<sup>102</sup> Jugement d'interdiction de Guillaume Maschrée, Archives nationales, Y 5172

<sup>103</sup> Le 24 novembre 1772, cf. Fiches des mariages parisiens (1613-1805), Fonds Andrieu

Le jugement d'interdiction donne le détail des circonstances de cette demande :

“[...] depuis environ six ans ledit Maschrée s'est adonné à la boisson et à la débauche avec les femmes les plus crapuleuses, sa tête s'est entièrement dérangée, il a des attaques de nerfs qui le mettent dans un état de fureur et de démence.”

Après avoir été placé six semaines à l'Hôtel Dieu par sa mère et sa femme, puis 3 mois en pension, Guillaume, rentré chez lui, n'a pas changé de comportement. Au contraire, il continue de dilapider l'argent du foyer au cabaret de la Cloche, détourne désormais des marchandises, en achète d'autres non-déclarées pour les revendre et multiplie les absences. Le jugement fait comparaître le cousin germain de Guillaume, Raphael Carpentier, quatre voisins locataires de la même maison, sept voisins et amis des maisons proches et un curé fréquentant la famille

Tous le jugent dangereux, tant pour lui-même que pour son entourage, et témoignent de son ivresse quotidienne et de son instabilité qui perturbent leur tranquillité et les font craindre un accident. Surtout, tous reconnaissent les qualités de Geneviève Pierrette qui doit gérer la boutique et s'occuper de leurs enfants malgré les frasques de son mari. Ils l'appuient pour qu'elle soit nommée curatrice de Guillaume.

Guillaume finit par être également convoqué et interrogé ce qui lui est reproché. Peu coopératif, il présente une attitude nerveuse, restant silencieux ou débitant des phrases inaudibles. Lorsqu'on lui demande s'il a confiance en sa femme, il répond : “ Ha ! Pour cela il n'y a pas de réponse. Il ne doit pas y en avoir, après ce qu'elle me fait aujourd'hui ; ah ça ! C'est vrai.”

Le 13 décembre 1788, Geneviève Pierrette Simon est nommée tutrice de ses enfants : Guillaume, interdit un mois plus tôt, est décédé depuis 5 jours<sup>104</sup>. Elle se remarie en avril 1790 avec Pierre Prignot<sup>105</sup>. Ensemble, ils ont au moins deux enfants : Jean Baptiste Romain, né à Paris en 1792<sup>106</sup>, et Esther Claudine, née à Troyes en 1795<sup>107</sup>. Pierre y devient huissier impérial, et c'est dans cette ville que Geneviève Pierrette finit ses jours, à 77 ans, le 30 mars 1832<sup>108</sup>.

Les enfants Maschrée ne suivent pas leur mère dans l'Aube. Marie Thérèse Geneviève reste vivre à Paris, avec son mari Claude Buhner et sa sœur Françoise Adélaïde. Celle-ci divorce de Charles Hippolyte Gruyer après seulement 2 ans de mariage et vit un temps à la même adresse que les Buhner, rue Beaubourg 636<sup>109</sup>. Pierre Maschrée reprend quant-à-lui le métier

<sup>104</sup> Jugement de tutelle, Archives nationales, Y5173

<sup>105</sup> Fichier des mariages parisiens (1613-1805), Fonds Andriveau

<sup>106</sup> Registre des mariages de la commune de Troyes, année 1813, Archives départementales de l'Aube, 4E 31745

<sup>107</sup> Registre des mariages de la commune de Troyes, année 1824, Archives départementales de l'Aube, 4E387\_316

<sup>108</sup> Registre des décès de la commune de Troyes, année 1832, Archives départementales de l'Aube, 4E387\_414

de marchand bonnetier, toujours à Paris. Leur grand-mère Anne Thérèse Burbas décède en 1799.

Pierre Maschrée se marie en 1801 avec Antoinette Marguerite Fournier et finit par s'installer au Mans, où il décède après un séjour à l'hôpital en 1847<sup>110</sup>, quelques mois avant Marie Thérèse Geneviève.

Françoise Adélaïde meurt le 2 février 1855, au numéro 11 Grande Rue, à Passy<sup>111</sup>. Elle laisse deux testaments olographes : le premier daté du 1<sup>er</sup> janvier 1839, dans lequel elle institue sa sœur Marie Thérèse Geneviève comme légataire universelle, et à défaut, son neveu Pierre ; le second, daté du 1<sup>er</sup> mars 1845, annule toute disposition précédente et institue Pierre comme légataire universel et à défaut, le fils de Pierre, René, petit-neveu de Françoise Adélaïde.

## **Le mariage de Claude et Marie Thérèse Geneviève**

Claude Buhner et Marie Thérèse Geneviève Maschrée passent un contrat de mariage le 23 Pluviôse de l'an 4, soit le 12 février 1796, devant le notaire Mélite Lémire de l'étude notariale XXXIV de Paris, rue des Déchargeurs.<sup>112</sup> J'y apprends que les futurs époux sont voisins : Claude habite rue Saint Martin n°78, Marie Thérèse Geneviève, juste à côté, au numéro 79. C'est peut-être ce qui a conditionné leur rencontre. Le couple a 9 ans d'écart : en 1796, elle a 21 ans, lui, 30 ans.

Les époux s'unissent sous le régime de la communauté de biens, selon la coutume de Paris. Leurs dettes et hypothèques respectives éventuelles ne sont pas partagées. La totalité des biens de Claude est estimée à trois mille livres, à laquelle s'ajoutent 45 titres de rente provenant d'actions de la caisse Lafarge ; la dot de Marie Thérèse Geneviève est un peu plus modeste, mais néanmoins importante, puisqu'elle s'élève à mille livres. Claude dote sa future épouse de cent livres de rente viagère à titre de douaire. Elle ne pourra donc en bénéficier que dans l'éventualité où elle survivrait à Claude.

Le contrat est passé en présence de la grand-mère de Marie Thérèse Geneviève, Anne Thérèse Burbas, et de sa sœur Françoise Adélaïde, encore mineure. Il n'est pas précisé si les sept autres témoins mentionnés sont plutôt amis de Claude ou de Marie Thérèse Geneviève. On compte parmi eux deux marchands bonnetiers et un négociant.

La cérémonie du mariage a lieu dès le lendemain, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement ancien<sup>113</sup>,

<sup>109</sup> Partage de la succession Veuve Maschrée, Archives nationales, MC/ET/I/673

<sup>110</sup> Registre des naissances, mariages, décès, Le Mans, année 1847, Archives départementales de la Sarthe, 5Mi 191\_273-278

<sup>111</sup> Fichiers des actes reconstitués, Archives de Paris, V3E/D 01021

<sup>112</sup> Contrat de mariage entre le citoyen Buhner et la citoyenne Maschrée, Archives nationales, MC/ET/XXXIV/808

<sup>113</sup> Fiches des mariages parisiens (1613-1805) Fonds Andriveau,

certainement dans la paroisse Saint-Merri, située à proximité et dont leurs domiciles dépendent. Ce sont les actes reconstitués du fonds Andriveau qui me permettent de le savoir : les autres traces de ce mariage ont vraisemblablement disparu dans l'incendie survenu en 1871.

## **Vie et décès des époux**

Claude décède le 28 avril 1821 au domicile qu'il loue avec son épouse, le 42 rue Sainte-Anne, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement ancien. Ce sont Germain Dubois, un horloger demeurant au 22 rue Saint Honoré, et Pierre Joseph Dauby résidant au 15 rue Neuve Saint-Augustin – le père de Maria Dauby, future épouse de Pierre Buhner – qui témoignent du décès. Je trouve la transcription de cet acte dans le dossier de notoriété après décès du couple formé par Claude et Marie Thérèse Geneviève. L'inventaire dressé après le décès de Claude par le notaire Antoine Marie Augustin Chevrier m'apprend que Marie Thérèse Geneviève y tient un hôtel garni, un immeuble où on peut louer une chambre meublée. L'inventaire, réalisé entre le 1<sup>er</sup> et le 11 juin 1821, décrit chacune des pièces du bâtiment et leur contenu et comporte 41 pages. Le partage de la succession s'élève à 18 708, 45 francs, un tiers revenant à chaque héritier : 6 236, 15 francs pour Marie Thérèse Geneviève, la même somme pour son fils Pierre. À cela s'ajoutent la maison du faubourg Saint-Antoine dont a hérité Marie Thérèse Geneviève, qu'elle possède toujours en commun avec son frère et sa sœur, ainsi que les deux maisons lyonnaises dont a hérité Claude Buhner à la suite du décès de son père Jean Jacques et dont Henry, le frère de Claude, gère l'administration et la perception des loyers. Grâce à l'inventaire des papiers, j'obtiens les dates et les noms des notaires concernant le partage de la succession du père de Claude, à Lyon.

Après le décès de Claude, l'annonce de l'adjudication de biens immeubles situés à Troyes appartenant en partie à Marie Thérèse Geneviève, pour le reste à ses frères et sœurs Pierre, Françoise Adélaïde, Jean Baptiste Romain, Claudine Esther et son mari Nicolas Michel Boivin, est publiée dans le Journal de l'Aube les 11 octobre et 13 novembre 1832. Je suppose qu'il s'agit de propriétés héritées du couple formé par Pierre Prignot et Geneviève Pierrette Simon. Elles consistent en deux maisons, l'une au 31 rue de la Monnaie, l'autre au 2 Faux-Fossés du faubourg Sainte-Savine, et de plusieurs terres et vignes formant 21 lots. Les deux maisons, leurs jardins et dépendances sont respectivement estimés 12 000 et 11 800 francs<sup>114</sup>.

Marie Thérèse Geneviève survit à Claude plus de 25 ans : elle meurt le 30 avril 1847, chez elle au 225 faubourg Saint-Antoine, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement ancien. Elle ne vit pas avec sa sœur Françoise Adélaïde à cette période, qui réside cependant à seulement quelques mètres de là, au numéro 213. Son fils est témoin du décès, accompagné de Louis Alexandre Persenet, employé de 66 ans vivant 13 rue Saint Bernard. Henri Paul Abel Potel et Antoine Etienne Prosper Potier attestent avoir parfaitement connu le couple<sup>115</sup>. Les deux hommes témoignent

<sup>114</sup> Journal de l'Aube, éditions du 11 octobre et du 13 novembre 1832

<sup>115</sup> Notoriété après le décès de M. Et Mme Buhner, Archives nationales, MC/ET/XVI/1211



également pour la notoriété après décès de Françoise Adélaïde, en 1855<sup>116</sup>, et Abel Potel à nouveau après le décès de Pierre, en 1856<sup>117</sup>.

Dans le cadre de la succession de sa mère et de celle du couple formé par ses parents, Pierre hérite de la maison du 225 faubourg Saint-Antoine, nouvellement numérotée 213, qu'il possède en indivision avec sa tante Françoise Adélaïde (elle, pour un tiers, lui, pour deux tiers). La maison avait été achetée par Anne Thérèse Burbas et Louis Maschrée en 1764. Pierre Maschrée, qui en avait hérité au même titre que ses sœurs, n'en est plus propriétaire depuis le 5 juillet 1802 (16 messidor an X), ayant vendu la part qu'il détenait avec son épouse Antoinette Marguerite Fournier à Claude Buhner et Marie Thérèse Geneviève.

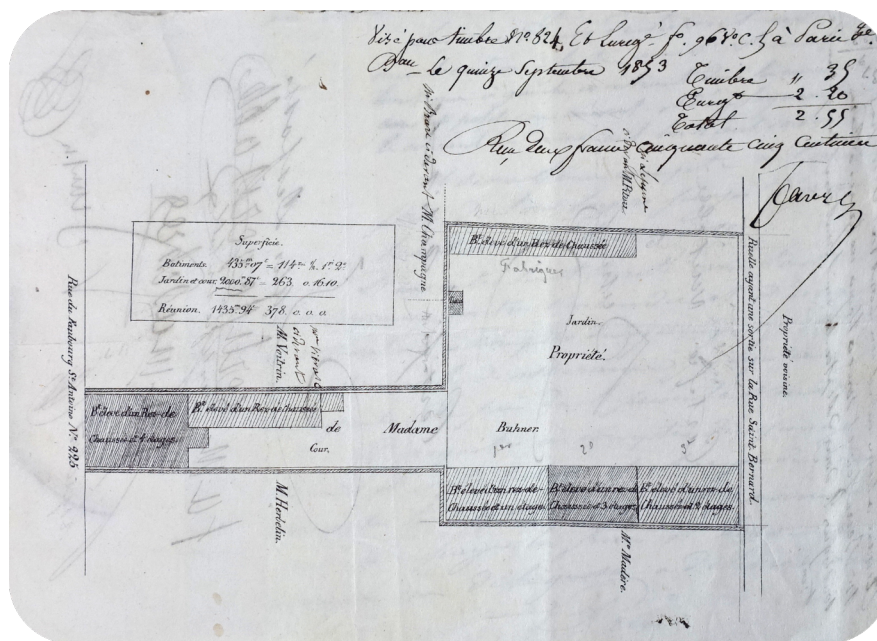


Illustration n°21 – Plan du 225 rue du Faubourg Saint-Antoine joint à l'acte de vente devant Me Beaufeu par M. Buhner et Mme Veuve Gruyer à M. Desfossés

Il s'agit d'une propriété comprenant un corps de bâtiment élevé sur caves d'un rez-de-chaussée, de trois étages et d'un quatrième sous mansardes, une loge de concierge, une cour et un jardin, trois corps de logis – le premier comptant un étage et un grenier, le deuxième trois étages ainsi qu'un étage supplémentaire mansardé, et le troisième trois étages – et un bâtiment face aux corps de logis servant de réserve et des niches à lapins. La propriété donne sur la rue du Faubourg Saint-Antoine et dispose d'une sortie sur la rue Saint Bernard. Elle est vendue en 1853 à un fabricant de papiers peints, monsieur Desfossés, pour la somme de 80 000 francs ; la dernière quittance liée à cette vente sera délivrée en 1858. L'acte de vente dressé en septembre 1853<sup>118</sup> contient un plan de situation de la maison.

<sup>116</sup> Notoriété après le décès de Mme Veuve Gruyer, Archives nationales, MC/ET/XVI/1219

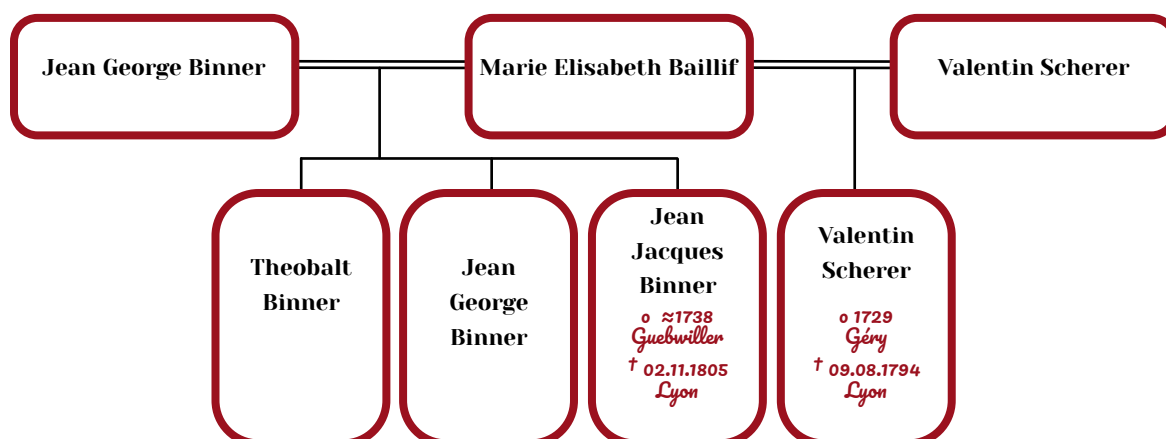
<sup>117</sup> Notoriété après le décès de M. Buhner, Par M<sup>e</sup> Beaufeu, Archives nationales, MC/ET/XVI/1226

<sup>118</sup> Acte de vente devant M<sup>e</sup> Beaufeu par M. Buhner et Mme Veuve Gruyer à M. Desfossés, Archives nationales, MC/ET/XVI/1211

Marie Thérèse Geneviève Maschrée est inhumée aux côtés de son mari, dans la 36<sup>e</sup> division du cimetière du Père-Lachaise<sup>119</sup>.

## Les grands-parents de Pierre Buhner

### Origines et jeunesse de Jean Jacques Binner



L'acte de mariage de Jean Jacques Binner m'apprend qu'en 1763, il a environ 23 ans, ce qui permet d'estimer sa naissance autour de 1740<sup>120</sup>. Malheureusement, les archives départementales du Haut-Rhin ne conservent pas d'actes paroissiaux antérieurs à 1793, et l'inventaire des fonds de la commune de Guebwiller, où il résidait avant d'émigrer à Lyon, montre une lacune pour les actes de baptêmes de la période allant de 1738 à 1761. Son acte de décès confirmera que Jean Jacques est natif de la ville<sup>121</sup>.

Difficile d'établir les contours de la jeunesse de Jean Jacques, les archives pouvant concerner sa famille étant peu accessibles, toutes conservées par la mairie de Guebwiller. Son père, Jean George Binner, est déjà décédé au moment de son mariage ; les autres membres de la famille connus et vivant dans le Haut-Rhin sont sa mère, Elisabeth Ballif, et son frère, Jean George.

Je suppose que Jean Jacques est issu d'une famille de pelletier, métier que son frère exerce au rang de maître : lors de son installation à Lyon, Jean Jacques est garçon pelletier et vit avec son frère utérin Valentin Scherer, bourgeois marchand pelletier, à la montée du pont de pierre. De part son statut de bourgeois, celui-ci est caporal du pennonage (la milice urbaine) de Saint-Nizier de 1758 à 1766<sup>122</sup>. Bien plus tard, je découvre l'existence d'un autre frère, Théobalt,

<sup>119</sup> Registre journalier d'inhumations, cimetière du Père-Lachaise, année 1847, Archives de Paris, CPL\_RJ18471847\_01

<sup>120</sup> Registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Lyon, paroisse de Notre-Dame de la Platière, Archives municipales de Lyon, 1GG333

<sup>121</sup> Registre des décès de la commune de Lyon, Lyon Mairie Unique, Archives municipales de Lyon, 2E128

également marchand pelletier. Jean Jacques est en effet présent en 1801 au mariage qui unit sa nièce Anne Catherine, résidant avec lui, à Antoine Combet, voisin de la rue Pêcherie. Théobalt, dont il est indiqué qu'il a vécu à Soultz, est alors décédé<sup>123</sup>.

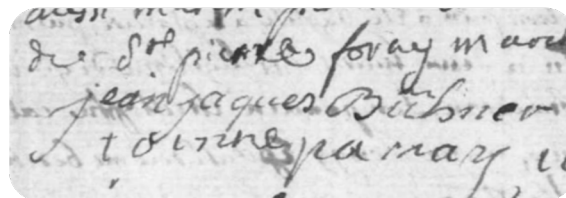
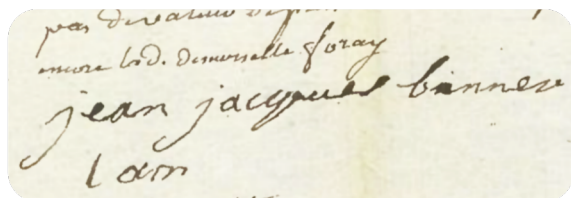
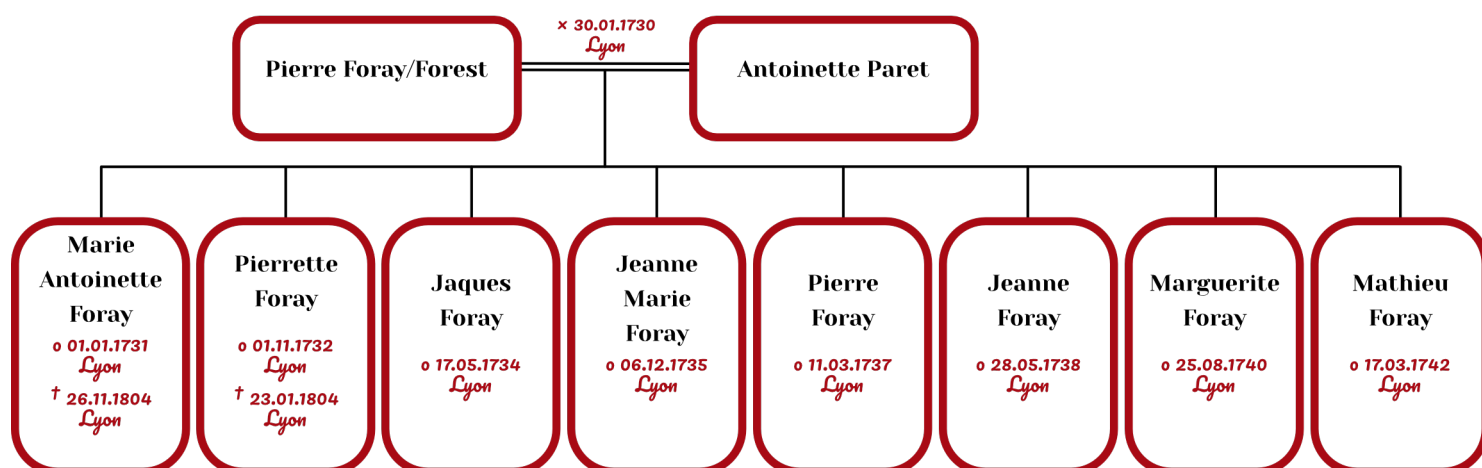


Illustration n°23 – Signatures de Jean Jacques Binner : contrat de mariage de Jean Jacques Binner et Pierrette Foray, 1763, et acte de baptême de Claude Buhner, 1765.

Après son mariage, Jean Jacques fait évoluer sa signature, et avec elle, son patronyme : originellement Binner, il devient Bühner.

## Origines et jeunesse de Pierrette Foray



Pierrette Foray est la fille d'un marchand de poissons de la Saône, également ouvrier et fabricant de soierie, Pierre Foray, et d'Antoinette Paret, tous deux vivants à Lyon. Elle naît deux ans après le mariage de ses parents<sup>124</sup>, le 1<sup>er</sup> novembre 1732 et est baptisée deux jours plus tard dans la paroisse Notre-Dame de la Platière. Son parrain, Joseph Megret, est marchand, comme son père ; sa marraine est sa tante Pierrette Genty, veuve de Jean Foray, le frère de Pierre.

Pierrette est la cadette d'une fratrie de 8 enfants, nés entre 1731 et 1742 à Lyon, qui vraisemblablement ont tous survécu aux premières années de leur vie (je n'ai pas trouvé d'acte de décès les concernant sur cette période et jusqu'à 1747). Son père ayant lui-même plusieurs

<sup>122</sup> Almanach de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois, pour l'année 1761. Lyon : Aimé Delaroché

<sup>123</sup> Registre des mariages de la commune de Lyon, Archives municipales de Lyon, Lyon Division du Nord, 2E38

<sup>124</sup> Registre des baptêmes, mariages et sépultures, commune de Lyon, paroisse de Notre-Dame de la Platière, Archives municipales de Lyon, IGG325

frères et sœurs, certains de ses cousins et cousines majeurs sont les parrains et marraines mentionnés dans les actes de naissance de la fratrie.

C'est Pierrette qui vit, avant son futur époux Jean Jacques, rue de la Pêcherie avec ses parents<sup>125</sup>. Il est très probable que ceux-ci y soient déjà installés dès sa naissance : je note que le parrain de Jaques, né en 1734, est Jacques Dodar, capitaine du quartier de la Pêcherie<sup>126</sup>.

## **Le mariage de Jean Jacques et Pierrette**

Au moment de son mariage avec Jean Jacques Binner, en 1763, Pierrette a 30 ans et elle est marchande – probablement de poissons, comme son père : le métier compte d'ailleurs déjà au XVIIIe siècle beaucoup de femmes, filles, épouses ou veuves de poissonniers et de vendeuses à la Pêcherie (Montenach, 2012). Le couple a environ sept ans d'écart, et Pierrette est la plus âgée du couple : Jean Jacques a 23 ans et est encore mineur, la majorité étant fixée à 25 ans.

Le 25 janvier, leur union est célébrée dans l'église de Notre-Dame de la Platière, après avoir reçu une remise de la part du vicaire de la paroisse de Saint-Nizier et passé un contrat le 22 janvier. Celui-ci contient en annexe le consentement accordé par Elisabeth Baillif, la mère de Jean Jacques, et par Jean George Binner, le frère du futur époux. L'acte a été établi à Guebwiller où ils résident, et a été traduit en allemand pour eux afin qu'ils le comprennent.

Le contrat précise la dot de Pierrette, qui s'élève à trois mille livres. Elle est constituée par Antoinette Paret, la mère de Pierrette, qui est alors séparée de Pierre Foray. Celui-ci, absent, se départ de tout effet de la puissance paternelle concernant les gains et effets de Pierrette présents et à venir. Valentin Scherer, demi-frère de Jean Jacques, est présent et se porte garant et responsable de la dot. Pierrette Genty, veuve de Jean Foray et tante de la future épouse, fait également une donation à sa nièce de trois cent livres. J'apprends qu'elle vit également rue de la Pêcherie.

## **Un mariage double**

À la fin du contrat, je trouve parmi les signatures celle de Valentin Scherer et celle d'une autre personne qui signe "Foray Scherer". Il me semble que les deux mots sont de la même main. Je pressens une union entre les deux familles, mais il me manque des éléments. Après plusieurs recherches sur le site des archives municipales de Lyon, dans la presse ancienne et sur Filae, c'est sur Geneanet que je finis par trouver le relevé d'un contrat de mariage entre deux époux dont l'un porte le nom Foray, l'autre Scherer – les prénoms ne sont pas indiqués. Le

<sup>125</sup> Contrat de mariage de Jean-Jacques Buhner et Pierrette Foray passé devant M<sup>e</sup> Caillat fils, Archives départementales du Rhône, 3 R 4668 n°23

<sup>126</sup> Registre des baptêmes, mariages et sépultures, commune de Lyon, paroisse de Notre-Dame de la Platière, Archives municipales de Lyon, IGG326

contrat, auquel je n'ai pas accès, est daté du 19 octobre 1754, c'est-à-dire 9 ans avant le mariage de Jean Jacques et Pierrette. De retour sur le site des archives municipales de Lyon, je cherche les actes de mariage aux alentours de cette date. C'est ainsi que je découvre le mariage de Valentin Scherer, demi-frère de Jean Jacques Binner, avec Antoinette Foray, sœur aînée de Pierrette. J'ai donc fait une demande de copie auprès des archives départementales du Rhône, qui m'ont répondu très vite, avec l'espoir d'y trouver la transcription d'un consentement donné par les parents de Valentin, et donc d'obtenir des informations qui me permettraient d'approfondir mes recherches sur Elisabeth Baillif.

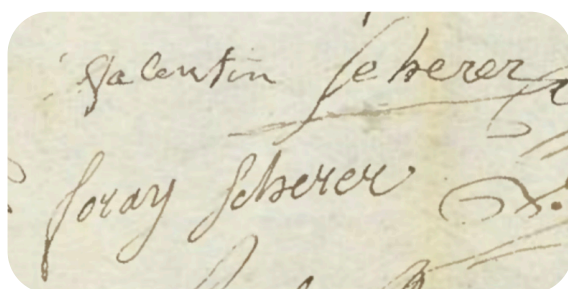


Illustration n°24 – Signatures de Valentin Scherer et Antoinette Foray Scherer, acte de mariage de Jean Jacques Binner et Pierrette Foray

L'acte précise que le père de Valentin, bourgeois de Guebwiller qui porte lui-même le nom de Valentin Scherer, est déjà décédé. La mère de Valentin et de Jean Jacques y est dénommée Marie Elisabeth Baillif. Celle-ci donne son consentement au mariage, même si Valentin est majeur ; malheureusement, le document n'est pas joint au contrat de mariage et je n'en saurais donc pas plus sur la famille alsacienne de Valentin et Jean Jacques. Valentin réside déjà à l'époque à la descente du pont de pierre, paroisse de Saint Nizier, et est marchand pelletier. Antoinette Foray demeure chez ses parents rue de la Pêcherie et reçoit le consentement de ses parents pour ce mariage. Sa mère, Antoinette Paret, est déjà séparée de biens de Pierre Foray par une sentence datant du neuf janvier de la même année. Antoinette Foray se constitue en dot la somme de 1 200 livres qu'elle a gagné grâce à ses ouvrages de couture et de broderie, activité qu'elle exerce depuis plusieurs années. Finalement, c'est sa mère qui choisit de verser cette somme à sa place<sup>127</sup>.

## **Vie et décès des époux**

Après son mariage, Jean Jacques poursuit son activité de pelletier, qu'il finira par exercer avec son fils Henry sous la raison Buhner et fils cadet. Le commerce est établi au domicile de la famille, 97 rue de la Pêcherie.

À la Révolution, Jean Jacques a la cinquantaine. En 1789 et en 1791, il figure dans la liste

<sup>127</sup> Contrat de mariage entre Valentin Scherer et Antoinette Foray passé devant Me Durand fils, Archives départementales du Rhône, 3E4701

des souscripteurs de la Société philanthropique ou Société de bienfaisance chrétienne<sup>128</sup>, fondée autour du franc-maçon lyonnais Jean-Baptiste Willermoz (Cottet, 2002). Il en est même le trésorier en 1791<sup>129</sup>. Cette même année, Jean Jacques est membre de la société des Amis de la Constitution, ou Club des jacobins<sup>130</sup>, tout comme son voisin Louis Ravoir (aussi officier secrétaire du bureau particulier n°18 de la Société philanthropique<sup>131</sup>).

De 1790 à 1792, Jean Jacques sert dans la garde nationale de Lyon en tant que capitaine du second bataillon de la section de la Pêcherie<sup>132</sup>. La garde nationale de Lyon consiste en 15 000 citoyens en uniforme chargés de monter la garde et de patrouiller dans les rues afin d'y maintenir l'ordre (Milliot, 2020). Après cette date, le nombre de bataillons augmente et Jean Jacques ne figure plus parmi les citoyens officiers de la section. Il est encore néanmoins membre du comité de surveillance de la section de Brutus (auparavant Pêcherie) en août 1793 (Guiges, 1907). Sa participation aux événements du 29 mai 1793<sup>133</sup> est incertaine : le bataillon de la Pêcherie est alors victime de coups de canons dirigés par la municipalité montagnarde, place des Terreaux. Il s'agit du premier geste d'une journée d'affrontements qui aboutira notamment à l'arrestation du maire Antoine-Marie Bertrand et du meneur Joseph Chalier (Beaulieu, 1837), et au soulèvement de Lyon face à la Convention.

Jean Jacques est poursuivi par la municipalité avec trois de ses voisins, dont Louis Ravoir, pour le paiement du droit d'attache des bateaux qu'ils possèdent sur la Saône, et grâce auxquels ils vendent du poisson<sup>134</sup>. Bien que maître-garde des communautés d'arts et métiers en tant que pelletier<sup>135</sup>, il est possible que Jean Jacques ait trouvé dans le marchandage des poissons d'eau douce une seconde activité lucrative, facilitée par la proximité immédiate de son habitation vis-à-vis de la Saône et de la halle aux poissons. Il peut s'agir aussi tout simplement de l'activité de Pierrette, qu'elle exerçait déjà à leur mariage. Dans son article Le marché du poisson à Lyon au XVIIIe siècle, Anne Montenach affirme que "plusieurs femmes [...] obtiennent au cours

<sup>128</sup> Société philanthropique ou de bienfaisance chrétienne, établie dans le district de Lyon, Liste des souscripteurs divisés par section, 1789 et 1791

<sup>129</sup> Almanach de la ville de Lyon et du département de Rhône et Loire pour l'année 1791. Lyon : Imprimerie d'Aymé Vatar de la Roche

<sup>130</sup> Etat des membres qui composent la société des amis de la Constitution, établie à Lyon le 12 décembre 1789 et affiliée à celle de Paris. 1791. Lyon : Imprimerie des frères Perisse

<sup>131</sup> Almanach de la ville de Lyon et du département de Rhône et Loire pour l'année bissextile 1792. 1792. Lyon : Imprimerie d'Aymé Vatar de la Roche

<sup>132</sup> Almanach de la ville de Lyon et du département de Rhône et Loire pour l'année 1790. 1790. Lyon : Imprimerie d'Aymé Vatar de la Roche

<sup>133</sup> Almanach républicain du district de la ville de Lyon pour l'année 1793, an II<sup>e</sup> de la République Française. 1793. Lyon : Faucheux

<sup>134</sup> Mémoire pour Jacques Buhner, Louis Ravoir, la veuve Lacour et Jacques Rey, marchands de poissons d'eau douce à Lyon, Défendeurs et Appellans, contre MM les Maire et officiers municipaux de la ville de Lyon, demandeurs et intimés, 10 août 1791

<sup>135</sup> Almanach de la ville de Lyon et du département de Rhône et Loire pour l'année 1790. 1790. Lyon : Imprimerie d'Aymé Vatar de la Roche

du siècle la permission du Consulat d'occuper un bateau à la Pêcheurie". Le couple vit au siècle suivant, mais Pierrette a peut-être pu bénéficier d'une autorisation similaire.

Jean Jacques et Pierrette ne déménageront jamais du 97, rue de la Pêcheurie dont ils sont propriétaires, ce qui fait que Pierrette passera toute sa vie dans la même maison. Elle décède dans la nuit du 23 janvier 1804 (2 pluviôse an XII), à 72 ans. Antoine Combet, le marchand de poissons qui a épousé Anne Catherine Buhner, la nièce de Jean Jacques, déclare son décès au maire de la division du Nord, accompagné d'un voisin épicier, François Minard. Lorsqu'un an et demi plus tard, c'est au tour de Jean Jacques, plus exactement l'après-midi du 1<sup>er</sup> novembre 1805 (10 brumaire an XIV), ce sont à nouveau Antoine Combet et François Minard qui témoignent le lendemain face à l'officier d'état civil. Jean Jacques est âgé de 67 ans. J'apprends dans cet acte que François Minard n'est pas un simple voisin mais l'oncle par alliance d'Antoine Combet.

Aucun des deux époux n'a laissé de testament, comme l'indique le partage de la succession de Jean Jacques entre leurs enfants Claude, Henry et Françoise<sup>136</sup>. Ceux-ci reçoivent en indivision les deux maisons qu'il possédait encore à son décès : celle du 97 rue de la Pêcheurie, ainsi qu'une autre rue de la Juiverie. L'acte ne précise pas l'adresse exacte de cette dernière maison, mais dans l'inventaire établi après le décès de Claude, ainsi que dans la transcription hypothécaire de la vente de la maison en 1809, j'apprends qu'il s'agit du n°79 de la rue, consistant en des caves, un rez-de-chaussée, un cabinet d'aisance donnant sur l'escalier et 4 étages, avec une cour fermée par une barrière en bois<sup>137</sup>. Une autre transcription hypothécaire datée de 1816, pour la cession à Françoise de la moitié de la propriété de Henry sur une maison située 22 rue Pêcheurie, m'informe que celle-ci est aussi héritée de la succession de Jean Jacques (Claude cède sa part en 1812 à Henry)<sup>138</sup>. Henry est chargé de la liquidation du commerce de pelleterie qu'il exerçait avec son père. C'est aussi lui qui s'occupera de percevoir les loyers des maisons. Le compte du fonds de Jean Jacques s'élève à 30 681, 15 francs, son compte courant à 11 937, 16 francs, et son mobilier est estimé à 10 220, 25 francs. À cela s'ajoutent 30 404 francs reçus par Jean Jacques de Pierrette. Au mariage de Françoise avec Leu Henri Gavinet, Jean Jacques et Pierrette lui constituent en dot et en avancement d'hoiries une somme de 24 000 francs (18 000 venant de Jean Jacques, 6 000 de la part de Pierrette), payable le 25 janvier 1790 avec des intérêts de 5% jusqu'à acquittement. À la date du partage, Leu-Henri Gavinet n'a reçu que 18 000 francs sur cette somme. Le total de la succession s'élève à 106 838, 56 francs. Le partage se fait d'un commun accord : en raison de la somme dont a été dotée Françoise, et des droits et charges accordées à Henry concernant les maisons, le commerce de pelleterie et son mobilier, Claude reçoit 23 612, 85 francs et Françoise 5 612, 85 francs.

<sup>136</sup> Partage des biens de la succession de Jean-Jacques Buhner passé devant M<sup>e</sup> Caillat fils, 28 février 1806, Archives départementales du Rhône, 3 E 9200

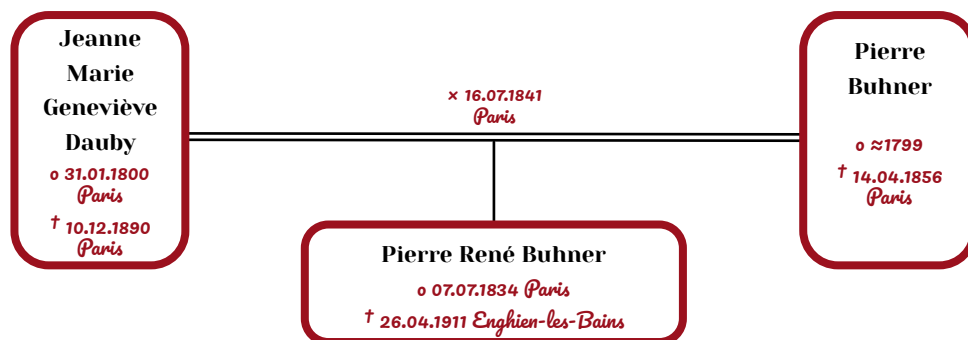
<sup>137</sup> Transcription hypothécaire, 23 mars 1809 (volume 50 n° 73), Archives départementales du Rhône, 4Q5 3555

<sup>138</sup> Transcription hypothécaire, 8 juin 1816 (volume 119 n° 62), Archives départementales du Rhône 4Q5/ 3624

# La descendance de Maria Dauby et Pierre Buhner

## Leur fils, Pierre René Buhner

### Origines et jeunesse de René Buhner



Le fils de Maria et Pierre Buhner, Pierre René, naît le 7 juillet 1834, dans la paroisse Saint-Roch<sup>139</sup>. Enfant naturel, il n'est légitimé qu'à ses 7 ans, par le mariage de ses parents. Il ne connaît pas ses grands-parents maternels, mais a encore sa grand-mère paternelle, Marie Thérèse Geneviève Maschrée, jusqu'à ses 14 ans.

À compter de ses 12 ans, René est élève de l'Institution Massin<sup>140</sup>. Cette école privée située dans le quartier du Marais est alors très renommée. Les pensionnaires les plus doués suivent les cours du lycée Charlemagne. Je n'ai pas eu accès aux répertoires alphabétiques du lycée, réservés lors de ma dernière visite aux Archives de Paris<sup>141</sup>.

Comme beaucoup de jeunes hommes bourgeois, René souhaite éviter de faire son service militaire, et il a les moyens d'arriver à ses fins. Appelé à faire partie du contingent du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour la classe 1854, ayant tiré le n°135, il passe un traité de remplacement devant notaire avec un nommé Adolphe Laurent pour qu'il effectue ce devoir à sa place le 23 janvier 1855. Adolphe Laurent, qui fait partie de la classe 1847, a été libéré du service militaire, mais il est encore en garnison dans la caserne Napoléon, à Paris, comme soldat de la 32<sup>e</sup> ligne, 2<sup>e</sup> bataillon, 6<sup>e</sup> compagnie. Les deux témoins de l'acte, sont soldats du même régiment. Le traité stipule qu'Adolphe Laurent accepte de "remplacer [René] dans les armées françaises et à faire tout le service militaire dont celui-ci pourrait être tenu pendant tout le temps et de la manière voulus par les lois et règlements", et de façon à ce que ce dernier "ne puisse être

<sup>139</sup> Fichier des actes reconstitués, acte de naissance de Pierre René Buhner, Archives de Paris, V3E/N 354

<sup>140</sup> Dix ans de l'Institution Massin au concours général, Direction de M. Lesage. 1867. Paris : Imprimerie de Jules Delalain

<sup>141</sup> Répertoires alphabétiques du Lycée Charlemagne, 1836-1851, Archives de Paris, Pérotin 704/73/2/36



aucunement inquiété, poursuivi ni recherché au sujet du recrutement". Adolphe Laurent consent donc à se présenter au Conseil de Révision et à rejoindre le corps qui lui sera désigné, le tout contre 3 700 francs payés par Pierre Buhner. La majeure partie de la somme est convertie en un bon du Trésor public au porteur payable un an plus tard et sur présentation d'une pièce libérant René de tout service militaire. L'acte ne comporte que les signatures des témoins et de Pierre Buhner : Adolphe Laurent ne sait pas signer. Le 11 mars 1856, René remet à Adolphe Laurent l'intégralité de la somme après que celui-ci ait justifié de sa présence au corps durant un an et un jour, par l'intermédiaire d'un certificat de présence au corps joint au dossier. En plus de l'état civil et du signalement d'Adolphe Laurent, il y est indiqué que René est fusilier, et libérable le 28 février 1868<sup>142</sup>.

Lorsque son père décède, René a 21 ans. Plutôt que de poursuivre l'entreprise de Pierre, René se tourne, comme son père l'avait fait dans sa jeunesse, vers le secteur bancaire. Sur les listes d'électeurs de 1866, son poste est précisé : il est employé à la Banque de France. Il fait toute sa carrière au sein de cette entreprise, notamment en tant qu'employé des caisses de paiement des billets à ordre, et figure à ce titre dans l'Almanach national de 1891<sup>143</sup>.

## **Origines et jeunesse de Clara Berthe Delassus**

Berthe naît le 7 septembre 1842 dans le 4<sup>e</sup> arrondissement ancien de Paris. Ses parents, Louis Auguste Delassus et Clara Léger, ne sont alors pas encore mariés. Il faudra attendre presque deux ans pour que sa naissance soit légitimée, à l'occasion de leur union célébrée en juin 1844 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement ancien<sup>144</sup>.

Son père Auguste Delassus grimpe les échelons et passe, d'employé au ministère des finances au moment de son mariage avec Clara, à commis principal des finances<sup>145</sup>. Clara Léger est rentière, fille de Jacques Marie Léger, capitaine adjudant major du quinzième régiment de dragon décédé lors de la guerre d'Espagne, et de Pélagie Natalie Valissant, dont le père était cultivateur et maire de la commune de Prémontré, dans l'Aisne. On peut supposer que le foyer dans lequel grandit Berthe est plutôt aisé.

Mais Clara décède à Neuilly en 1855, à quarante-cinq ans<sup>146</sup>. Berthe n'est alors âgée que de 13 ans. Auguste ne se remarie pas. Alors que Berthe est apparemment fille unique, une certaine Augusta fait son apparition après le décès d'Auguste en 1877 comme successeuse

<sup>142</sup> Traité de remplacement entre M. Buhner et M. Laurent et quittance par M. Laurent à M. Buhner, Archives nationales, MC/ET/XVI/1219

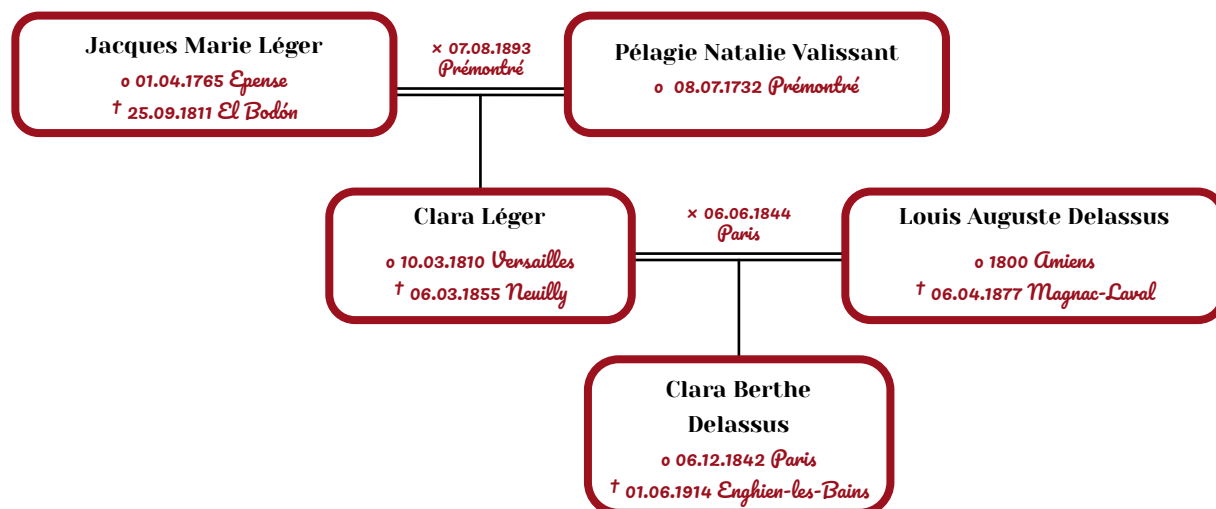
<sup>143</sup> Almanach national : annuaire officiel de la République française pour 1891 présenté au Président de la République. 1891. Paris : Berger-Levrault et Cie

<sup>144</sup> Acte de mariage reconstitué de Louis Auguste Delassus et Clara Léger, Archives de Paris, 5Mi1 2145

<sup>145</sup> Registre des décès de la commune de Magnac-Laval, 1873-1879, Archives départementales de la Haute-Vienne, 3 E 89 / 7

<sup>146</sup> Registre des décès de la commune de Neuilly, 1855, Archives départementales des Hauts-de-Seine, E\_NUM\_NEU277

unique<sup>147</sup>. Louis Joseph Delassus, frère de Clara Léger et oncle de Berthe, est mandaté par cette femme, désignée comme étant la fille d'Auguste dans la table des mutations par décès.



Berthe semble donc adepte des changements de prénoms, ce qui peut prêter à confusion. Lors du recensement de 1906 effectué à Enghien-les-Bains, elle se présente sous le nom de Marie Buhner, et on pourrait alors la confondre avec sa belle-mère Maria : mais celle-ci est décédée depuis plus de dix ans, et il est bien précisé que cette Marie-là est la femme de René<sup>148</sup>. C'est aussi sous l'identité "Marie Clara Berthe Delassus" qu'elle sera citée dans l'acte de décès de sa fille Marguerite, en 1905<sup>149</sup>.

## Le mariage du couple et la vie de famille

Au moment de leur mariage, célébré le samedi 31 août 1867 dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, Berthe est professeur de musique, installée seule dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. L'acte ne précise pas si elle enseigne le solfège ou la pratique d'un instrument. René est employé et vit avec sa mère dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, au 1 rue Fontaine Saint Georges. C'est dans cette mairie que la publicité du mariage est faite<sup>150</sup>. Les époux ont près de dix ans d'écart : Berthe a alors 24 ans et René, 33 ans.<sup>151</sup> L'année suivante, Berthe donne naissance à une fille, Marguerite, qui restera apparemment l'unique enfant du couple.

<sup>147</sup> Déclaration de succession de Louis Auguste Delassus, Archives départementales de la Haute-Vienne, 3q254-016

<sup>148</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1906, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 511

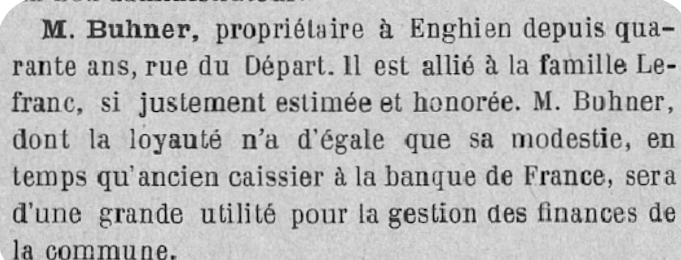
<sup>149</sup> Copie de l'acte de décès n°13, 1905, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

<sup>150</sup> L'Indicateur des mariages : relevé des mariages affichés dans les mairies. 1867. Publication hebdomadaire du 18 au 25 août 1867 de tous les mariages des 20 arrondissements, n°1227. Paris : Bureaux rue Montmartre n°31

<sup>151</sup> Registre des mariages, 17<sup>e</sup> arrondissement, 1867, Archives de Paris, V4E 2049

Berthe abandonne peut-être l'enseignement de la musique suite à son mariage avec René : dans l'acte de naissance de leur fille, elle est mentionnée comme étant sans profession<sup>152</sup>. Elle n'apparaît jamais dans l'annuaire, ce qui fait qu'il est particulièrement difficile d'estimer sa durée d'exercice.

L'acte de mariage précise que le couple n'a pas passé de contrat. Berthe et René vivent à Paris, mais les adresses varient : 18 rue de Villiers à la naissance de leur fille et 110 rue Demours – comme dit plus haut concernant le décès de Maria Dauby, cette résidence est à la fois l'adresse de Berthe à son mariage et celle du couple au mariage de leur fille Marguerite, en 1891. Ils vivent un temps à Enghien-les-Bains, au 7 rue du Départ en 1886, et rejoignent définitivement la ville dans les années 1890 – installés cette fois au numéro 12<sup>153</sup>.



**M. Buhner, propriétaire à Enghien depuis quarante ans, rue du Départ. Il est allié à la famille Lefranc, si justement estimée et honorée. M. Buhner, dont la loyauté n'a d'égale que sa modestie, en temps qu'ancien caissier à la banque de France, sera d'une grande utilité pour la gestion des finances de la commune.**

Illustration n°25 – Le Journal de Montmorency, 17 mai 1896 n°325, AD du Val d'Oise, PER 504 296

Après leur dernier déménagement à Enghien-les-Bains, René devient conseiller municipal de la commune. Il est élu à 265 voix durant le scrutin de ballottage sur 532 votants en 1896<sup>154</sup>, en tant que nationaliste. En tant que conseiller municipal, il est nommé à la commission municipale scolaire chargée de surveiller et d'encourager la fréquentation scolaire<sup>155</sup> puis à la Commission chargée du jugement des réclamations<sup>156</sup> et il participe à plusieurs événements, tels que la course organisée par le Cercle Vélocipédique d'Enghien en juillet 1896 (où il remet une médaille-breloque au 7<sup>e</sup> arrivé<sup>157</sup>) et au couronnement de la Rosière le 5 juillet 1897, dont il est, pour l'occasion, le parrain<sup>158</sup>.

Le portrait qu'en fait à plusieurs reprises le journal républicain Le Réveil de Seine-et-Oise est peu flatteur : apparemment plus intéressé par l'apéritif que par les affaires de la commune, René Buhner est accusé de soutenir sans réserve le maire Anatole Carré, dont la gestion des

<sup>152</sup> Registre des naissances du 17<sup>e</sup> arrondissement, 1868, Archives de Paris, V4E 2054

<sup>153</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1901, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 511

<sup>154</sup> Le Journal de Montmorency, 17 mai 1896 n°325, Archives départementales du Val d'Oise, PER 504 296

<sup>155</sup> Le Petit Pontoisien, édition du 6 juin 1896

<sup>156</sup> La Tribune de Seine-et-Oise, 24 novembre 1900, n°356, Archives départementales du Val d'Oise, PER 538 240

<sup>157</sup> Le Vélo, édition du 25 juin 1896

<sup>158</sup> La Lanterne, édition du 6 juillet 1897, et Le Triboulet, édition du 11 juillet 1897

comptes de la ville finira par faire scandale. La Tribune de Seine-et-Oise semble du même avis, lorsque relatant une séance du conseil municipal où l'arrêt de la Cour des comptes concernant la gestion occulte du maire est lu, le journal termine par : « il n'a été prêté aucune attention aux interruptions de M. Buhner, et pour cause, il ne faut plus lui en vouloir... l'heure du vermouth arrivait »<sup>159</sup>. Après cette affaire, René n'est pas réélu : il obtient en 1904 349 voix sur 812 votants au scrutin de ballottage<sup>160</sup>.

Les recensements effectués à Enghien-les-Bains font apparaître plusieurs femmes au service des Buhner : Joséphine Darde, cuisinière de 26 ans en 1886, Marie Cotelle, domestique de 40 ans en 1901, Lucie Lecomme, cuisinière de 26 ans en 1906, et Madeleine Froussard, domestique de 35 ans en 1911<sup>161</sup>.

## Décès et succession des époux

À la fin de sa vie, René Buhner est rentier. Il décède chez lui, 12 rue du Départ, le 26 avril 1911<sup>162</sup>, soit seulement un mois et demi après son beau-fils Paul Lefranc. Il est alors âgé de 76 ans. Berthe Delassus lui survit encore trois ans avant de succomber à son tour à 71 ans, le 1<sup>er</sup> juin 1914.<sup>163</sup> Ce sont Albert Lefranc et Ernest Thomas Knocker, respectivement oncle et beau-frère de Paul Lefranc, qui déclarent les deux décès.

Une semaine avant de mourir, René dépose son testament chez le notaire, dans lequel il lègue à ses petits-enfants divers objets, dont des tableaux familiaux et d'autres que je suppose être des œuvres réalisées par, ou ayant appartenu, à Maria Buhner. L'aîné, Max, reçoit ainsi un tableau de la Vierge du maître italien Raphaël (vraisemblablement une copie), un portrait de Hortense Haudebourt-Lescot et un portrait du grand-père de René (Claude Buhner ou Pierre Joseph Dauby, donc)<sup>164</sup>, un sucrier empire en argent et une pendule Boule en marqueterie. Yves, le cadet, reçoit aussi des œuvres d'art, avec un tableau représentant Magdeleine, d'après le peintre espagnol José de Ribéra, deux pastels de Moine<sup>165</sup>, un portrait d'enfant et un portrait au pastel, ainsi que quelques objets, dont 12 couverts et petites cuillères en argent. Christiane enfin, reçoit un tableau représentant Sainte Elisabeth, le tableau L'accordée du village –

<sup>159</sup> La Tribune de Seine-et-Oise, 19 mars 1904, n°530, Archives départementales du Val d'Oise, PER 538 408

<sup>160</sup> Le Réveil de Seine-et-Oise, 14 mai 1904, n°258, Archives départementales du Val d'Oise, PER 498 189

<sup>161</sup> Recensements de la commune d'Enghien-les-Bains, 1886, 1901, 1906 et 1911, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 510 et 9 M 511

<sup>162</sup> Copie de l'acte de décès n°42, 1911, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

<sup>163</sup> Copie de l'acte de décès n°56, 1914, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

<sup>164</sup> La rédaction du notaire dans ce registre stipule "un portrait de son grand-père", ce qui crée une confusion sur le grand-père ainsi désigné : s'agit-il de celui de René ou de Max (dans ce cas, ce serait donc un portrait de René) ? Le contrat de mariage de Max lève cette ambiguïté, en précisant la présence, parmi les objets provenant de ses grand-parents au terme de leurs testaments et qui constituent l'apport du marié d'"un portrait du grand-père de M. Buhner".

<sup>165</sup> L'identité complète de l'artiste n'est pas déclinée, mais il pourrait s'agir d'Antonin Moine (1796-1849), peintre, lithographe et sculpteur.

vraisemblablement la copie du tableau de Jean-Baptiste Greuze acquis par Louis XVI, conservé au Louvre – un portrait d'enfant, un éventail encadré et une cafetière en argent.<sup>166</sup> Berthe Delassus est, conformément à la loi, commune en biens, et conformément à ce testament, légataire de la moitié des biens composant la succession<sup>167</sup>.

La déclaration de succession réalisée au décès de Berthe me donne d'autres détails sur le contenu de la succession de René : de nombreuses actions et obligations auprès du Crédit Foncier de France, de la Ville de Paris, de la Banque de France et de diverses compagnies de chemins de fer, principalement, ainsi qu'une rente autrichienne et une rente russe. La prise des biens restant en la possession de Berthe à cette période est de 4 335 francs. En effet, un inventaire des biens de René est réalisé après son décès, le 27 mai 1911. Je n'ai malheureusement pas pu y avoir accès pour ce mémoire.

En effet, les fonds d'archives notariales conservés par les archives départementales du Val d'Oise ne vont pas au-delà de 1910. J'ai donc d'abord pensé que cet inventaire après décès, ainsi que d'autres documents concernant les familles Buhner et Lefranc pour la période 1911-1914, était encore en possession de la deuxième étude notariale de Montmorency. Après que l'étude m'ait affirmé que ce n'était pas le cas, je me suis à nouveau tournée vers les archives départementales : je supposais que ces archives pouvaient être en cours d'inventorisation. Un mois et demi plus tard, les archives départementales sont revenues vers moi pour me confirmer que les documents que je cherchais étaient bien conservés... à l'étude notariale. J'ai immédiatement repris contact avec l'étude, qui m'a très vite assuré que les archives en question ne me seraient pas communiquées par son intermédiaire, celles-ci relevant d'après elle du secret professionnel. Étonnée par un tel motif pour des archives datant de plus de 100 ans, ne concernant que des personnes décédées et dont je suis la descendante directe, j'ai demandé plus de détails sur les raisons de ce refus. À quoi on m'a répondu que les archives me seraient communiquées à condition que je fournisse un lien de filiation envers chacun des ancêtres concernés, et moyennant le paiement de frais pour lesquels un devis me serait fourni. Cette réponse arrivant une semaine avant le terme du délai accordé pour la réalisation de ce mémoire, je n'y ai, à l'heure où j'écris, pas encore donné suite.

Berthe rédige son testament en même temps que son mari, le 8 avril 1911. Celui-ci est déposé à l'étude notariale une semaine après sa mort, au domicile conjugal où elle a continué à vivre après la disparition de son époux, le 12 rue du Départ. L'inventaire après décès est réalisé le 13 juin 1914. Comme pour celui réalisé après le décès de René Buhner, je n'ai pas pu le consulter. J'ai néanmoins eu accès à la déclaration de succession (dont j'ignore l'auteur, ne parvenant pas à déchiffrer sa signature) qui m'en dit plus sur les conditions établies par le

<sup>166</sup> Actes civils publics, 1911, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, Archives départementales du Val d'Oise, 2 E 34 401

<sup>167</sup> Déclaration de succession de Clara Berthe Delassus, Archives départementales du Val d'Oise, 3 Q 8 927 - 1914 (25 juin-12 décembre) [volume 190]

testament. Berthe laisse comme légataires universels ses trois petits-enfants, qui ne pourront disposer de ce legs qu'à leur 30 ans. Les petits-enfants sont également légataires à titre particulier de biens mobiliers : ceux légués par René Buhner à son décès, estimés 1 787 francs en ce qui concerne Max, 1 694 francs en ce qui concerne Yves et 1 287 francs en ce qui concerne Christiane. L'actif de la succession de Berthe est de 185 715,12 francs, soit 61 905,04 francs pour chacun de ses petits-enfants.

## **Étude des lieux de vie : Enghien-les-Bains**

La ville d'Enghien-les-Bains, située dans l'actuel département du Val d'Oise, constitue l'un des environnements qui marquera la vie des membres les plus contemporains de l'arbre, de René Buhner et Berthe Delassus (voire, comme nous le verrons plus bas, de la génération précédente) à leurs arrière-petits-enfants, dont Pierre Lefranc. Au cours de mes recherches, je m'aperçois en effet que certaines adresses sont mentionnées très fréquemment et concernent plusieurs des descendants de Pierre et Maria Buhner : en particulier le 6 et le 12 de la rue du Départ, mais aussi le 5 rue Blanche, situé à l'arrière de ces numéros. En réalité, c'est là que se trouvent plusieurs propriétés ayant appartenu aux familles Buhner, Joannard et Lefranc, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

### **Brève histoire de la commune**

Enghien-les-Bains est une station thermale de la vallée de Montmorency, dans le Parisis (région historique et géographique qui tient, comme Paris, son nom de la tribu celte des Parisii), située à 15 kilomètres du centre de la capitale. Si les environs présentent des traces d'activités humaines depuis le paléolithique moyen, l'emplacement de la ville n'est jusqu'à la fin du Haut Moyen Âge qu'une zone marécageuse.

L'Étang-Neuf-sous-Montmorency, plan d'eau créé par l'aménagement d'un barrage, voit probablement le jour à cette période, et son exploitation est une nouvelle richesse pour le territoire seigneurial grâce à la pêche abondante que l'on y fait, la force hydraulique qui sert aux moulins, les roseaux que l'on utilise pour la couverture des toits, les boues que l'on récupère pour la fertilisation des terrains agricoles (principalement des vignes), les tiges des saules que l'on collecte pour la vannerie et le cerclage des tonneaux (Chairon, 2001). À partir du XIIIe siècle, le hameau d'Ormesson se crée et comprend même plus tard un château, sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui une maison de notable du XIXe siècle. Quelques moulins sont construits entre le XIe et la fin du XVIIIe siècle pour la production de farine. Ils constituent également des points d'attraction touristique pour les citadins qui, à la fin de l'Empire,

aiment quitter Paris pour se mettre au vert et commencent à faire construire à Enghien des résidences secondaires.

Le premier complexe thermal qui dispense des soins et des cures et dispose d'appartements pour les curistes semble avoir été construit aux alentours de 1820. Les propriétés thérapeutiques des eaux d'Enghien-les-Bains sont observées en 1769 par le prêtre Louis Cotte, après sa découverte trois ans plus tôt de la source sulfureuse "du Roy", mais elles ne sont véritablement reconnues qu'après la guérison de Louis XVIII d'un ulcère à la jambe en 1823. Cet événement marque le début de l'engouement des bourgeois, mondains et aristocrates parisiens pour la station, qui devient un lieu de loisirs, de détente et de démonstration sociale. Néanmoins la commune n'existe pas encore : le hameau, qui ne comporte ni école ni église (et pas de cimetière), se trouve sur les territoires des villages de Deuil, Saint-Gratien, Soisy et Epinay. À compter de 1846, il est relié à Paris par le chemin de fer du nord et la ligne Paris-Pontoise, permettant un voyage depuis la capitale d'une demi-heure seulement. C'est d'ailleurs autour de la voie ferrée, de la rue du Général de Gaulle et de la jetée du lac que la commune se développe, contrairement à la plupart des villes qui s'articulent autour d'un centre-ville ancien et parfois fortifié. Face à l'afflux massif de visiteurs et de curistes issus de toutes les classes sociales (à titre d'exemple, on en compte 529 000 en 1855), venus profiter des fêtes et des bals, et aux délits commis dans les champs environnants, l'organisation d'une municipalité devient indispensable. La ville d'Enghien-les-Bains est officiellement créée le 7 août 1850.

Cette nouvelle commune de 135 hectares et de 377 résidants compte 13 chemins, dont la Grande rue (actuelle avenue du Général de Gaulle), le chemin noir (rue du Départ), le chemin de la Maison-Blanche (rue Blanche) et la route de Saint Leu (avenue de la Division-Leclerc). Elle comporte essentiellement les thermes, des hôtels et restaurants, des villas autour du lac ainsi que quelques magasins de traiteurs et d'artisans. De cinquante maisons en 1851, elle passe à 305 en 1866, pour 1 200 habitants. L'annexion en 1864 du hameau d'Ormesson fixe les limites définitives de la commune. Celle-ci est animée par des fêtes, du théâtre, des concerts, des illuminations et des feux d'artifice. Un marché a lieu tous les samedis et on y trouve désormais une église et une école publique. La ville attire le Tout-Paris, notamment grâce aux jeux (plateaux, toupies, quilles, billards) du chalet-casino du jardin des Roses. Après les premières constructions néoclassiques, le style architectural de la ville est dit éclectique, inspiré par un goût de l'exotisme, du régionalisme et du folklore : maisons chalets d'inspiration suisse, villas normandes, immeubles Empire, pavillons art nouveau, châteaux néo-gothiques et chaumières rustiques se côtoient autour du lac et dans les rues de la ville.

La ville est occupée en 1870 par les Prussiens. Parmi les dégâts (d'un montant de quatre millions de francs), on compte un immeuble du 6 rue du Départ endommagé par des tirs d'obus. L'occupation met un coup d'arrêt à la construction du Kursaal, casino de 8 000 m<sup>2</sup> censé

comprendre hôtel, théâtre, salons de jeux, salles de bal et de concert, bibliothèque et cercle privé, que les Prussiens utilisent comme poste d'observation. Le nombre d'habitants stagne. En 1872, il s'élève à 1 422. Ce nombre double de 1876 à 1896, passant de 1 610 à 3 319, pour dépasser les 6 000 habitants en 1914. Dans cette deuxième partie du siècle, ce sont surtout les quartiers de la gare et de l'église, ainsi que la rue du Général de Gaulle qui se densifient. Un casino est finalement construit en 1877, mais il n'est pas rentable, tout comme l'établissement thermal. Après quelques tentatives de rénovation, une nouvelle construction, le "casino municipal d'Enghien", voit le jour en 1902. La ville redevient prospère. Mais la construction s'affaisse et doit être démolie dès 1908. Un nouveau casino est ouvert avant même d'être achevé. Les femmes majeures et mariées ont le droit d'y jouer, ce qui ne plaît pas à tout le monde, tout comme la proximité de l'établissement avec Paris. La Dépêche de Toulouse écrit ainsi : "les ravages qu'exerce Enghien sur la population parisienne sont indéniables ; aussi la campagne menée pour la fermeture de son casino est-elle parfaitement justifiée". Le casino poursuit pourtant son succès jusqu'à la déclaration de la guerre, où il deviendra hôpital auxiliaire. Le quartier est et l'extrémité du quartier nord n'évoluent réellement qu'en ce début de XXe siècle, le sud de la commune ne se développant réellement qu'après la Seconde Guerre mondiale.

## Toponymie et héraldique

Le nom d'Enghien-les-Bains provient de celui de la ville d'Enghien, également dite Enghien-en-Hainaut, située près de Bruxelles. Il s'agit originellement d'un toponyme composé de Ed ou Oed, "le serment" et Inghen, renvoyant à "la prairie" ou "le camp" (Neu, 1994). Au XVIIIe siècle, le prince de Condé Henri Jules de Bourbon est à la fois seigneur des terres de Montmorency et de la ville belge. Il obtient par lettres patentes de son cousin Louis XIV l'autorisation de modifier le nom du duché et prairie de Montmorency en duché et prairie d'Enghien. Le déterminant "les-Bains", tout comme la devise de ville "dant robur virtutemque fontes", soit "ces sources qui donnent force et courage", n'ont été ajoutés qu'après la découverte



Illustration n°26 – Armoiries de la ville d'Enghien-les-Bains sur le monument aux morts du cimetière municipal



des sources sulfureuses du lieu.

Les armoiries d'Enghien-les-Bains sont celles de Louis VI Henri Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé, pair de France, le père du duc d'Enghien Louis Antoine Henri de Bourbon, ce dernier étant propriétaire de l'étang et du moulin d'Enghien, et plus généralement de la plupart de la vallée de Montmorency. Elles se blasonnent de la façon suivante : "de France (d'azur à trois fleurs de lis d'or posées en 2 et en 1) et un lambel d'argent à trois pendants en chef, au bâton péri en bande de gueules, posé en abîme". L'écu comporte deux brisures, celle du bâton péri présent dans les armoiries de la famille de Condé et celle du lambel en chef, qui signale la branche cadette.

## Une propriété familiale multiforme

En remontant le fil des inventaires après décès et des déclarations de succession, en cherchant dans la presse ancienne, en inspectant les registres chronologiques des actes des notaires locaux et en menant mes recherches dans les matrices cadastrales, je tente donc de reconstituer l'histoire qui lie ces familles à la rue du Départ. C'est ainsi que je trouve l'acte de vente d'une propriété dont l'acquéreuse est Claire Pauline Vergne, épouse de Jean-Claude Joannard, les grands-parents maternels de Paul Lefranc. À cette période, ceux-ci vivent à Paris, au 19 boulevard Saint Martin. La vente, rapportée dans L'Echo Pontoisien<sup>168</sup> a lieu le 27 février 1876. Mais les Joannard ne sont pas les premiers de l'arbre généalogique à posséder des propriétés à Enghien-les-Bains. La difficulté majeure pour comprendre l'évolution du pâté de maisons réside dans le fait de reconnaître les maisons décrites dans les différents actes et de recouper les informations, malgré les modifications effectuées sur les parcelles et les bâtiments et les changements de numérotation. Aussi, pour plus de lisibilité j'ai choisi d'aborder les éléments

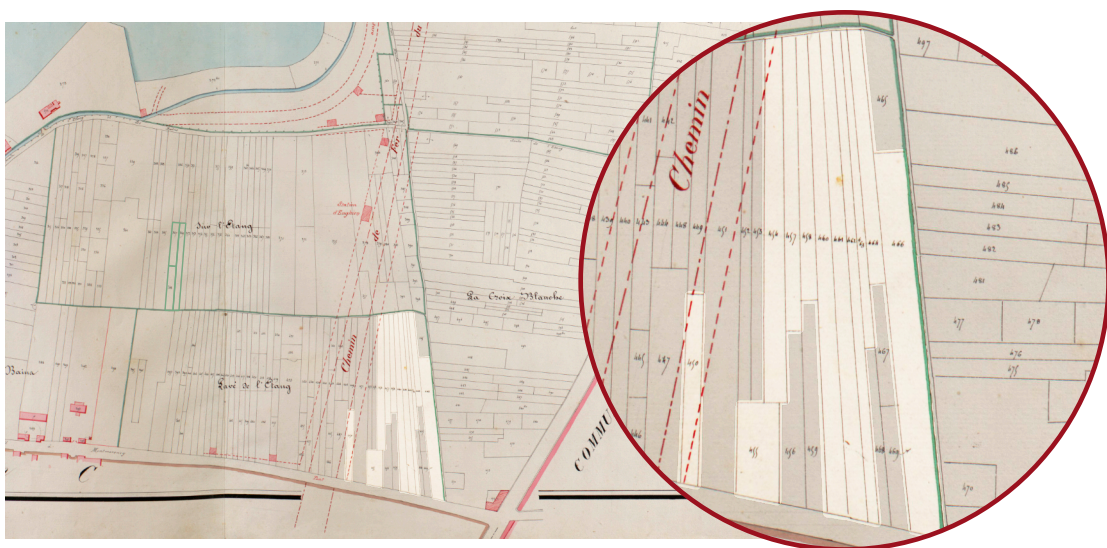


Illustration n°27 – Mise en évidence des parcelles acquises par la famille sur la section B - Soisy du cadastre napoléonien, Enghien-les-Bains, 1852, AD du Val d'Oise, 3 P 3311

<sup>168</sup> L'Echo Pontoisien, 16 mars 1876, n°11, Archives départementales du Val d'Oise, PER 135 6 -

dans l'ordre chronologique des évènements (cf. Annexe 2) et non dans l'ordre de mes découvertes.

Je découvre dans la presse ancienne que Maria Dauby et sa sœur Anne Marie sont propriétaires de plusieurs terrains situés à proximité immédiate de la rue Blanche, rue que la commune souhaite élargir en 1878. Le litige porte sur la dépossession des parcelles : la ville affirme qu'elles ont été cédées gratuitement par Maria et Anne Marie, quand celles-ci réclament un paiement ou, à défaut, la restitution de leurs terrains<sup>169</sup>. En cherchant dans les matrices cadastrales, je retrouve effectivement Anne Marie sous son nom d'épouse, Vignier<sup>170</sup>. Concernant Maria, il est mentionné une "dame Bunner" demeurant à Paris, 1 rue Fontaine<sup>171</sup>. Elle possède dès 1861 une maison sur la parcelle n°454, et en 1862 une terre sur la même parcelle, rue du Départ, ainsi que 8 autres terres sur les parcelles n°457, 458, 460, 461, 462, 463, 464 et 466. Les articles sont portés sur le folio qui concernera Anne Marie, puis son neveu, René Buhner. Celle-ci acquiert une maison rue Blanche en 1863 et réside 8 rue du Départ en 1866, comme l'indique le recensement effectué par la commune cette année-là<sup>172</sup>.

Dans l'inventaire après décès d'Edmond Lefranc, dressé en 1892, je retrouve de nombreux détails sur les acquisitions faites par les Joannard. Ainsi, l'inventaire m'apprend que le 17 novembre

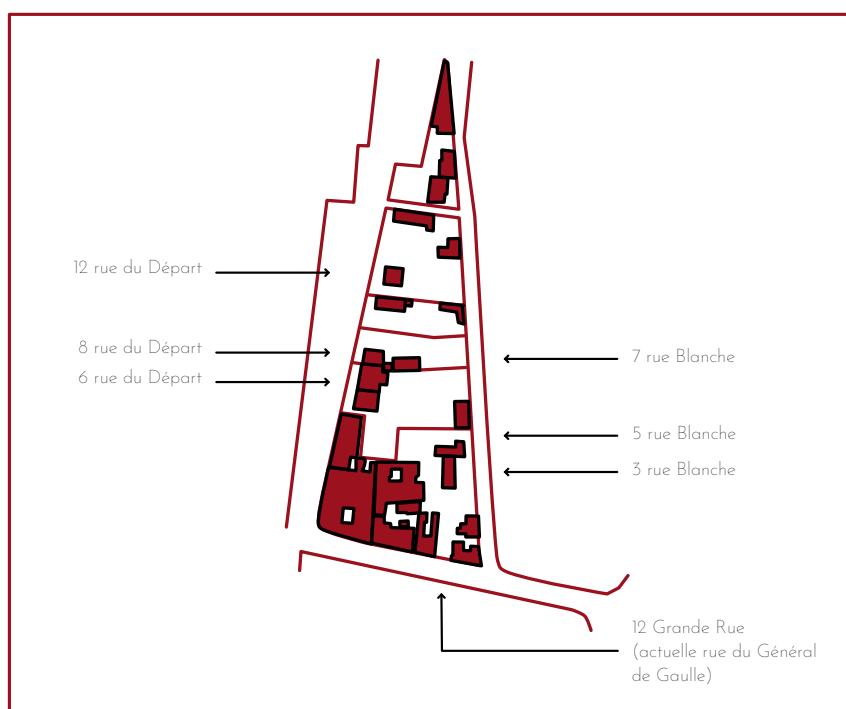


Illustration n°28 – Reproduction du plan cadastral de la ville d'Enghien-les-Bains de 1895, rue du Départ et rue Blanche

<sup>169</sup> La France judiciaire, revue bi-mensuelle. Deuxième partie : jurisprudence et législation, 1879-1880. Fontainebleau : E. Bourges

<sup>170</sup> Matrices cadastrales d'Enghien-les-Bains, 1858-1914, Archives départementales du Val-d'Oise, 3 P 266, Folio 702

<sup>171</sup> Matrices cadastrales d'Enghien-les-Bains, 1858-1914, Archives départementales du Val-d'Oise, 3 P 266, Folio 659

<sup>172</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1866, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 510

1870, un contrat de vente est passé devant maître Dollé entre les vendeurs Eleonore Marguerite Françoise Balmont, Henri Louis Carron et son épouse, et les acheteurs que sont les époux Joannard, concernant une propriété située 10 et 12 Grande Rue. Elle contient :

- une maison au fond d'une cour ayant entrée sur la Grande Rue, avec deux pavillons sur cette même rue, le tout formant un immeuble distinct séparé du surplus de la propriété et d'une contenance de 171,50 mètres.
- une maison bourgeoise au centre de la propriété ayant entrée sur la Grande rue et entrée sur la rue Blanche, avec un jardin, un poulailler et une volière, le tout d'une contenance d'environ 1 128,50 mètres.

Jean-Claude Joannard acquiert la première maison à 11 1150 francs, Claire Pauline Vergne la deuxième à 44 600 francs, pour un prix total de 50 750 francs. Jean-Claude revend sa propriété à un monsieur Lignier en 1880. Claire Pauline élève sur sa propriété un chalet avec dépendance, une écurie et une remise<sup>173</sup>.

En 1876, la vente relatée dans le journal concerne une propriété qui jusque-là appartenait à Alphonse Ospice Buquet et son épouse Cécilia Clorinthe Mignot (amis du fondateur du Figaro et conseiller municipal Jean-Hippolyte Auguste Delaunay de Villemessant, et du maire Louis Touzé), située 6 rue du Départ et 3 rue Blanche. Elle comprend :

- une maison décrite comme grande, en forme de chalet, sur la rue du Départ. Le chalet a des caves et 3 étages : au rez-de-chaussée se trouvent deux chambres, une salle à manger, un salon, une cuisine et un vestibule ; au premier étage, à nouveau deux chambres, un cabinet, une salle à manger et un salon, ainsi qu'un balcon donnant sur la rue ; le deuxième étage suit la même distribution, et le troisième étage contient sept chambres de domestiques, des cabinets d'aisance et un cabinet de débarras. Le comble est couvert de tuiles. De grandes galeries vitrées conduisent aux cuisines et aux lieux d'aisance des deux premiers étages, et le chalet dispose d'un escalier de service.
- La propriété comprend également un pavillon situé à côté de la maison, à droite en entrant, avec deux étages. Le rez-de-chaussée contient une salle à manger, un salon, une cuisine et un caveau ; le premier étage, deux chambres et un cabinet, des lieux d'aisances, et deux balcons ; le second étage, deux chambres de domestiques. Le comble est à nouveau couvert de tuiles.
- Dans le jardin se trouve un pavillon, avec une cuisine, un vestibule, une salle à manger, un salon et un charbonnier sous l'escalier du rez-de-chaussée, et quatre chambres au premier étage, ainsi que des cabinets d'aisances. Un appartement est adossé au précédent, avec salle à manger,

<sup>173</sup> Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Bablot après décès de M. Lefranc, Archives départementales du Val d'Oise, 2 E 34 280

boudoir, cuisine et chambre de bonne et au premier étage, des chambres et des cabinets non-dénombrés.

- Également, une maison blanche avec tourelle et terrasse, avec caves, une cuisine, une salle à manger, un salon et des cabinets de travail au rez-de-chaussée, et un étage distribué en deux chambres de maître, un cabinet et un cabinet de toilette, des lieux d'aisance, et à côté de l'escalier de service donnant dans la cuisine, deux chambres de domestiques.

- Une loge de concierge comportant une cave, où l'on trouve une salle à manger et une cuisine au rez-de-chaussée et des chambres et cabinets au premier étage.

L'acte précise que le jardin est planté d'arbres et d'arbustes garnis de treillages et que la propriété, close sur la rue du Départ par un mur d'office surmonté de pilastres avec vases en fonte et grille en fer offrant une porte d'entrée et une porte de service, dispose d'une pompe et d'une citerne d'eaux pluviales, d'un kiosque, d'un petit hangar couvert en zinc servant de poulailler dont une partie est située sur un terrain appartenant à la commune. La contenance superficielle totale est d'environ 1 750 mètres. La propriété a été acquise par le couple Buquet en 1866 auprès d'une veuve, Euphrosine Aglaée Biffardet. Elle est achetée par Claire Pauline Joannard pour 70 000 francs.

L'inventaire après décès d'Edmond Lefranc rapporte que la minute du 22 juillet 1876 constatant le paiement indique que si l'immeuble constituant la propriété existe toujours, divers bâtiments ont été démolis. Une partie de la propriété est habitée par le couple Joannard ou laissée vacante, une autre partie est louée à un monsieur Jacob.

Les matrices cadastrales indiquent que Jean-Claude Joannard est, en 1882, propriétaire d'une maison rue du Départ sur la parcelle n°455, d'une maison ruelle Osmont sur la parcelle n°450 et d'une maison rue Blanche sur la parcelle n°460<sup>174</sup>.

Dans l'inventaire après décès d'Edmond Lefranc, il est précisé que le couple qu'il forme avec Pauline Joannard occupait, de son vivant, une maison située au 6 de la rue du Départ, et que les époux possèdent trois autres maisons qu'ils louent notamment pour les saisons d'été, l'une à droite de leur domicile, toujours au numéro 6, les deux autres au 3 et au 5 de la rue Blanche, cette dernière étant aussi le n°12 Grande rue. Le 19 janvier 1891, Edmond Lefranc acquiert par contrat passé devant maître Bablot une propriété rue du Départ, au numéro 6 bis ancien et 8 nouveau. Il s'agit d'une maison avec balcon sur la rue et terrasse sur un jardin, un bâtiment attenant à la maison et un puits avec pompe, d'une contenance totale de 600 mètres. Elle est achetée 18 000 francs. Au décès d'Edmond, la propriété existe toujours.

<sup>174</sup> Matrices cadastrales de la commune d'Enghien-les-Bains, 1879-1914, Archives départementales du Val-d'Oise, 3 P 265, Folio 296

Après le décès de sa mère Pauline Joannard-Lefranc le 7 mars 1899, Paul reçoit une partie de la propriété, constituée d'une maison d'habitation de deux étages avec cave et grenier 6 rue du Départ, un petit jardin donnant sur la rue, un jardin d'agrément à l'arrière de la maison, et un pavillon avec salle de billard et cabinet de photographie ; mais également le pavillon avec tourelle, surnommé "la Maison Blanche", dont l'entrée est située sur l'allée commune, le logement de concierge contigu et un jardin, pour une contenance totale d'environ 374 mètres. Au numéro 6 bis, Paul hérite de la maison en forme de chalet avec tourelle de trois étages couverte de tuiles, avec balcons sur la rue au premier et au deuxième étages, et d'un jardin derrière la maison, d'une contenance d'environ 523 mètres. Ces trois premières propriétés sont celles achetées par Claire Pauline Vergne-Joannard en 1876. Enfin, au 5 rue Blanche, Paul devient propriétaire d'un chalet de deux étages avec grenier couvert de tuiles, et jardin, d'une contenance d'environ 390 mètres – probablement le chalet élevé par Claire Pauline Joannard sur sa propriété qui donnait aussi sur le 12 Grande Rue. L'ensemble est également décrit dans l'inventaire dressé en 1905 après le décès de Marguerite Buhner.

La sœur de Paul, Marie Lefranc-Knocker, reçoit les autres biens immobiliers de la vaste propriété familiale, détaillée dans le partage de la succession de Pauline Joannard-Lefranc : une maison de deux étages avec balcons sur la rue et sur le jardin, un bâtiment attenant et un jardin derrière avec un puits à pompe, située 8 rue du Départ (ancien numéro 6 bis) et 7 rue Blanche. Elle est séparée, à gauche, de la propriété de René Buhner par un treillage. Cette maison est celle achetée par Edmond Lefranc seul en 1891. Une autre maison, au centre d'une propriété située grande rue n°12 et rue Blanche n°3, compte 2 étages et un comble couvert d'ardoises et de zinc, et un jardin avec hangar. L'accès par la grande rue se fait par une grille en fer. Pauline Joannard possédait également une propriété à Deuil, 97 route de Saint Leu, acquise par ses parents en 1883, rachetée en 1885 par Pauline et dont hérite Marie Lefranc-Knocker.

Au décès de Marguerite Buhner, l'ensemble des bâtiments existe toujours. Le pavillon de la Maison Blanche, ainsi que la propriété du numéro 6 bis sont loués, le premier à un monsieur Couchot, la seconde à un monsieur Merven. Le chalet du 5 rue Blanche est inoccupé et la maison du 6 rue du Départ est celle que Paul habitait avec Marguerite et leurs enfants, et qu'ils continuent d'occuper depuis le décès.

La déclaration de succession de Paul Lefranc indique qu'il possédait une maison 6 bis rue du Départ, louée à un monsieur Portel pour un loyer annuel de 2000 francs ; une maison au 5 rue Blanche louée à un monsieur Courtot pour un loyer annuel de 1 200 francs ; un pavillon dit de la Maison Blanche 6 rue du Départ, loué à Thomas Knocker, son beau-frère, pour un

loyer de 1000 francs ; et une autre maison et ses dépendances, 6 rue du Départ, non louée<sup>175</sup>.

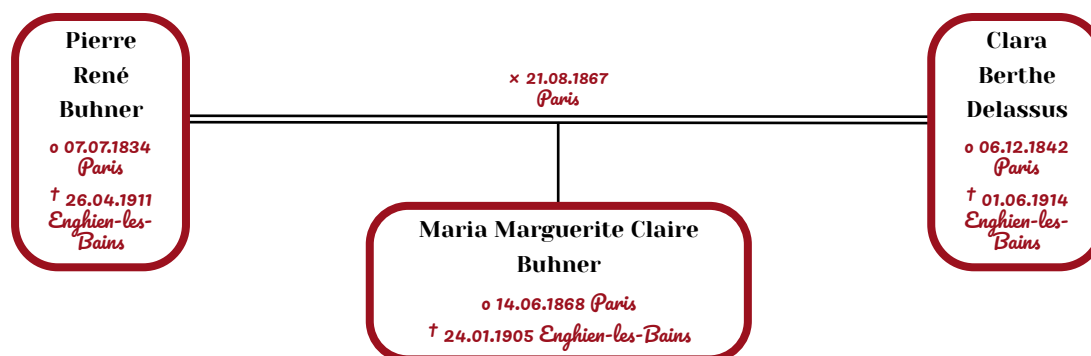
En 1913, la maison du 6 bis rue du Départ est vendue au pharmacien Louis Polémon Lacomme, déjà installé dans la petite pharmacie du 2 rue du Départ depuis 1898 puis au numéro 4 de la même rue en 1911. Celui-ci construit une pharmacie et un laboratoire d'analyses dans le jardin devant la maison.

En février 1921, les 3 enfants Lefranc sont domiciliés au 12 rue du Départ. Après le mariage de Max et celui de Christiane quelques mois plus tard, cette dernière part à Paris, et Yves s'installe au 5 bis rue Blanche.<sup>176</sup> Le 30 janvier 1922, Yves vend à Max un pavillon sans numéro situé rue Blanche<sup>177</sup>. Je retrouve dans les répertoires de formalités hypothécaires des hypothèques de Pontoise (1<sup>er</sup> bureau) les ventes des immeubles de la rue du Départ et de la rue Blanche réalisées par la fratrie.

En 1922, Max et son épouse Antoinette sont toujours installés 12 rue du Départ. La maison avec jardin du 5 rue Blanche dans laquelle leurs fils et leurs filles passent la majeure partie de leur enfance n'apparaît pas sur le cadastre de 1890. Vendue par Max le 22 août 1947<sup>178</sup>, elle est encore debout en 2019, avant d'être rasée en 2023 dans le cadre de la construction de logements sociaux.

## Leur petite-fille, Maria Claire Marguerite

### Origines et jeunesse de Marguerite Buhner



<sup>175</sup> Déclaration de succession de Paul Louis Edmond Lefranc, 1911 (18 juillet-13 octobre), Archives départementales du Val d'Oise, 3 Q 8 916 [volume 179]

<sup>176</sup> Répertoire chronologique des actes, 21 janvier 1921 - 13 février 1924, 11<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, 2E 34 403

<sup>177</sup> Ibid.

<sup>178</sup> Répertoire des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise, 1<sup>er</sup> bureau, 1901-1955, AD du Val d'Oise, 4 Q 4 290, volume 99. case n°49

De l'union de Berthe Delassus et de René Buhner naît une fille unique, Maria Claire Marguerite. Elle voit le jour exactement 9 mois et demi après le mariage de ses parents, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au numéro 18 de la rue de Villiers, le 14 juin 1868<sup>179</sup>. Marguerite porte le pseudonyme de sa grand-mère paternelle, "Maria" et une variante du prénom commun à sa grand-mère maternelle et à sa propre mère, "Clara". "Marguerite" est aussi le prénom de l'une de ses grand-tantes, Marguerite Ernestine Dauby, sœur de Maria Dauby.



Illustration n°27 – Portrait de Marguerite

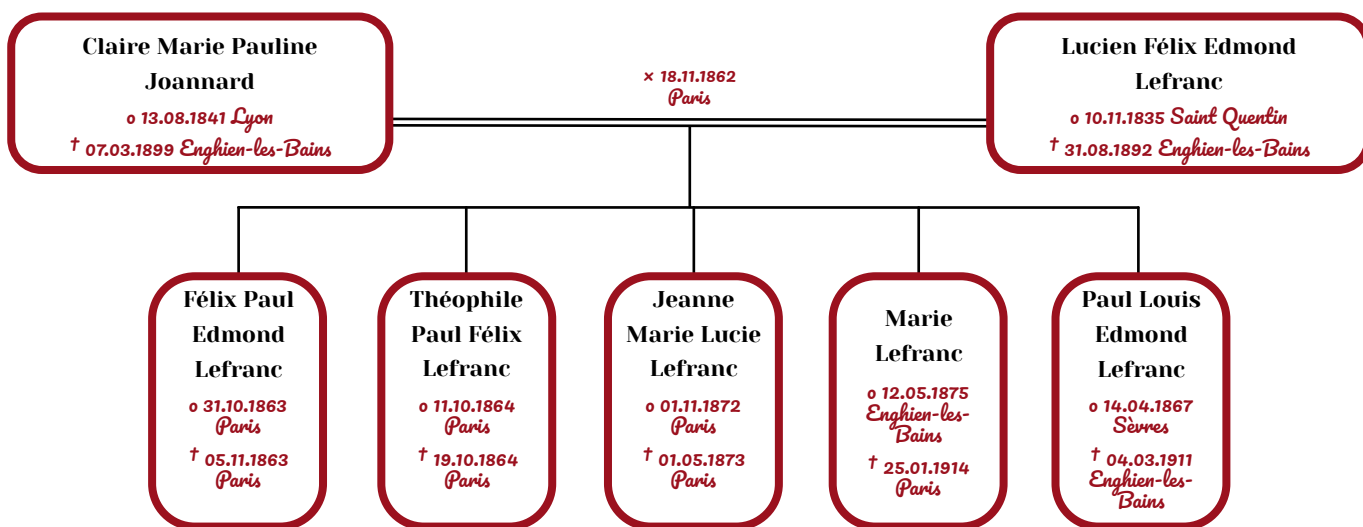
Marguerite Buhner reçoit certainement une éducation conforme à la classe de son foyer, bourgeois, et de ses ascendantes artistes, mais je n'ai pas trouvé d'informations quant à la fréquentation d'une école, d'un couvent ou d'un pensionnat, ni concernant le recours à un percepteur ou une gouvernante (Paris ne disposant pas de recensements avant 1926, et l'installation de la famille à Enghien-les-Bains étant trop tardive). L'entourage familial de Marguerite est composé, en plus de ses parents, de sa grand-mère Maria (celle-ci meurt alors que Marguerite a 22 ans) et peut-être de son grand-père Auguste Delassus, qui déclare sa naissance au côté de son père René et d'un commissionnaire de la rue Vallot, Joseph Val. Mais Auguste Delassus décède en Haute-Vienne, et Marguerite n'a que 9 ans : la petite fille n'a sans doute pas beaucoup connu son grand-père maternel. Ses parents étant eux aussi enfants uniques, elle n'a ni oncles ni tantes, ni cousins. Grâce à l'une de mes grands-tantes, je connais le visage de Marguerite, son futur époux Paul et les parents de celui-ci.

Marguerite suit ses parents dans leurs déménagements successifs entre Paris et Enghien-les-Bains. À 18 ans, elle n'habite qu'à quelques mètres de ses futurs beaux-parents, la famille Lefranc (son futur époux n'apparaît pas sur le recensement) : Marguerite au 7 de la rue du Départ, les Lefranc au numéro 4<sup>180</sup>.

<sup>179</sup> Registre des naissances, 17<sup>e</sup> arrondissement, 1868, Archives de Paris, V4E 2054

## Origines et jeunesse de Paul Louis Edmond Lefranc

La famille de Paul Louis Edmond est à la fois picarde et rhônalpine : son père, Lucien Félix Edmond Lefranc, est né à Saint-Quentin ; sa mère, Claire Marie Pauline Joannard, est lyonnaise. Médard Lefranc, l'arrière-grand-père de Paul, a fondé la première usine de blanchiment et teinturerie à Saint-Quentin (Pillet, 2005), et si le père de Paul n'a pas repris la suite de l'entreprise aux côtés de ses propres oncles, il exerce néanmoins dans le négoce du tissu. Il s'associe d'ailleurs un temps à son beau-père Jean-Claude Joannard pour la vente de toiles damassées.



Paul, né le 14 avril 1867 à Sèvres, n'est pas le fils aîné d'Edmond et de Pauline. Le couple a déjà eu deux autres garçons, décédés au bout de quelques jours : Félix Paul Maurice en 1863<sup>181</sup> et Théophile Paul Félix en 1864<sup>182</sup>. D'abord domiciliés dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, puis à la Villa Brancas, un lotissement cosu de Sèvres, Edmond et Pauline déménagent avec leur fils dans le 2<sup>e</sup> arrondissement avant de retrouver les parents de celle-ci à Enghien-les-Bains. Ils s'installent au 3 rue de Maleville, puis 4 rue du Départ<sup>183</sup>.

Après Paul, hormis Jeanne Marie Lucie qui ne vit que cinq mois<sup>184</sup>, naît Marie, de huit ans sa cadette. Les enfants connaissent leurs grands-parents, Claire Pauline Vergne et Jean-Claude Joannard. Claire Pauline décède le 30 novembre 1884<sup>185</sup>, alors que Paul et Marie ont

<sup>180</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1886, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 510

<sup>181</sup> Registre des décès du 11<sup>e</sup> arrondissement, 1863, Archives de Paris, V4E 1330

<sup>182</sup> Registre des décès du 11<sup>e</sup> arrondissement, 1864, Archives de Paris, V4E 1345

<sup>183</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1876 et 1886, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 510

<sup>184</sup> Registre des décès du 2<sup>e</sup> arrondissement, 1873, Archives de Paris, V4E 2608

<sup>185</sup> Registre d'état civil d'Enghien-les-Bains, 1879-1884, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 7



respectivement 17 et 9 ans. Jean-Claude ne survit à son épouse qu'un peu plus de 3 ans et meurt à son tour le 24 janvier 1888<sup>186</sup>.

La fiche matricule de Paul, conservée aux archives départementales des Yvelines, m'apprend qu'il est "engagé conditionnel" dès ses 18 ans. La loi autorise un volontariat, à souscrire avant le tirage au sort habituel. Cette option offre aux jeunes hommes la possibilité de n'effectuer, en temps de paix, qu'un an de service militaire au lieu de cinq (Roger, 1874), et donc de ne pas bloquer leurs perspectives professionnelles par leur devoir militaire. Le numéro matricule du recrutement est le 330, pour la classe de mobilisation 1884. Son engagement prend effet le 7 novembre 1885, à Versailles. Il rejoint le corps du 17<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 12 (un régiment d'artillerie à cheval) et est fait brigadier exactement un an après.



Illustration n°29 – Portrait de Paul

À cette date, il passe dans la disponibilité de l'armée active en attendant son passage dans la réserve, prévu le 7 novembre 1890. Finalement, il est nommé sous-lieutenant de réserve au 29<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 2 mai 1888, régiment où il accomplit six stages entre septembre 1888 et septembre 1898. Il passe dans la réserve de l'armée active dès le 1<sup>er</sup> novembre 1888, dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1898 (au groupe général du 29<sup>e</sup> régiment d'artillerie dès le 12 novembre) et dans la réserve de l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1904 (au groupe général du 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie et dans la garnison de la place de Paris). La date de sa libération du service militaire est fixée au 7 novembre 1910. Sa fiche matricule donne également son signalement : des cheveux et des sourcils châtain foncé, des yeux gris, un front et un nez ordinaires, une bouche moyenne et un menton rond pour un visage de forme ovale. Paul mesure 1m73. Son degré d'instruction générale est de niveau 3, soit un niveau correspondant à l'instruction primaire, et il obtient la mention "Bien" aux examens de fin d'année<sup>187</sup>.

<sup>186</sup> Registre d'état civil d'Enghien-les-Bains, 1885-1889, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 8

Paul vient d'une famille où on lit (et à défaut, où on expose ses lectures) : l'inventaire après décès de son père fait état d'une bibliothèque d'environ 150 volumes dont des œuvres de Walter Scott, Balzac, Vigny, Véron et Saint Simon<sup>188</sup>. Comme les Buhner, les Lefranc emploient un peu de personnel : la domestique Julie Héloïse Culeux, âgée de 19 ans, figure sur le recensement de 1876 alors que la famille vit rue de Malleville, et les cuisinières Françoise Goiffon, âgée de 29 ans, et Léonie Dumont, 37 ans, sont mentionnées sur le recensement de 1886, période où la famille vit au 4 rue du Départ avec le grand-père de Paul, Jean-Claude Joannard.

Après le décès d'Edmond en 1892 (voir partie « Origines et jeunesse de Max Lefranc »), Marie, la sœur de Paul, vit avec leur mère Pauline Joannard et leur domestique Jeanne Legouzien, âgée de 40 ans, 6 rue du Départ. Elle y vit toujours lorsqu'elle se marie le 4 avril 1899 à Enghien-les-Bains avec Thomas Knocker, employé de commerce de 23 ans.

Comme son père, Paul s'oriente dans le secteur du commerce (sa fiche matricule indique qu'il est, au moment de son recrutement, employé de commerce), mais il fait carrière en tant que représentant de fabriques. Il s'associe avec un nommé Raynal pour former la société Lefranc & Raynal dont le siège est situé, dès 1896 au 54 Faubourg Poissonnière, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>189</sup>, puis à partir de 1909 également au 66 rue d'Hauteville, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement<sup>190</sup>. La société figure dans la liste "Israël chez nous dans le commerce et l'industrie, à Paris" créée par le journal antisémite L'Antijuif, en tant que dépositaire de l'entreprise Les fils de Charles Simon<sup>191</sup>.

## **Le mariage de Paul et Marguerite**

Plusieurs hypothèses peuvent être émises concernant la rencontre entre Marguerite et Paul. D'abord, les familles sont propriétaires de terrains voisins, et se sont donc peut-être fait fréquentées. Je note aussi que tous les deux ont des proches actifs à Paris dans le secteur de la banque : René Buhner, le père de Marguerite, caissier à la Banque de France, et Armand Félix Albert Lefranc, oncle de Paul, banquier. Les deux hommes se sont peut-être côtoyés dans le cadre professionnel, ce qui aurait pu amener leurs familles à se rapprocher.

Marguerite et Paul se rendent chez le notaire de la deuxième étude notariale de Montmorency pour établir leur contrat de mariage, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, le 18 janvier 1891. Ils sont accompagnés de leurs parents respectifs et de

<sup>187</sup> Fiche matricule de Paul Louis Edmond, matricule 330, classe 1887, Archives départementales des Yvelines, 1R/RM 173

<sup>188</sup> Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Bablot après décès de M. Lefranc, Archives départementales du Val d'Oise, 2 E 34 280

<sup>189</sup> Paris-adresses : annuaire général de l'industrie et du commerce de Paris et du département de la Seine. 1896. Paris : Ch. Alavoine et cie

<sup>190</sup> Annuaire du commerce Didot-Bottin. 1909. Paris : Firmin-Didot frères

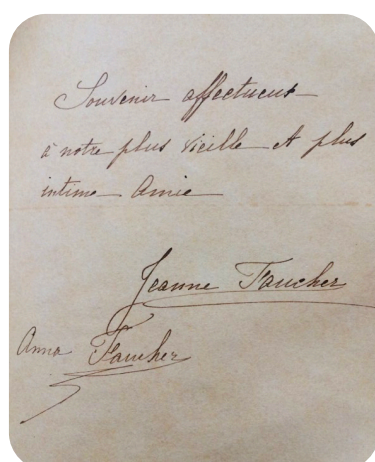
<sup>191</sup> L'Antijuif, édition du 9 avril 1899, n°51

plusieurs témoins : cinq amis de Marguerite ou de sa famille, dont Albert Zienkovicz, qui sera aussi témoin du mariage six jours plus tard. Du côté de Paul, c'est son oncle Albert qui se déplace, ainsi que ses parents qui ont donné leur consentement.



Illustration n°30 – Livre d'heures offert à Marguerite pour son mariage

Marguerite est dotée par ses parents d'un trousseau de 3 000 francs, d'obligations diverses de plusieurs compagnies de chemins de fer d'une valeur de 48 500 francs, et de la somme de 11 000 francs en espèces. La dot représente donc 62 500 francs. L'apport de Marguerite est de 2 000 francs de propres et de 40 495 francs d'obligations de compagnies de chemins de fer, tandis que celui de Paul est de 7 000 francs en espèces et de propres d'une valeur de 3 000 francs<sup>192</sup>.



Souvenir affectueux  
à notre plus vieille et plus  
intime amie.

Jeanne Faucher.

Anna Faucher

Illustration n°31 – Dédicace de Jeanne et Anna Faucher dans le livre d'heures offert à Marguerite

<sup>192</sup> Contrat de mariage entre Paul Louis Edmond Lefranc et Maria Claire Marguerite Buhner passé devant M<sup>e</sup> Dufour, Archives nationales, MC/ET/XLVIII/1328

Marguerite reçoit, trois jours après son mariage avec Paul, un livre d'heures offert par Anna et Jeanne Faucher dont elle est, d'après, elles, la "plus vieille et plus intime amie".

## Vie et décès des époux

Marguerite et Paul font leur vie ensemble, d'abord à Paris, au 31 rue de Bellefond (9<sup>e</sup> arrondissement) puis dès 1899 à Enghien-les-Bains, non loin des parents de Marguerite, 6 rue du Départ. Ils ont quatre enfants, dont trois survivront. La légende familiale dit Paul amateur de voitures : je retrouve en effet dans des journaux sportifs deux annonces publiées à neuf mois d'écart pour vendre ses modèles, probablement afin de financer d'autres acquisitions<sup>193</sup>. En 1900, année de la première annonce, le nombre d'automobiles en France est de 2 807, dont 618 en région parisienne (Flonneau, 2007). Si la légende familiale raconte également qu'il aurait renversé une petite fille, drame qui l'aurait profondément affecté, je n'ai trouvé aucune trace de cet accident dans les journaux.



Illustration n°32 – Portrait de Marguerite, Paul et leur fils Max

Après 14 ans de mariage et 4 enfants, Marguerite décède à seulement 36 ans, au petit matin du 24 janvier 1905, au domicile du couple. Ce sont Albert Zienkowitz, déjà présent au mariage de Marguerite et Paul, et Eugène Raynal, l'associé de Paul, qui déclarent son décès à l'état civil. J'apprends par l'hommage qui lui est rendu par *Le Réveil de Seine-et-Oise*, le journal républicain qui se montrait si critique envers René Buhner, que sa maladie, qui n'est pas nommée, a duré deux mois et qu'elle fut "douloureuse"<sup>194</sup> : l'inventaire réalisé après son décès montre effectivement des frais d'analyse médicale, ainsi qu'auprès de la pharmacie Lacomme,

<sup>193</sup> La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports, édition du 19 août 1900 et Revue mensuelle du Touring-club de France, édition du 15 mars 1901

<sup>194</sup> Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 28 janvier 1905, n°295. Archives départementales du Val d'Oise, PER 498 224

voisine presque immédiate du couple puisque située 2 rue du Départ ; également, d'autres frais et honoraires payés ou dûs aux pharmaciens Loiseau et Hallé, au docteur Héлары, au médecin Guy et aux médecins parisiens Landrieux et Lauligaud. Un quart de la succession en usufruit revient à Paul, soit 16 461,135 francs, et 38 409,32 francs pour chacun des trois enfants vivants<sup>195</sup>.

L'inventaire dressé le 23 février et clôt le 19 avril donne une vision précise de l'environnement de la famille Lefranc. Il décrit, comme c'est l'usage, les pièces des 4 maisons possédées par le couple rue du Départ et rue Blanche, ainsi que leur contenu. Je me concentrerai ici sur la maison effectivement occupée par la famille et non sur les 3 autres, louées. Le mobilier est celui d'une maison bourgeoise : pendule Louis XVI, commode Louis XV, argenterie et services en porcelaine, piano demi-queue Érard, orgue "de connaisseur", meubles de chambre en acajou et en palissandre, statuettes et pendules en bronze et en marbre, billard de Brunswick, piano en palissandre Gaveau, table à jeu... La garde-robe de Marguerite est composée de 36 chemises, six robes, 24 paires de bas, trois manteaux, six chapeaux, un lot de linge de corps, mais aussi d'un éventail en plumes, d'une "montre de dame en or à clef", de plusieurs bagues avec diamants et demi-perles, d'une broche croissant avec 34 diamants, et d'une montre à remontoir portant les initiales "M. B.". Celle de Paul se constitue de 3 vêtements, 24 chemises, 18 mouchoirs et un lot de garde-robe, ainsi que d'une montre en or à remontoir avec sa chaîne et une garniture de chemise. À cette date, Paul possède une automobile de Dion-Bouton 12 chevaux estimée 8 000 francs.

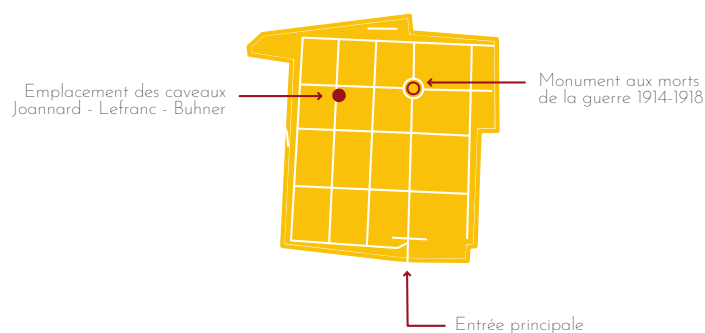


Illustration n°33 – Emplacement des 2 caveaux de famille Joannard - Lefranc - Buhner au cimetière d'Enghien-les-Bains

Marguerite est inhumée dans le cimetière d'Enghien, auprès de son beau-père Edmond Lefranc et de sa petite fille Marie Simone.

Paul est tuteur de leurs trois enfants ; René est nommé subrogé tuteur.<sup>196</sup> La légende familiale raconte qu'il ne se remet pas de la mort de son épouse, et que c'est la raison pour laquelle il décède à son tour le 4 mars 1911, à presque 44 ans<sup>197</sup>. Il repose aux côtés de

<sup>195</sup> Déclaration de succession de Maria Claire Marguerite Buhner, Archives départementales du Val d'Oise, 3 Q 892

<sup>196</sup> Inventaire après le décès de Mme Lefranc dressé par M<sup>e</sup> Bablot, Archives départementales du Val d'Oise, 2E 34 351

Marguerite, dans le caveau familial d'Enghien-les-Bains. En 1913, le Réveil de Seine-et-Oise se désolera de la disparition des patineurs d'antan, dont un certain Lefranc, peut-être Paul, qui profitaient du lac d'Enghien gelé pour s'adonner à ce sport local très prisé<sup>198</sup>. Je n'ai pas pu lire l'inventaire dressé par maître Bablot suite à son décès, le 21 mars 1911, celui-ci étant toujours conservé par la deuxième étude notariale de Montmorency. Malgré tout, la déclaration de succession réalisée par l'oncle de Paul, Albert Lefranc, dont je reconnais la signature, me permet d'en savoir plus sur ce que laisse Paul à ses enfants.

Après sa mort, l'ensemble du mobilier dépendant de la succession de Paul est vendu aux enchères. L'avis paraît dans la revue sportive *La Vie au grand air* un mois après sa disparition. La vente est organisée au domicile des Lefranc, rue du Départ et rue Blanche. Elle dure du 9 au 11 avril<sup>199</sup>. Parmi les biens mis en avant par l'annonce, se trouve un orgue américain et la voiture de Paul, une Delaunay Belleville 1909<sup>200</sup>. La valeur du mobilier vendu est de 8 399,45 francs, et celle de la voiture s'élève à 10 100 francs, quand le mobilier conservé dans le cadre de la succession est de 6 210 francs. Le reste de la succession est composé de 4 maisons, aux 6 et 6 bis rue du Départ et 5 rue Blanche, ainsi que d'un grand nombre d'actions et d'obligations, notamment de compagnies de chemin de fer, de banques, liées à des villes et pays d'Amérique du sud (Société Foncière du Mexique, Brésil, Province de Buenos Aires entre autres), de la ville de Paris ou de la commune d'Enghien. Le montant de la succession est de 430 362, 155 francs, soit 143 454,05 francs pour chacun des enfants de Paul et Marguerite.

En compensation de la conservation par Eugène Raynal de la totalité des représentations constituant la société à laquelle Paul était associé, la succession comprend la somme de 40 000 francs, soit la moitié des bénéfices supposés de l'année qui suit son décès : le chiffre est réévalué en avril 1914 à 72 205,67 francs, soit 10 735,22 francs supplémentaires pour chacun des héritiers.

## **Leur arrière-petit-fils, Albert Edmond Max Lefranc**

### **Origines et jeunesse de Max Lefranc**

Albert Edmond Max naît dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris le 18 avril 1896<sup>201</sup>. Max porte comme premiers prénoms celui de son grand-oncle, Armand Félix Albert, et celui de son

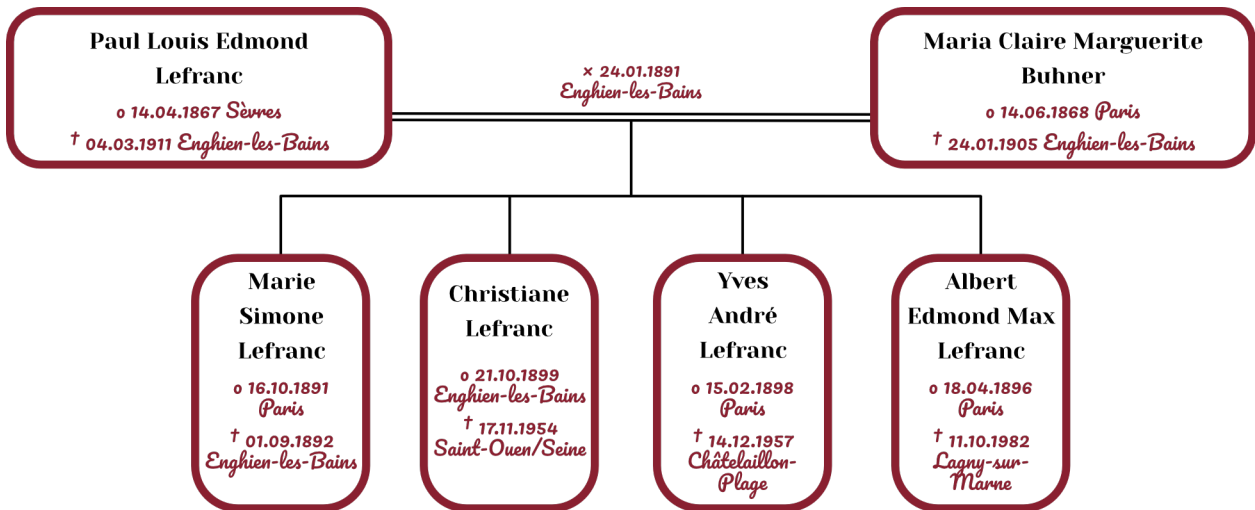
<sup>197</sup> Copie de l'acte de décès n°24, 1911, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

<sup>198</sup> Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 22 février 1913, n°712. Archives départementales du Val d'Oise, PER 498 583

<sup>199</sup> Déclaration de succession de Paul Louis Edmond Lefranc, 1911 (18 juillet-13 octobre), Archives départementales du Val d'Oise, 3 Q 8 916 [volume 179]

<sup>200</sup> La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports, édition du 08 avril 1911

<sup>201</sup> Registre des naissances du 9<sup>e</sup> arrondissement, 1896, Archives de Paris, V4E 8823



grand-père, Lucien Félix Edmond. Il n'est pas le premier enfant de Marguerite et Paul : en octobre 1891, Marguerite donne naissance à une sœur que Max ne connaîtra pas, décédée à l'âge de dix mois et demi seulement dans des circonstances qui posent question.

La petite Marie Simone est chez ses grands-parents Pauline et Edmond Lefranc, au 6 rue du Départ à Enghien. Elle meurt le 1<sup>er</sup> septembre 1892, à 11 heures du matin ; Edmond, lui, a déjà succombé dans la nuit du 31 août, à 3 heures du matin<sup>202</sup> : le grand-père et sa petite-fille ont peut-être été touchés par la même maladie<sup>203</sup>.



Illustration n°34 – Portrait, de gauche à droite, d'Yves, Christiane et Max

<sup>202</sup> Registre d'état civil, Enghien-les-Bains, 1890-1894, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 9

<sup>203</sup> L'inventaire après décès d'Edmond fait état de sommes payées par sa veuve auprès d'un pharmacien et d'un médecin "pour soins de dernière maladie", folio 39

Deux autres enfants voient le jour : Yves André, né le 15 février 1898 à Paris<sup>204</sup>, comme Max, et Christiane, née le 21 octobre 1899 à Enghien-les-Bains<sup>205</sup>.

Leurs naissances sont déclarées par leur grand-père René Buhner et, pour Yves, leur grand-oncle Albert Lefranc, quand pour Christiane le second témoin sera André Georges Garnier, distillateur reconnu d'Enghien. C'est dans cette ville que grandissent les trois enfants, après que leurs parents aient définitivement rejoint la propriété familiale du 6 rue du Départ.

Quand leur mère disparaît, Max n'a pas 9 ans, Yves a encore 6 ans, la petite Christiane 5 ans. Après le décès de Marguerite, les enfants se retrouvent seuls avec leur père et le personnel de maison : Clara Bossul, cuisinière de 45 ans, et Marie Jarnot, nourrice de 28 ans en 1901 ; Marie Magnein, domestique de 37 ans en 1906<sup>206</sup>. Cette situation ne dure malheureusement pas puisque Paul meurt à son tour cinq ans plus tard. Les enfants, mineurs, perdent leur père et leur grand-père, René Buhner, à un mois et demi d'intervalle. Ils sont dès lors confiés à quelqu'un.



#### Diplôme de Bachelier de l'Enseignement secondaire.

Le Ministère de l'Instruction publique,  
Vu le Certificat d'aptitude obtenu le **23 mars 1915** devant la Faculté de **Paris**  
par le Sieur **Lefranc, Albert Edmond Max**  
né à **Paris** département de **la Seine** le **18 avril 1890**  
Confère audit Sieur **Lefranc** le diplôme de  
Bachelier de l'Enseignement secondaire avec mention : Sciences-Langues vivantes-**Mathématiques**  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le Ministre de l'Instruction publique  
Signé : **Albert Sarraut**

Fait à Paris, sous le sceau du Ministère de l'Instruction publique  
Le **9 mai 1915**  
Pour expédition conforme :

Pour le directeur de l'enseignement supérieur : Délivré par le Recteur de l'Académie de Paris  
Le Chef du 1<sup>er</sup> Bureau : signature de l'impétrant : le **25 juin 1915**  
P. Le vice-recteur  
L'Inspecteur de l'Académie  
**Jassinel**

**Perevaud**

n°1543

Illustration n°35 – Diplôme de bachelier de Max

Les enfants étudient au pensionnat de Mademoiselle Prebay-Gyn, plus tard Institution Prebay-Gyn, situé 1 Villa de la Croix blanche, et y remportent des prix : Max en 1906<sup>207</sup> et Christiane en 1908<sup>208</sup>. Max obtient le certificat d'aptitude à la faculté de Paris le 23 mars 1915 et devient titulaire en juin suivant du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire avec mention Sciences - Langues vivantes - Mathématiques.

Max participe à la Première Guerre mondiale à partir de 1915 (voir partie « Une génération

<sup>204</sup> Registre des naissances, 9<sup>e</sup> arrondissement, 1898, Archives de Paris, V4E 8843

<sup>205</sup> Registre des naissances, Enghien-les-Bains, 1899, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 16

<sup>206</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1901 et 1906, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 511

<sup>207</sup> Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 28 juillet 1906, n°374, Archives départementales du Val d'Oise, PER 498 299

<sup>208</sup> Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 25 juillet 1908, n°482, Archives départementales du Val d'Oise, PER 498 398



marquée par la guerre »). Sa fiche matricule indique qu'il mesure 1m76. Il a les cheveux bruns, comme c'est visible sur les photos, les yeux gris bleu, un front et un nez jugés moyens et un visage rond. Sa bouche est "grande", avec des "lèvres épaisses". Au moment de son recrutement, Max est étudiant **es** services. Son degré d'instruction est de niveau 5, ce qui correspond à son niveau de bachelier<sup>209</sup>.

J'ai cherché à identifier la personne ayant recueilli Max et ses frères et sœurs dès mes premières recherches généalogiques. Max était un homme peu expansif, et je n'avais pas connaissance de cette situation familiale avant le décès de mon grand-père, l'un de ses fils. J'ignore si celui-ci en savait plus ou aurait pu s'en souvenir, et en dehors de lui, personne de ma famille proche n'avait cette information. Au début de cette enquête, je ne savais donc pas si les enfants avaient été recueillis par une personne ou par une institution.

Les premiers éléments dont j'ai pu disposer sont les fiches matricules de Max et d'Yves. Sur celle de Max, disponible en ligne sur le site des archives départementales des Yvelines, son adresse est cachée par un morceau de papier ; il est néanmoins noté dans l'encadré indiquant les localités successives habitées "Montmorency, avenue des Acacias". Sur celle d'André, ce n'est pas non plus la rue du Départ qui est indiquée mais la même adresse que pour Max, avec une précision sur le numéro. Le 6 avenue des Acacias est situé à cinq minutes à pied de la propriété familiale d'Enghien-les-Bains. Mais s'il s'agit bien de l'adresse d'un particulier (il est écrit : "le tuteur domicilié 6 Av. des Acacias"), celui-ci n'est pas nommé.

Lorsque les enfants perdent leur père, les seuls adultes encore vivants de leur famille susceptibles de les recueillir sont leur grand-mère Berthe Delassus, leur tante Marie Lefranc et son époux Thomas Knocker, et leur grand-oncle Albert Lefranc. Albert Lucien Zienkowicz, ami de Marguerite Buhner, lègue de l'argent aux enfants, somme acceptée par procuration par leur grand-oncle Albert Lefranc après le décès de Zienkowicz, en 1915 : 20 000 francs pour Max et 10 000 francs chacun pour Yves et Christiane<sup>210</sup>. Lors du recensement de 1911, Christiane est chez ses grands-parents René et Berthe, 12 rue du Départ. Mais après René, Berthe et Marie décèdent dans la première moitié de l'année 1914<sup>211</sup>. Mon attention se porte sur Albert, dont je ne sais alors rien, sinon qu'il est banquier à Paris.

Dans les albums anciens de famille se trouve le portrait d'un homme placé à proximité des photographies d'Edmond Lefranc, sa femme Pauline et leurs enfants. Je lui trouve une ressemblance avec Edmond, avec qui il apparaît d'ailleurs sur une photo de groupe, avec d'autres hommes entre 20 et 30 ans. Mais difficile d'affirmer qu'il s'agit d'Albert Lefranc. Je

<sup>209</sup> Fiche matricule d'Albert Edmond Max Lefranc, matricule 5856, classe 1916, Archives départementales des Yvelines, 1R/RM 545

<sup>210</sup> Liste chronologique des actes, 10 mars 1913-02 décembre 1919, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, Archives départementales du Val d'Oise, 2 E 34 402, n°88

<sup>211</sup> Acte de décès de Marie Lefranc, registre des décès du 17<sup>e</sup> arrondissement, 1914, Archives de Paris, 17D 184

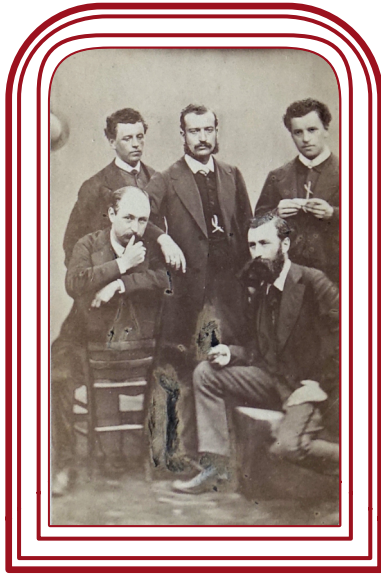


Illustration n°36 – Portrait de groupe, dont, assis à gauche, Albert Lefranc, et assis à droite, son frère Edmond Lefranc



Illustration n°37 – Portrait d'Albert Lefranc

tente de me renseigner sur lui : né à Saint-Quentin le 16 juillet 1841, Armand Félix Albert a presque 6 ans de moins qu'Edmond<sup>212</sup>. Je lui trouve un mariage en 1899, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avec Marie Louise Marguerite Krieg, de 25 ans sa cadette<sup>213</sup>. Ils ne semblent pas avoir d'enfants. En parallèle de ces recherches, je m'intéresse à l'adresse du 6 avenue des Acacias. Dans le recensement réalisé à Montmorency en 1911, je ne trouve aucun nom connu à cet endroit<sup>214</sup>.

Il y a aussi le petit album de mariage ancien trouvé chez mon grand-père, où j'essaie de mettre des noms sur les visages immortalisés sur les 18 clichés. J'identifie Thomas Knocker, l'époux de Marie Lefranc, grâce à un portrait de lui plus âgé publié sur Geneanet par l'un de ses descendants<sup>215</sup>. J'ignore de quel mariage il s'agit, mais en observant les vêtements et les accessoires des femmes les plus jeunes (chapeaux au bord encore large mais robes sans taille marquée descendant à mi-mollet ou au-dessus des chevilles, quelques chapeaux-cloches), je suppose qu'il se déroule au début des années 1920. Les photos sont prises à la sortie de l'église, dont je finis par reconnaître le parvis : les colonnes ioniques en arrière-plan sont celles de l'église Saint-Vincent de Paul, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Grâce au portrait de Max en uniforme qui m'a été transmis par l'un de mes grands-oncles, je retrouve mon arrière-grand-père sur l'une des photos de l'album. À son bras est une jeune femme qui me paraît être Antoinette.

Le mariage de Max a lieu en 1921, mais il n'est pas le marié ici, dont le portrait est placé

<sup>212</sup> Registre d'état civil, Saint-Quentin, 1841, Archives départementales de l'Aisne, 5Mi 1263

<sup>213</sup> Registre des mariages, 9<sup>e</sup> arrondissement, 1899, Archives de Paris, V4E 8860

<sup>214</sup> Recensement de la commune de Montmorency, 1911, Archives départementales du Val d'Oise, 9M 737

<sup>215</sup> Fiche de Thomas Knocker, arbre généalogique publié par Alain de Gottal, Geneanet. En ligne <<https://gw.geneanet.org/ade Gottal?lang=fr&pz=aline+monique+guy&nz=de+gottal&p=thomas&n=knocker>>, consulté le 05/05/2023

en couverture et tout au début de l'album. La fratrie Lefranc a bien des cousines, nées de l'union entre Marie et Thomas Klocker, qui se marient entre 1923 et 1925 mais aucune ne le fait à Paris. En revanche, Christiane épouse bien René Georges Gustin à Paris le 6 août 1921 : l'acte de mariage est enregistré par la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, située à 30 minutes à pied de l'église Saint-Vincent-de-Paul<sup>216</sup>. Il me semble d'ailleurs la reconnaître, en comparant les clichés de l'album avec les reproductions de photos anciennes envoyées par mon grand-oncle. Cela expliquerait que ce petit album ait été transmis à mon grand-père et qu'il ait été conservé jusqu'à maintenant : je suppose que le mariage concerne la famille proche.



Illustration n°38 – De droite à gauche, Albert Lefranc, Marguerite Krieg (supposée), Max Lefranc, Antoinette Jaquet (supposée)

Non loin de Max se trouve un homme qui me paraît être le même que celui posant avec Edmond des années plus tôt. Afin d'étayer mon hypothèse selon laquelle il s'agirait dans les deux cas d'Albert Lefranc, je pars en quête de son acte de décès : était-il encore vivant en 1921 ? Je retrouve sur Filae la mention d'un "Félix Albert Lefranc" décédé à Montmorency sur le registre journalier d'inhumation du cimetière du Montparnasse. Afin de vérifier qu'il s'agit bien de la bonne personne, les prénoms n'étant dans ce cas pas complets (il manque le premier, "Armand"), je me rends sur les lieux où se trouve la sépulture. C'est bien celle d'Albert Lefranc, décédé le 16 mars 1924, enterré avec son épouse Marie Louise Marguerite Krieg dans un caveau appartenant à une famille Juille-Laroche que je ne connais pas. Albert a donc pu être présent le jour du mariage photographié.

Le recensement de 1921 à Montmorency indique également que c'est bien Albert et son épouse qui habitent la maison du 6 avenue des Acacias. Cette adresse sera confirmée dans l'acte de mariage de Max et Antoinette, la même année. Dès lors, j'ai la certitude qu'Albert

<sup>216</sup> Registre des mariages du 3<sup>e</sup> arrondissement, 1921, Archives de Paris, 3M 244

était le tuteur de Max, Yves et Christiane. Il me manque néanmoins une preuve. N'ayant pas accès aux actes notariés d'après 1910, qui pourraient certainement m'apporter des éclaircissements, je me tourne vers les archives départementales du Val d'Oise concernant la justice de Paix du canton de Montmorency, afin de mettre la main sur le conseil de famille qui a décidé de la tutelle. Malheureusement, après vérification sur place, les archives du tribunal de Pontoise s'avèrent lacunaires sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Plus tard, je me rends compte qu'il existe deux exemplaires de la fiche matricule d'Yves, dont l'une porte l'indication... "tuteur Lefranc Albert" ! Je découvre aussi dans l'inventaire après décès d'Edmond Lefranc qu'Albert avait déjà été nommé tuteur subrogé de sa nièce Marie.

Avant ses noces avec Christiane, René Gustin et ses parents résident 6 rue du Départ à Enghien-les-Bains<sup>217</sup>. À leur mariage, les époux sont installés au 91 boulevard Beaumarchais à Paris.<sup>218</sup> Le couple divorce le 30 juillet 1934<sup>219</sup> pour finalement se remarier le 18 février 1936 à Enghien-les-Bains<sup>220</sup>, et aura deux enfants. René, peut-être affaibli par la "bronchite suspecte des sommets" dont il était déjà atteint avant son recrutement militaire en 1920 (et qui lui vaudra d'être réformé temporairement un mois après son incorporation), décède en mars 1938<sup>221</sup>. Yves est le dernier de la fratrie à se marier, le 27 septembre 1924 à Marfontaine, la ville de naissance de son épouse Marcelle Marie Julia Jeanne Brancourt, ingénieure diplômée de l'École du Génie Civil<sup>222</sup>. Max, décrit comme maroquinier, est présent à son mariage, ainsi que Marguerite Krieg (qui n'est pas citée mais dont la signature est visible à deux reprises). Yves et Marcelle n'auront pas d'enfant. Après la fin de la guerre, Yves se retire avec Marcelle près de La Rochelle, à Châtelailon-Plage où il tient un commerce 45 boulevard de la Libération. Il y finit ses jours et décède le 14 décembre 1957, à 59 ans<sup>223</sup>. Il est enterré, comme sa femme 6 ans plus tard, au cimetière de Châtelailon.

Christiane, veuve à 38 ans, ne se remarie pas une troisième fois. Elle meurt le 17 novembre 1954 à Saint-Ouen-sur-Seine, moins d'un mois après avoir atteint les 55 ans.<sup>224</sup>

## **Origines et jeunesse d'Antoinette Paule Marie Jaquet**

Antoinette Marie Jaquet est la petite dernière d'une fratrie de quatre. Elle naît dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 20 juillet 1900<sup>225</sup>. Son frère aîné, Pierre Charles Marie, surnommé

<sup>217</sup> Fiche matricule de René Georges Gustin, matricule 3992, classe 1920, Archives départementales des Yvelines, 1R/RM 623

<sup>218</sup> Liste chronologique des actes, 21 janvier 1921-13 février 1924, 11<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, Archives départementales du Val d'Oise, 2E 34 403, n°861

<sup>219</sup> Registre des mariages du 3<sup>e</sup> arrondissement, 1921, Archives de Paris, 3M 244

<sup>220</sup> Registre des naissances, Enghien-les-Bains, 1899, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 16

<sup>221</sup> Registre des décès, 20<sup>e</sup> arrondissement, 1938, Archives de Paris, 20D 358

<sup>222</sup> Registre d'état civil, Marfontaine, 1924, Archives départementales de l'Aisne, 1E0577\_010 - 1924

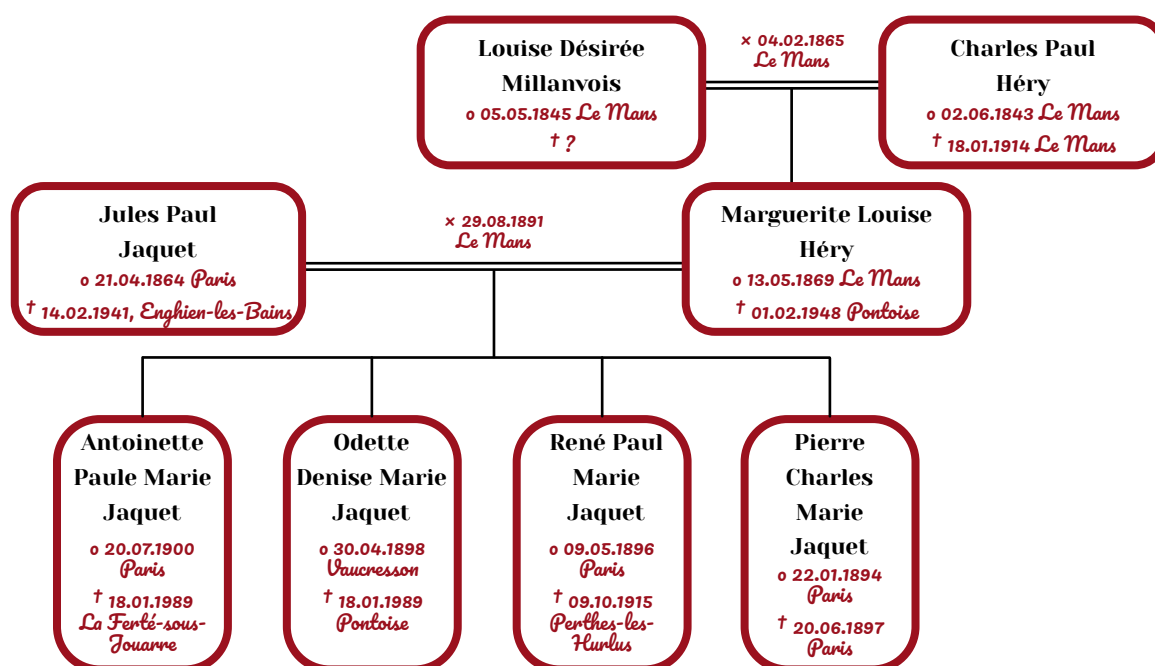
<sup>223</sup> Copie intégrale de l'acte de décès n°57, 1957, Service d'état civil de Châtelailon-Plage

<sup>224</sup> Registre des naissances, Enghien-les-Bains, 1899, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 16

<sup>225</sup> Registre des naissances, 9<sup>e</sup> arrondissement, 1900, Archives de Paris, V4E 08864

« Petit Pierre », voit le jour en 1894 et décède à seulement 3 ans<sup>226</sup> : Antoinette ne le connaîtra pas. Sa sœur Odette Denise Marie a 2 ans de plus qu'elle<sup>227</sup>, et son frère René Paul Marie est plus vieux qu'elle de 4 ans<sup>228</sup>.

Leurs parents, Jules Paul Jaquet et Marguerite Louise Héry, sont fabricants de fleurs et plumassiers, un métier artisanal qui connaît son apogée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le travail consiste à créer des ornements en plumes, et à l'aide de fers, différents éléments en tissu, cuir ou papier et à les assembler pour former des fleurs artificielles, principalement pour la mode (ornements de chapeaux, boutons, broches), mais aussi pour composer des couronnes funéraires.



Paul et Marguerite exercent 9 rue du Faubourg Poissonnière à partir de 1893<sup>229</sup> et 13 rue des Petites Ecuries<sup>230</sup>. Le couple emploie des ouvrières, comme le montre une annonce passée par Paul dans *Le Courrier* en 1914<sup>231</sup>. Il participe à l'Exposition internationale de Milan en 1906 (Dreyfus-Bing, 1913) et reçoit le diplôme de grand prix lors de l'Exposition Universelle de Bruxelles, en 1910 (Parent, 1910). En 1897, ils postent une annonce pour vendre l'ânesse attelée à une charrette anglaise qui leur permettaient de transporter leurs produits et de faire leur publicité<sup>232</sup>.

<sup>226</sup> Registre des décès, Le Mans, 1896-1897, Archives départementales de la Sarthe, 5Mi 191\_427-428

<sup>227</sup> Registre d'état civil, Vauresson, 1898, Archives départementales des Hauts-de-Seine, E\_NUM\_VAU\_NMD1898

<sup>228</sup> Registre des naissances, 9<sup>e</sup> arrondissement, 1896, Archives de Paris, V4E 08823

<sup>229</sup> Archives commerciales de la France, édition du 20 septembre 1893, n°75

<sup>230</sup> Paris-Hachette, Liste complète des adresses mondaines et du commerce classées par rues et par maisons, 1902 et 1912

<sup>231</sup> *Le Courrier*, édition du 28 janvier 1914

<sup>232</sup> *Le Journal*, édition du 11 septembre 1897

Jules Paul est originaire du 9<sup>e</sup> arrondissement<sup>233</sup>, fils de parisiens et petit-fils d'un seine-et-marnais. Marguerite est née au Mans<sup>234</sup>, et son père Charles Paul, miroitier d'art comme son propre père avant lui, a progressivement gagné une place de notable au sein de la ville en s'illustrant comme antiquaire, membre de la commission du musée de peinture et du musée archéologique et président du conseil des Prudhommes. Antoinette naît alors que les époux ont respectivement 36 et 31 ans. Le couple se rend fréquemment dans la Sarthe pour visiter les parents de Marguerite avec les enfants (Pasqual, 2017).

Antoinette et sa famille déménagent à Enghien-les-Bains vers 1906, au 78 rue du Départ<sup>235</sup>. Ils y vivent avec Marie Gangloff, femme de chambre âgée de 24 ans, née à Strasbourg et donc, de nationalité allemande, et Adrienne Drouillard, cuisinière de 23 ans. En 1917, Odette se marie avec Pierre Alexandre Gabriel Monziès<sup>236</sup>, diplômé de l'École d'Arts et Métiers d'Angers, futur fondateur des Transports Aériens Monziès. Il est le fils de l'ami de Charles Paul Héry, le graveur Louis Monziès. Les nouveaux époux s'installent avec les Jaquet et ont plusieurs enfants entre 1918 et 1928<sup>237</sup>, dont Claude Monziès, figure de l'agriculture biodynamique, un système de production issu du courant pseudoscientifique et ésotérique controversé qu'est l'anthroposophie.

## **Une génération marquée par la guerre**

Max, Antoinette et leurs frères et sœurs subissent les conséquences de l'époque tourmentée à laquelle ils vivent. Tous ont entre 14 et 18 ans lorsque la Première Guerre mondiale est déclarée. Max, son frère Yves et René, le frère d'Antoinette, y participent et combattent contre l'Allemagne. Chacun subira la guerre différemment. René est le premier des trois à être incorporé. Ce jeune homme d'1m69, aux cheveux châtain et aux yeux "verdâtres", s'engage volontairement au Mans dès le 22 août 1914, à 19 ans. Il rejoint le 19<sup>e</sup> escadron du train avant de passer au 12<sup>e</sup> régiment de hussards le 2 novembre 1914. Une semaine après, il est fait brigadier et devient maréchal des logis à la fin du mois de février 1915. Promu sous-lieutenant à titre temporaire le 3 avril 1915, il passe au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied le lendemain.

Max de son côté est incorporé au 151<sup>e</sup> régiment d'Infanterie comme soldat de 2<sup>e</sup> classe 9 jours plus tard, le 12 avril 1915. Son incorporation survient alors qu'il est sur le point d'avoir 19 ans. Sa fiche matricule n'indique pas qu'il s'est engagé volontairement : il a peut-être été réquisitionné. Il part aux armées en décembre 1915, mais reste à l'Intérieur ; en février 1917, on le désigne pour suivre les cours des élèves aspirants. Le 20 juin, il est nommé caporal, puis

<sup>233</sup> Registre des naissances du 9<sup>e</sup> arrondissement, 1864, Archives de Paris, V4E 1000

<sup>234</sup> Registre des naissances, Le Mans, 1869, Archives départementales de la Sarthe, 5Mi 191\_340-341

<sup>235</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1906, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 511

<sup>236</sup> Registre d'état civil, Gréville, 1891, Archives départementales de la Manche, 5 Mi 560

<sup>237</sup> Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1921 et 1931, Archives départementales du Val d'Oise, 9 M 511 et 9 M 512

sergent le 20 juillet avant de partir en renfort le 5 août, et d'être évacué sur l'Intérieur le 10 octobre. Max est réformé temporairement et renvoyé dans ses foyers le 27 mars 1919. Il reçoit une gratification de 7<sup>e</sup> catégorie, soit 268 francs (Duco et Blum, 1917).

Yves, plus jeune de deux ans, est le dernier des trois jeunes hommes à rejoindre l'armée française, en décembre 1916, à Montmorency. Sa fiche matricule le décrit comme ayant les cheveux châtain et les yeux gris, un visage ovale avec un front haut et un nez au dos fort, une bouche moyenne et un menton rond. Il mesure 1m72. Comme René, il est engagé volontaire. Il fera campagne contre l'Allemagne pendant 3 ans. Yves alterne les affectations entre régiments d'artillerie lourde et d'artillerie de campagne : arrivé au corps du 105<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde le 12 décembre 1916, il passe au 83<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde au mois de juillet suivant, puis au 63<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne en octobre. En avril 1918, il passe au 85<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde et en novembre 1919, au 32<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne et enfin, en décembre 1919, au 13<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne.



Illustration n°39 – Portrait de Max Lefranc

Max ressort de la guerre invalide à 20, 25 puis 30% en raison de blessures à la main et particulièrement à la cuisse gauches causées par un éclat d'obus, survenues le 8 septembre 1917. Il obtient un certificat de bonne conduite, reçoit la Croix de Guerre avec étoile de bronze et est cité le 4 septembre 1917 à l'ordre du 151<sup>e</sup> régiment d'infanterie selon les termes suivants : "Sergent dévoué et courageux. Est parti volontairement en patrouille pour retrouver un officier blessé et tombé entre les lignes".

Son frère Yves est affecté dans la réserve du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie puis mis en congé illimité de démobilisation 10<sup>e</sup> échelon le 6 décembre 1919. Il se retire au 6 avenue des Acacias, puis déménage une dizaine de kilomètres plus loin, 8 rue de la Mairie à Ezanville. Mais en août 1939, Yves est rappelé pour participer à la Seconde Guerre mondiale. On l'affecte au dépôt de Génie n°5 et à la 22<sup>e</sup> compagnie spéciale de Garde-Voies et Communications, chargée de surveiller les routes, ponts et voies de chemins de fer, avant de le passer au dépôt d'infanterie 213 le 11 novembre. Le 18 juin 1940, alors que la France est occupée par l'Allemagne nazie et que le Général de Gaulle appelle à poursuivre le combat, Yves est fait prisonnier à Vernon. Il apparaît sur la liste officielle des prisonniers de guerre français comme soldat de 2<sup>e</sup> classe au 215<sup>e</sup> régiment régional<sup>238</sup>. Il ne sera libéré qu'un an plus tard, le 15 juillet 1941<sup>239</sup>. Il a alors 43 ans.

Antoinette n'a que 15 ans lorsque son frère René est tué à l'ennemi, lors du combat de Perthes-les-Hurlus de la deuxième bataille de Champagne le 9 octobre 1915<sup>240</sup> : le quotidien *Le Petit Courrier* rapporte qu'il est touché par un obus alors qu'il surveille l'organisation d'une tranchée par sa section, et qu'il décède peu de temps après avoir été transporté au poste de secours.<sup>241</sup> Le livre *Le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pieds pendant la campagne 1914-1918* parle "d'une vive canonnade"<sup>242</sup>.



Illustration n°40 – Portrait de René Jaquet. L'illustration, Tableau d'honneur de la Guerre.

<sup>238</sup> Liste officielle n°12 de prisonniers de guerre français, d'après les renseignements fournis par l'autorité militaire allemande : nom, date et lieu de naissance, unité. 07 septembre 1940. Paris : Centre national d'information sur les prisonniers de guerre, 60 rue des Francs-Bourgeois

<sup>239</sup> Fiche matricule d'Yves André Lefranc, matricule 1079, classe 1917 et 1918, Archives départementales des Yvelines, 1R/RM 565 et 573

<sup>240</sup> Fiche annotée, Base des morts pour la France de la Première Guerre Mondiale

<sup>241</sup> *Le Petit Courrier*, édition du 13 novembre 1915



Le lieutenant de la 4<sup>e</sup> compagnie, à laquelle appartenait René, écrit une lettre à son père Paul dont quelques lignes sont publiées dans L'Écho de Paris : "Le lieutenant Jaquet était mon ami. D'ailleurs, qui ne pouvait aimer sa nature franche et ouverte et son entrain endiablé ? Toute la 4<sup>e</sup> compagnie et particulièrement la 3<sup>e</sup> section l'adorait. Nous comprenons votre douleur et vous pouvez croire que nous sommes avec vous de tout cœur dans cette grande épreuve. Il vous reste une consolation : c'est de savoir que votre fils est tombé en bon Français, face à l'ennemi ; pas une plainte n'est sortie de sa bouche ; il a fait l'admiration de tous. Vous pouvez être fier de lui. Pour nous, le sous-lieutenant Jaquet n'est pas mort tout entier : son exemple lui survit"<sup>243</sup>.

Paul reçoit pour son fils la croix de guerre avec palme lors d'une cérémonie sur la Jetée-Promenade d'Enghien-les-Bains en juin 1916<sup>244</sup>. René est déclaré "Mort pour la France". Son nom figure sur le monument aux morts élevé dans le cimetière d'Enghien-les-Bains, et sur le monument aux morts et disparus de la Grande Guerre de la Ville de Paris, placé sur le mur d'enceinte du cimetière du Père-Lachaise.

Après avoir été déclaré invalide, Max reçoit des pensions temporaires puis une pension permanente de 738 francs pour atteinte permanente du nerf sciatique à partir de 1923. Il est définitivement réformé le 7 novembre 1924 et ne participera pas aux combats de la Seconde Guerre mondiale<sup>245</sup>. Mes recherches auprès des services de l'Office national des anciens combattants du Val d'Oise, des Yvelines, des archives départementales des Yvelines et de Seine-et-Marne pour tenter de retrouver un éventuel dossier d'attribution de la carte du combattant sont restées sans succès.

## **Le mariage de Max et Antoinette**

Je constate que dès leur naissance, Max et Antoinette se sont suivis : tous les deux parisiens nés dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, ils déménagent avec leurs familles respectives pour finir par habiter rue du Départ, à quelques 600 mètres l'un de l'autre.

Le 8 avril 1921, ils passent un contrat de mariage devant le notaire de la deuxième étude de Montmorency, maître Pierre Bablot<sup>246</sup>. Seuls les parents d'Antoinette, Paul Jaquet et Marguerite Héry, sont présents en plus des époux. Max est sur le point d'avoir 25 ans (son anniversaire a lieu 10 jours plus tard), Antoinette n'a encore que 20 ans : les parents de celle-ci

<sup>242</sup> Le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied pendant la campagne 1914-1918. 1920. Nancy-Paris-Strasbourg : Imprimerie Berger-Levrault

<sup>243</sup> L'Écho de Paris, édition du 23 octobre 1915

<sup>244</sup> L'Écho Pontoisien édition du 22 juin 1916, n°25, Archives départementales du Val d'Oise, PER 135 19

<sup>245</sup> Fiche matricule d'Albert Edmond Max Lefranc, matricule 5856, classe 1916, Archives départementales des Yvelines, 1R/RM 545

<sup>246</sup> Liste chronologique des actes, 21 janvier 1921-13 février 1924, 11<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, Archives départementales du Val d'Oise, 2 E 34 403

l'assistent et l'autorisent à établir ce contrat. Le régime adopté par les époux est celui de la communauté de biens réduite aux acquêts. L'apport de Max se compose d'une salle à manger ainsi que les tableaux et objets dont il a hérité de ses grands-parents René Buhner et Berthe Delassus.

Il contient aussi les biens et valeurs qui lui ont été attribués suite au partage des successions de ses parents, et ceux qu'il a reçus après le partage des successions de ses grands-parents maternels, sous la forme de très nombreuses actions et obligations. L'apport comprend le tiers indivis de la maison du numéro 10 de la rue du Départ et de ses dépendances, plusieurs objets financiers et la moitié indivise de la maison du numéro 12 de la rue du Départ et de ses dépendances. Le montant total de l'apport de Max est de 301 953,18 francs. En comparaison, l'apport d'Antoinette est nettement plus humble : estimé 2 500 francs, il est constitué de ses linges et vêtements divers, d'un lit ancien, d'une commode d'un bureau, d'une chaise, tous Louis XVI ou de style Louis XVI, d'une pendule et de sa garniture en porcelaine et bronze doré et d'une armoire normande<sup>247</sup>.

Le mariage de Max et Antoinette est célébré le 11 avril à Enghien-les-Bains. Sur le coup des quinze heures, les époux se rendent à la mairie accompagnés des parents d'Antoinette, Paul et Marguerite, et du grand-oncle et tuteur de Max, Albert Lefranc. Ils sont mariés par le deuxième adjoint au maire, Albéric Florent Laude. Les témoins de leur mariage sont Marguerite Krieg, épouse d'Albert, et Léon Debré, commissionnaire en marchandises à Paris. D'après l'acte, Max est alors commerçant. Il sera plus tard représentant, comme son père, en particulier d'entreprises d'imprimeries<sup>248</sup>. Je remarque au bas de l'acte la signature d'un autre témoin non-désigné du nom de Kletz, mais je n'en saurais pas plus sur cette personne, d'autant que la copie de l'acte qui m'a été transmise par courrier par la mairie d'Enghien-les-Bains est incomplète<sup>249</sup>.

## **Leur arrière-arrière-petit-fils, Pierre Yves Marie Lefranc**

### **Origines et jeunesse de Pierre Lefranc**

Max et Antoinette ont un premier enfant un peu plus de 10 mois après leur mariage : il s'appelle Pierre Yves Marie, du nom, peut-être, de Petit Pierre, le frère disparu d'Antoinette, et

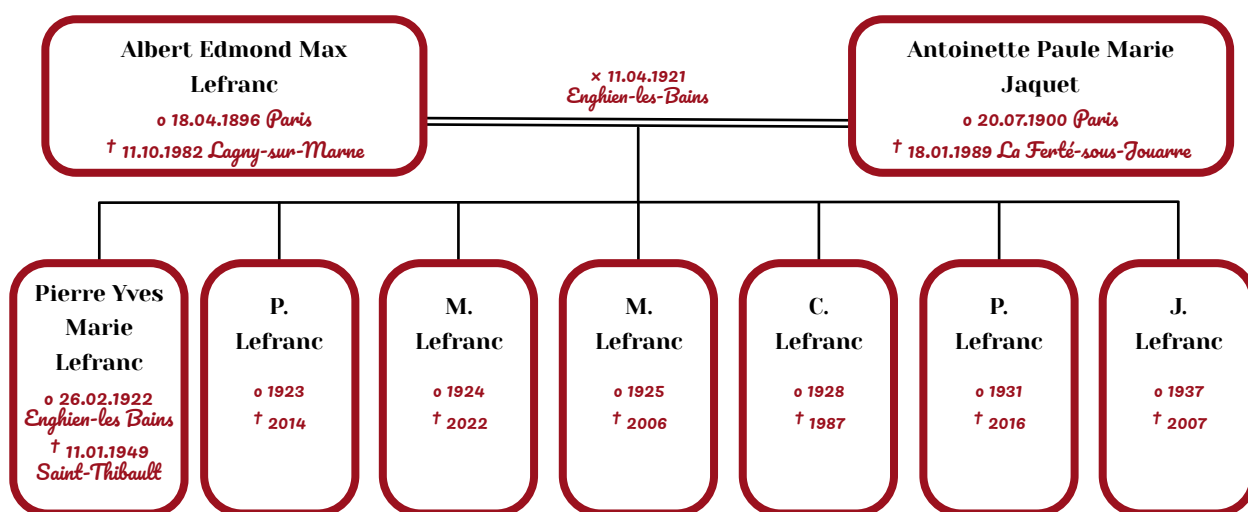
<sup>247</sup> Contrat de mariage de M. Lefranc et Mlle Jaquet passé devant M<sup>e</sup> Bablot, 8 avril 1921, 11<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency

<sup>248</sup> Dossiers individuels, Direction de la sécurité publique du Cantal, service départemental d'information générale, Archives départementales du Cantal, 1982 W 13, n°735

<sup>249</sup> Copie de l'acte de mariage n°33, 1921, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

d'Yves, le frère cadet de Max. Pierre porte comme troisième prénom "Marie", comme c'était déjà le cas de toute la fratrie d'Antoinette.

Il naît le 26 février 1922 à Enghien-les-Bains, 12 rue du Départ, chez ses parents. C'est son père Max qui déclare la naissance au maire d'Enghien-les-Bains Henri Patenôte-Desnoyers, accompagné de son beau-père Paul Jaquet et de Henriette Buisson, décrite comme infirmière, qui a vraisemblablement participé à la mise au monde de l'enfant<sup>250</sup>. Après Pierre, 6 autres enfants naîtront jusqu'en 1937.



## Engagement militaire et rejet de Vichy

En tapant son nom dans le moteur de recherche France archives, je découvre l'existence d'un dossier concernant Pierre établi par les renseignements généraux du Cantal, conservé aux archives départementales. Je n'ai pas eu accès à son Feuillet Nominatif de Contrôle, dont je n'ai pas retrouvé la cote mais qui devrait être a priori conservé sur le site de Pau du Service Historique de la Défense. Cependant je sais, grâce à un album photo qu'il avait constitué, qu'il est membre du 8<sup>e</sup> régiment de Dragons, à Issoire, en 1941. Ce régiment fait alors partie de l'Armée d'Armistice, sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Le dossier établi par les renseignements m'en dit plus sur son parcours en tant qu'engagé dans l'armée française. Cette même année 1941, Pierre a 19 ans. Il s'engage volontairement dans l'armée, au 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins alors en garnison à Hyères, pour combattre et repousser l'armée allemande.

Mais les choses ne se passent pas comme prévu : c'est le sujet de sa correspondance avec son oncle Pierre Monziès, époux d'Odette Jaquet. Il lui demande d'informer ses parents Max

<sup>250</sup> Copie de l'acte de naissance n°18, 1922, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

et Antoinette, restés à Enghien (alors zone occupée) de sa désertion prochaine et de sa volonté de rejoindre les forces du général de Gaulle. Le courrier est intercepté par les renseignements généraux du Cantal, où Pierre Monziès s'est installé à cette période pour continuer à gérer son entreprise de transports aériens en zone libre. Les renseignements établissent un dossier concernant les deux hommes. Vraisemblablement (le dossier ne comporte que la réponse de Pierre Lefranc et non le courrier précédent de Pierre Monziès), l'oncle ne partage pas les idées du neveu : il s'est rapproché de plusieurs figures de l'Action française, mouvement nationaliste, royaliste d'extrême-droite et soutien du régime de Vichy, afin de créer un groupe dans la région. Pierre Lefranc s'énerve de "la morale" que lui fait son oncle : sa décision semble prise.

Les termes de la lettre retranscrite correspondent au portrait de Pierre dressé par les renseignements généraux : "Garçon ardent, LEFRANC Pierre se s[ingularise] par son manque



Illustration n°41 – « 8<sup>e</sup> régiment de dragons, Issoire ». Pierre est le 1<sup>er</sup> en bas à droite.



Illustration n°42 – « Départ en Syrie - février 1941 »

total du sens de la discipline. Il est, par ailleurs, déçu dans son espoir d'aller se battre contre les Allemands. En outre, travaillé et exalté par la propagande anti-nationale, il a récemment, à Hyères, refusé de prêter serment de fidélité au Maréchal Pétain, chef de l'Etat français."

Grâce à son album photo, qui ne contient malheureusement que très peu de clichés et encore moins de légendes, je sais que Pierre est censé partir en Syrie, apparemment en février 1941. J'ignore s'il part réellement, et avec quel corps d'armée. La photo de groupe annotée "départ en Syrie - Février 41" montre des hommes arborant le cor, symbole des chasseurs alpins, mais je ne retrouve pas de trace d'un bataillon qui serait parti à cette période. En septembre 1942, Pierre est en garnison dans le Secteur Fortifié des Alpes-Maritimes de Sospel, dans la caserne Mireur. Il pose d'ailleurs sur le pont médiéval de la Bevera. Son uniforme est celui du

25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Rien n'indique donc qu'il ait effectivement déserté à un moment donné.

Une difficulté majeure posée lors de mes recherches sur le parcours de Pierre concerne l'existence de nombreux homonymes et en particulier Pierre Lefranc, figure de la Résistance et collaborateur du général de Gaulle, né à Paris un mois avant la naissance de Pierre à Enghien-les-Bains.



Illustration n°43 – « Je fais le mur à Mireur »

Pierre décède le 11 janvier 1949 à Saint-Thibault-des-Vignes, 53 rue de Lagny, où résident désormais ses parents<sup>251</sup>. C'est son père Max qui déclare sa mort à l'officier d'état civil. L'acte de décès indique que Pierre était célibataire et sans profession. La mémoire familiale dit qu'il meurt de tuberculose. Il n'atteindra pas les 27 ans.

<sup>251</sup> Copie de l'acte de décès n°1, 1949, Service d'état civil de Saint-Thibault-des-Vignes

## Conclusion

Les objectifs de ce mémoire étaient pluriels : identifier les origines du nom BUHNER et de la branche de mon arbre généalogique qui le porte, proposer une histoire de ses membres en y intégrant des éléments de contexte social, politique, économique et urbain, chercher et étudier un corpus d'archives diversifié, mettre en pratique les compétences développées par le DU (en particulier en paléographie, héraldique et histoire du droit) et faire l'expérience d'une recherche généalogique dont les résultats devaient être présentés dans un délai limité, défini à l'avance.

J'ai pu approfondir en détail les informations que j'avais déjà recueillies sur cette branche : j'ai en effet découvert l'existence de 40 personnes pour un total de 90 dans cet arbre, près de la moitié. J'ignorais tout des ascendants lyonnais et alsaciens de l'arbre, je ne connaissais pas l'ancienneté de la propriété d'Enghien-les-Bains, ni la carrière militaire de Pierre Joseph Dauby, l'enfance tourmentée de Marie Thérèse Geneviève Maschrée, les détails du développement de la maison Buhner, les circonstances du mariage de Maria et Pierre ou encore celles du mariage de Jean Jacques et Pierrette... Ces recherches m'ont également permis d'appréhender une variété de fonds et d'appréhender la quantité d'archives exploitables en généalogie.

Néanmoins mon enquête s'est trouvée ralentie et en partie empêchée par mes contraintes géographiques et financières. Je n'ai pas eu la possibilité de réellement enquêter sur les ascendants les plus anciens de cet arbre, d'origine alsacienne, et remonter leur branche me fut impossible dans ces conditions : il m'aurait fallu me rendre à Guebwiller ou adhérer au Cercle Généalogique sur l'Histoire des Familles, association dédiée aux recherches dans les archives du Haut-Rhin, afin de solliciter son aide et accéder aux dépouillements réalisés par les membres. 3 séjours à Paris de près d'une semaine chacun entièrement dédiés à cette généalogie ont également été nécessaires pour l'écriture de ces lignes, mais encore une fois le temps et les ressources financières m'ont fait défaut. La limitation du nombre de consultations d'archives possibles sur place, la résistance de la deuxième étude notariale de Montmorency et les déplacements entre arrondissements et villes de banlieue ont été des obstacles parfois difficiles à contourner. J'ai donc été forcée de faire des choix parmi les pistes à explorer, quitte à renoncer à voir certaines archives que j'avais identifiées. Notamment pour des questions de délais, je n'ai pas non plus fait appel aux Services de la Publicité Foncière que j'aurais pu interroger concernant Max, Yves et Christiane Lefranc pour la période après 1956.

Enfin, j'ai décidé très tardivement de clore ce mémoire avec Pierre Lefranc, ce qui m'a privé de la consultation des journaux de marche des corps d'armée auxquels il a été incorporé, actuellement conservés par le Service Historique de la Défense, et de la recherche de son Feuillet Nominatif de Contrôle qui me permettrait pourtant d'avoir le détail de son engagement

militaire. Son acte de décès, transmis par le service de l'état civil de Saint-Thibault-des-Vignes, m'est parvenu juste à temps, la veille du rendu du mémoire.

Heureusement, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur l'hospitalité fraternelle (sans qui ces recherches auraient été particulièrement compromises, et ne m'auraient assurément pas menée à ces résultats), la sollicitude et la rapidité des personnels des Archives départementales du Rhône et de celles du Cantal, et le soutien moral sans faille de mes amies de la promotion.

Les derniers résultats de l'enquête me montrent qu'il y aurait encore un certain nombre de recherches à faire et de documents à consulter afin d'avoir un regard encore plus complet sur la vie des membres de cette généalogie. Je pense pouvoir trouver encore des choses surprenantes : l'exploration est donc loin d'être finie.

## Table des illustrations

Illustration n°1 – Signature de Jean Jacques Buhner sur le consentement joint à son contrat de mariage	11
Illustration n°2 – Hogenberg F. 1645. Lutetia vulgari nomine Paris, urbs Galliae maxima, Sequanâ navigabili flumine irrigatur, nobili gente, mercator, freque[n]tia universitate excellenti stupendi operis templo B. Mariae, Palatio Regio aliisque praestantissimis aedificiis, tribunali aequissimorum Judicum et pulcherrimis epitaphiis, florentissima. Théâtre des cités du monde, vol.1, plan n°8. Braun G. En ligne < <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531788477?rk=515024,0">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531788477?rk=515024,0</a> >, consulté le 05/05/2023	14
Illustration n°3 – Armoiries de la ville de Paris (version de 1924), façade des Bains-douches du 6 <sup>e</sup> arrondissement	15
Illustration n°4 – Emplacements des résidences parisiennes connues de Maria et Pierre et de leurs ascendants	18
Illustration n°5 – Mademoiselle Malher, Autoportrait en compagnie d'une amie vers 1830 © I. Andréani, Musée de Saint-Denis	25
Illustration n°6 – Portrait de deux femmes arborant la légion d'honneur	26
Illustration n°7 – Emplacement des succursales de la maison Buhner et de Buhner et cie, d'après les annuaires du commerce	28
Illustration n°8 – Haudebourt-Lescot H. 1800. Portrait de l'artiste. Département des Peintures. Musée du Louvre, Mi 719. © 2015 RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Mathieu Rabeau	34
Illustration n°9 – Détail des participations de Maria au Salon	35
Illustration n°10 – Tableau des tentatives de participation au Salon de Maria	36
Illustration n°11 – Recto et verso de la photo-carte dédicacée par Mme Boieldieu	37
Illustration n°12 – Encart de la maison Nicolas, catalogue général de l'Exposition Universelle de 1878	41
Illustration n°13 – Tombe de Maria Dauby, de Pierre Buhner et de ses parents, cimetière du Père-Lachaise	43
Illustration n°14 – Détail des inscriptions encore visibles sur la pierre tombale et déchiffrement	44
Illustration n°15 – Emplacement de la tombe de la famille Buhner	46
Illustration n°15 – Cassini de Thury, C.-F. 1760-1761. Carte générale de la France. N°87, feuille 53 (détail). En ligne < <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530951596/f1.item.zoom#">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530951596/f1.item.zoom#</a> >, consulté le 05/05/2023	46
Illustration n°16 – Moithey, M-A. 1740. Plan scénographique de la Ville de Lyon sous les règnes de François 1 <sup>er</sup> et de Henri II (détail). En ligne < <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53030238q.r=lyon%20lyon?rk=21459;2">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53030238q.r=lyon%20lyon?rk=21459;2</a> >, consulté le 05/05/2023	47
Illustration n°17 – Grobon, J-M. L'ancien quartier de la Pêcherie à Lyon © A. Basset, Musée des Beaux-Arts de Lyon	48
Illustration n°18 – Cadastre de Paris par îlot (1810-1836). 7e quartier (Feydeau), îlot n°22 et 23, éch. 1/200. Archives de Paris, F/31/76/30.	51
Illustration n°19 – Gaildrau, J. 1894. Rue Beaubourg N°37 à 45, 3ème arrondissement. Paris Musées / Musée Carnavalet, Histoire de Paris. D.10578	51
Illustration n°20 – Plan du 225 rue du Faubourg Saint-Antoine joint à l'acte de vente devant Me Beaufeu par M. Buhner et Mme Veuve Gruyer à M. Desfossés	56
Illustration n°21 – Signatures de Jean Jacques Binner : contrat de mariage de Jean Jacques Binner et de Pierrette Foray, 1763, et acte de baptême de Claude Buhner, 1765.	58
Illustration n°22 – Signatures de Valentin Scherer et Antoinette Foray Scherer, acte de mariage de Jean Jacques Binner et Pierrette Foray	60
Illustration n°23 – Le Journal de Montmorency, 17 mai 1896 n°325, AD du Val d'Oise, PER 504 296	66



Illustration n°24 – Armoiries de la ville d'Enghien-les-Bains sur le monument aux morts du cimetière municipal	71
Illustration n°25 – Mise en évidence des parcelles acquises par la famille sur la section B - Soisy du cadastre napoléonien, Enghien-les-Bains, 1852, AD du Val d'Oise, 3 P 3311	72
Illustration n°26 – Reproduction du plan cadastral de la ville d'Enghien-les-Bains de 1895, rue du Départ et rue Blanche	73
Illustration n°27 – Portrait de Marguerite	78
Illustration n°28 – Portrait de Paul	80
Illustration n°29 – Livre d'heures offert à Marguerite pour son mariage	82
Illustration n°30 – Dédicace de Jeanne et Anna Faucher dans le livre d'heures offert à Marguerite	82
Illustration n°31 – Portrait de Marguerite, Paul et leur fils Max	83
Illustration n°32 – Emplacement des 2 caveaux de famille Joannard - Lefranc - Buhner au cimetière d'Enghien-les-Bains	84
Illustration n°33 – Portrait, de gauche à droite, d'Yves, Christiane et Max	86
Illustration n°34 – Diplôme de bachelier de Max	87
Illustration n°35 – Portrait de groupe, dont, assis à gauche, Albert Lefranc, et assis à droite, son frère Edmond Lefranc	89
Illustration n°36 – Portrait d'Albert Lefranc	89
Illustration n°37 – De droite à gauche, Albert Lefranc, Marguerite Krieg (supposée), Max Lefranc, Antoinette Jaquet (supposée)	90
Illustration n°38 – Portrait de Max Lefranc	94
Illustration n°39 – Portrait de René Jaquet. L'illustration, Tableau d'honneur de la Guerre. En ligne < <a href="http://pvsamplersla6.immanens.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=005973&amp;nu=19153001&amp;pa=1#160">http://pvsamplersla6.immanens.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=005973&amp;nu=19153001&amp;pa=1#160</a> >, consulté le 05/05/2023	95
Illustration n°40 – « 8 <sup>e</sup> régiment de dragons, Issoire ». Pierre est le 1 <sup>er</sup> en bas à droite.	99
Illustration n°41 – « Départ en Syrie - février 1941 »	99
Illustration n°42 – « Je fais le mur à Mireur »	100

# Bibliographie

## Livres, articles de revue et articles en ligne

Archives départementales du Morbihan. 1888. Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Morbihan : archives civiles. Supplément à la série E, canton de Vannes, arrondissement de Vannes. En ligne <[https://www.geneanet.org/archives/ouvrages?action=detail&livre\\_id=21778&page=423&book\\_type=livre&name=d%27AUBY&with\\_variantes=O](https://www.geneanet.org/archives/ouvrages?action=detail&livre_id=21778&page=423&book_type=livre&name=d%27AUBY&with_variantes=O)>, consulté le 05/05/2023

Bulletin des lois du Royaume de France, 7<sup>e</sup> série, contenant les lois et ordonnances rendues pendant le second semestre de l'année 1820. 1821, n°381 à 426, Tome 11. Paris : Imprimerie Royale

INSEE. Fichier des noms (données départementales). En ligne <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3536630>>, consulté le 23/03/2023

Kasser-Freytag, D. 2020. Retrouver ses ancêtres en Alsace. Paris : Archives et Culture (guides de généalogie)

Lanthier, P., & Watelet, H. 2004. Les entreprises de commerce de détail face aux crises économiques en France (1880 - milieu du XX<sup>e</sup> s.). In Barrière, J., & de Ferrière, M. (eds.), *Aéronautique, Marchés, Entreprises : Mélanges en mémoire d'Emmanuel Chadeau*. Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion

Le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied pendant la campagne 1914-1918. 1920. Nancy-Paris-Strasbourg : Imprimerie Berger-Levrault

Les Musées en France : les femmes artistes sortent de leur réserve, Dates clés. En ligne sur le site du Ministère de la Culture <<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Les-musees-en-France/Les-collections-des-musees-de-France/Decouvrir-les-collections/Les-femmes-artistes-sortent-de-leur-reserve/Informations-complementaires/Dates-cles>>, consulté le 22/03/2023

Liste officielle n°12 de prisonniers de guerre français, d'après les renseignements fournis par l'autorité militaire allemande : nom, date et lieu de naissance, unité. 07 septembre 1940. Paris : , 60 rue des Francs-Bourgeois

Lyon et sa région, Rhône, Loire, Ain, Nord Isère. 2015. Paris : Gallimard Loisirs (Geoguide)

Martin, J-B. 1908. Histoire des églises et chapelles de Lyon. Tome II. Lyon : H. Lardanchet

Mémoire pour Jacques Buhner, Louis Ravoir, la veuve Lacour et Jacques Rey, marchands de poissons d'eau douce à Lyon, Défendeurs et Appellans, contre MM les Maire et officiers municipaux de la ville de Lyon, demandeurs et intimés, 10 août 1791

Menoux, P. 2021. Le fameux salon d'Hortense Haudebourt-Lescot. Dossier de l'art, n°286, pp.20-21

Milliot, V. (dir.), Blanchard, E., Denis, V., Houte, A-D. 2020. Histoire des polices en France des guerres de Religion à nos jours. Paris : Belin (Références)

Monfalcon, J-B. 1866. Histoire monumentale de la ville de Lyon, description de Lyon, communes rurales. Vol.6, Paris : À la bibliothèque de la ville

Montenach, A. 2012. Le marché du poisson à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. Rives méditerranéennes, n°43. En ligne <<http://journals.openedition.org/rives/4255>>, consulté le 13/04/2023

Moreau, P. 2009. Naissance, vie et mort des cimetières. Études sur la mort, n°136. En ligne <<https://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2009-2-page-7.htm?contenu=article>>, consulté le 5/05/2023

Mouly, G. 1931. Vie prodigieuse de Victorien Sardou, 1831-1908. Paris : Albin Michel

Musée du Louvre. 1913. Les salles de peinture du musée du Louvre : plan-guide illustré. Paris : G.Braun. En ligne sur le site Gallica <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6271509c/f191.item.r=vernet>>, consulté le 05/05/2023

Nicolas, L.1889. Domaine d'Arcy de 489 hectares situé à Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne) exploité en vue de la production du lait. Exposition universelle de 1889. Paris : Librairie Léopold Cerf

Paragone. 2021. Créer au féminin, 1600-1780 (partie 1). En ligne sur le site Hypothèses <<https://paragone>.

hypotheses.org/6205>, consulté le 05/05/2023

Parent, A. 1910. Industrie du vêtement : section française, groupe XII B, classe 86. Rapport. Bruxelles : Exposition universelle et internationale

Pasqual, M. 2017. Le Journal d'Eugénie. Journal d'Eugénie Courtignon, épouse de Louis Monziès, 1882-1929. En ligne sur le site Pasqual-france.fr <<http://www.pasqual-france.fr/download/Le%20Journal%20d%20Eugenie.pdf>>, consulté le 15/01/2023

Pigeard, A. 1996. Le service des vivres dans les armées du premier empire (1804-1815). Annales historiques de la Révolution française, n°30, pp. 144-147. En ligne <<https://doi.org/10.3406/ahrf.1996.3426>>, consulté le 23/03/2023

Pillet, F. 2005. Ancienne usine de blanchiment et de teinturerie Lefranc, tissage de laine Boca-Wulvérick, ateliers de réparation Raymond Piot et Cie. En ligne sur le site Inventaire général du patrimoine des Hauts-de-France <<https://inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/ancienne-usine-de-blanchiment-et-de-teinturerie-lefranc-tissage-de-laine-boca-wulverick-ateliers-de-reparation-raymond-piot-et-cie/50c495a9-3578-4c65-9092-6bba0a17c249>>, consulté le 05/05/2023

Renson Miquel, J. 2022. Les caves Nicolas, 200 ans d'âge ou presque. Libération. En ligne <[https://www.liberation.fr/lifestyle/gastronomie/les-caves-nicolas-200-ans-dage-ou-presque-20220110\\_M6CQB4RZ6BG47MGCSVUFZ2KBW4/](https://www.liberation.fr/lifestyle/gastronomie/les-caves-nicolas-200-ans-dage-ou-presque-20220110_M6CQB4RZ6BG47MGCSVUFZ2KBW4/)>, consulté le 14/01/2023

Roger, A. 1874. Code du volontariat : guide des aspirants au volontariat d'un an. Paris : Garnier frères. Disponible en ligne <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64872378/texteBrut>>, consulté le 13/04/2023

Société philanthropique ou de bienfaisance chrétienne, établie dans le district de Lyon, Liste des souscripteurs divisés par section, 1789 et 1791

Université de Poitiers. L'éducation des filles au XIX<sup>e</sup> siècle. En ligne sur le site Regards sur l'enfance <<http://regards-enfance.edel.univ-poitiers.fr/education-des-filles-au-xixe-siecle-j-grevy/>>, consulté le 05/05/2023

## Sites internet

Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste, Chabeuil. (2021). En ligne sur le site Carte collaborative du patrimoine de la Drôme <<https://cartepatrimoine.ladrome.fr/notice-3926>>, consulté le 10/04/2023

Etat civil reconstitué (XVI<sup>e</sup> siècle - 1859). En ligne sur le site Paris Archives <<https://archives.paris.fr/r/41/etat-civil-reconstitue-xvi-sup-e-sup-siecle-1859-/>>, consulté le 28/02/2023

La petite histoire des noms des quais de Saône (suite). 2020. En ligne sur le site Cybèle <<https://cybele-lyon.fr/petite-histoire-noms-des-quais-de-saone-suite/>>, consulté le 03/05/2023

Musée d'Orsay. Liste des œuvres de Mlle Dauby, Mlle M.Dauby, Mme Buhner et Mme Buhner (née Maria d'Auby). En ligne sur le site Base Salons 1673-1914. <<http://salons.musee-orsay.fr/index/oeuvres/50>>, consulté le 05/05/2023

Nicolas de 1822 à 2022. 2022. En ligne sur le site Bicentenaire Nicolas : Anniversaire des 200 ans du caviste <<https://www.bicentenaire.com/nicolas-de-1822-a-2022/>>, consulté le 05/05/2023

Nicolas est élu Marque Préférée des français dans la catégorie caviste. 2022. Communiqué de presse du 28 février 2022. En ligne <<https://corporate.nicolas.com/wp-content/uploads/2022/03/Communiqué-Nicolas-élu-Marque-Préférée-des-Français.pdf>>, consulté le 05/05/2023

## Presse ancienne

Almanach de la ville de Lyon et du département de Rhône et Loire pour l'année 1791. 1791. Lyon : Imprimerie d'Aymé Vatar de la Roche

Almanach de la ville de Lyon et du département de Rhône et Loire pour l'année bissextile 1792. 1792. Lyon : Imprimerie d'Aymé Vatar de la Roche

Almanach du commerce et de toutes les adresses de la ville de Paris, Duverneuil, édition de 1798

Almanach national : annuaire officiel de la République française pour 1891 présenté au Président de la République. 1891. Paris : Berger-Levrault et Cie

Almanach républicain du district de la ville de Lyon pour l'année 1793, an II de la République Française. 1793. Lyon : Faucheux

Annuaire de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs. (1888 et 1891). Paris.

Annuaire de la Gazette des Beaux-arts, ouvrage contenant tous les renseignements indispensables aux artistes et aux amateurs. (1870-1872) Paris : Bureau de la Gazette des Beaux-arts, rue Vivienne 55

Annuaire des Beaux-arts et des arts décoratifs. (1879). Première année, Paris : Berger-Levrault et Cie, libraires-éditeurs

Archives commerciales de la France, édition du 20 septembre 1893, n°75

Etat des membres qui composent la société des amis de la Constitution, établie à Lyon le 12 décembre 1789 et affiliée à celle de Paris. 1791. Lyon : Imprimerie des frères Perisse

Journal de l'Aube : éditions du 11 octobre et du 13 novembre 1832

Journal des débats politiques et littéraires, édition du 05 mars 1846

L'Echo Pontoisien, édition du 22 juin 1916, n°25. AD du Val d'Oise, PER 135 19

L'Indicateur des mariages : relevé des mariages affichés dans les mairies. 1867. Publication hebdomadaire du 18 au 25 août 1867 de tous les mariages des 20 arrondissements, n°1227. Paris : Bureaux rue Montmartre n°31

L'Antijuif, édition du 9 avril 1899, n°51

L'Echo de Paris, édition du 23 octobre 1915

L'Echo Pontoisien, édition du 16 février 1860, n°7. AD du Val d'Oise, PER 135 1

La France, édition du 27 mars 1844

La Gazette des Tribunaux, édition du 20 septembre 1856

La Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires, édition de Paris du 25 mai 1837, n°3652

La Lanterne, édition du 6 juillet 1897

La Presse, éditions du 09 décembre 1844, et du 14, 18 janvier, 15 février, 25 mars, 18, 21 et 24 juin, 20 août 1849

La Vie au grand air : revue illustrée de tous les sports, éditions du 19 août 1900 et du 08 avril 1911

Le Constitutionnel, éditions du 09 décembre 1844 et du 13 octobre 1856

Le Courrier Français, édition du 30 décembre 1837

Le Courrier, édition du 28 janvier 1914

Le Droit : Journal des Tribunaux, édition du 28 novembre 1856

Le Figaro, édition du 19 janvier 1906

Le Journal de Montmorency, 17 mai 1896 n°325, AD du Val d'Oise, PER 504 296

Le Journal, édition du 11 septembre 1897

Le Pays : Journal des volontés de la France, édition du 01 avril 1853

Le Petit Courrier, édition du 13 novembre 1915

Le Petit Pontoisien, édition du 6 juin 1896

Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 22 février 1913, n°712. AD du Val d'Oise, PER 498 583

Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 25 juillet 1908, n°482. AD du Val d'Oise, PER 498 398

Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 28 janvier 1905, n°295. AD du Val d'Oise, PER 498 224

Le Réveil de Seine-et-Oise, édition du 28 juillet 1906, n°374. AD du Val d'Oise, PER 498 299

Le Siècle, édition du 10 décembre 1844

Le Triboulet, édition du 11 juillet 1897

Le Vélo, édition du 25 juin 1896

Mémorial des Vosges, n°10266, édition du 28 août 1912

Revue mensuelle du Touring-club de France, édition du 15 mars 1901

## Sources archivistiques

### Registres paroissiaux et registres d'état civil

Acte de décès de Marie Lefranc, registre des décès du 17<sup>e</sup> arrondissement, 1914, Archives de Paris, 17D 184

Acte de mariage reconstitué de Louis Auguste Delassus et Clara Léger, Archives de Paris, 5Mil 2145

Copie de l'acte de décès n°1, 1949, Service d'état civil de Saint-Thibault-des-Vignes

Copie de l'acte de décès n°13, 1905, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

Copie de l'acte de décès n°24, 1911, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

Copie de l'acte de décès n°42, 1911, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

Copie de l'acte de décès n°56, 1914, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

Copie de l'acte de décès n°57, 1957, Service d'état civil de Châtelailon-Plage

Copie de l'acte de mariage n°33, 1921, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

Copie de l'acte de naissance n°18, 1922, Service d'état civil d'Enghien-les-Bains

Fiches du fonds Andriveau, mariages à Paris 1613-1805

Fichier des actes reconstitués, acte de naissance de Pierre René Buhner, Archives de Paris, V3E/N 354

Fichiers des actes reconstitués, Archives de Paris, V3E/D 01021

Registre d'état civil d'Enghien-les-Bains, 1879-1884, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 7

Registre d'état civil d'Enghien-les-Bains, 1885-1889, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 8

Registre d'état civil, Enghien-les-Bains, 1890-1894, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 9

Registre d'état civil, Gréville, 1891, Archives départementales de la Manche, 5 Mi 560

Registre d'état civil, Marfontaine, 1924, Archives départementales de l'Aisne, 1E0577\_010 - 1924

Registre d'état civil, Saint-Quentin, 1841, Archives départementales de l'Aisne, 5Mi 1263

Registre d'état civil, Vaucresson, 1898, Archives départementales des Hauts-de-Seine, E\_NUM\_VAU\_NMD1898

Registre des baptêmes, mariages et sépultures, commune de Lyon, paroisse de Notre-Dame de la Platière, Archives municipales de Lyon, 1GG325

Registre des baptêmes, mariages et sépultures, commune de Lyon, paroisse de Notre-Dame de la Platière, Archives municipales de Lyon, 1GG326

Registre des décès de la commune de Lyon, Lyon Mairie Unique, Archives municipales de Lyon, 2E128

Registre des décès de la commune de Magnac-Laval, 1873-1879, Archives départementales de la Haute-

Vienne, 3 E 89 / 7

Registre des décès de la commune de Neuilly, 1855, Archives départementales des Hauts-de-Seine, E\_NUM\_NEU277

Registre des décès de la commune de Troyes, année 1832, Archives départementales de l'Aube, 4E387\_414

Registre des décès du 11e arrondissement, 1863, Archives de Paris, V4E 1330

Registre des décès du 11e arrondissement, 1864, Archives de Paris, V4E 1345

Registre des décès du 2e arrondissement, 1873, Archives de Paris, V4E 2608

Registre des décès du 6e arrondissement, 1875, Archives de Paris, V4E 3172

Registre des décès, 20e arrondissement, 1938, Archives de Paris, 20D 358

Registre des décès, Le Mans, 1896-1897, Archives départementales de la Sarthe, 5Mi 191\_427-428

Registre des décès, Saint-Denis, 1837-1840, Archives municipales de Saint-Denis, E 134 (transcription)

Registre des décès, Saint-Denis, 1867, Archives municipales de Saint-Denis, E 185

Registre des décès, Sèvres, 1831, folios 8 et 9, numéro d'ordre 28, E\_NUM\_SEV241-1831

Registre des mariages de la commune de Lyon, Archives municipales de Lyon, Lyon Division du Nord, 2E38

Registre des mariages de la commune de Troyes, année 1813, Archives départementales de l'Aube, 4E 31745

Registre des mariages de la commune de Troyes, année 1824, Archives départementales de l'Aube, 4E387\_316

Registre des mariages du 3e arrondissement, 1921, Archives de Paris, 3M 244

Registre des mariages, 17e arrondissement, 1867, Archives de Paris, V4E 2049

Registre des mariages, 9e arrondissement, 1899, Archives de Paris, V4E 8860

Registre des naissances du 17e arrondissement, 1868, Archives de Paris, V4E 2054

Registre des naissances du 9e arrondissement, 1864, Archives de Paris, V4E 1000

Registre des naissances du 9e arrondissement, 1896, Archives de Paris, V4E 8823

Registre des naissances, 17e arrondissement, 1868, Archives de Paris, V4E 2054

Registre des naissances, 9e arrondissement, 1896, Archives de Paris, V4E 08823

Registre des naissances, 9e arrondissement, 1898, Archives de Paris, V4E 8843

Registre des naissances, 9e arrondissement, 1900, Archives de Paris, V4E 08864

Registre des naissances, Enghien-les-Bains, 1899, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 59 16

Registre des naissances, Le Mans, 1869, Archives départementales de la Sarthe, 5Mi 191\_340-341

Registre des naissances, mariages et décès, 17e arrondissement, 1885, Archives de Paris, numéro d'ordre 1746

Registre des naissances, mariages et décès, Ecoeu, Archives départementales du Val d'Oise, 3 E 58 23

Registre des naissances, mariages, décès, Le Mans, année 1847, Archives départementales de la Sarthe, 5Mi 191\_273-278

Registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune de Lyon, paroisse de Notre-Dame de la Platière, Archives municipales de Lyon, 1GG333

Table des mariages et des divorces célébrés à Paris de 1793 à 1802, Archives de Paris, VIOE11

## **Inhumations**

Registre journalier d'inhumation du cimetière de Montmartre de 1831, folio 076, numéro d'ordre 63, MTM RJ18311832 01

Registre journalier d'inhumations du cimetière du Père-Lachaise, décembre 1890, CPL\_RJ18901891\_01

Registre journalier d'inhumations, cimetière du Père-Lachaise, 1847, Archives de Paris, CPL\_RJ18471847\_01

Registre journalier des inhumations du cimetière du Père-Lachaise, Archives de Paris, CPL\_RJ18561856\_01

## **Recensements**

Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1866, 1876 et 1886, AD du Val d'Oise, 9 M 510

Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1901 et 1906, AD du Val d'Oise, 9 M 511

Recensement de la commune d'Enghien-les-Bains, 1921 et 1931, AD du Val d'Oise, 9 M 511 et 9 M 512

## Archives notariales et enregistrement

- Acte de vente devant M<sup>e</sup> Beaufeu par M. Buhner et Mme Veuve Gruyer à M. Desfossés, Archives nationales, MC/ET/XVI/1211
- Actes civils publics, 1911, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, AD du Val d'Oise, 2 E 34 401
- Actes de décès de Maria Dauby (1890) et de Pierre Buhner (reconstitution, 1856), Archives de Paris
- Contrat de mariage de Jean-Jacques Buhner et Pierrette Foray passé devant M<sup>e</sup> Caillat fils, Archives départementales du Rhône, 3 R 4668 n°23
- Contrat de mariage de M. Lefranc et Mlle Jaquet passé devant M<sup>e</sup> Bablot, 8 avril 1921, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency
- Contrat de mariage entre le citoyen Buhner et la citoyenne Maschrée passé devant M<sup>e</sup> Lémire, Archives nationales, MC/ET/XXXIV/808
- Contrat de mariage entre Paul Louis Edmond Lefranc et Maria Claire Marguerite Buhner passé devant M<sup>e</sup> Dufour, Archives nationales, MC/ET/XLVIII/1328
- Contrat de mariage entre Valentin Scherer et Antoinette Foray passé devant Me Durand fils, Archives départementales du Rhône, 3E4701
- Dépôt de procuration par Buhner, Archives nationales, MC/ET/LV/302
- Enregistrement des contrats de mariage de commerçants à la chambre des notaires (1829-1934), Archives nationales, MC/CM//4
- Inventaire après le décès de Mme Lefranc dressé par M<sup>e</sup> Bablot, AD du Val d'Oise, 2E 34 351
- Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Bablot après décès de M. Lefranc, AD du Val d'Oise, 2 E 34 280
- Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Chevrier après décès de Claude Buhner, Archives nationales, MC/ET/LV/300
- Inventaire dressé par M<sup>e</sup> Thifaine-Desauneaux après le décès de Pierre Joseph Dauby, Archives nationales, MC/ET/LXIX/1000-1124
- Liste chronologique des actes de l'étude LXIX pour la période du 2/01 au 32/12/1834, acte du 1<sup>er</sup> avril 1834, vue 8/34, Archives nationales
- Liste chronologique des actes, 10/03/1913-02/12/1919, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, AD du Val d'Oise, 2 E 34 402, n°88
- Liste chronologique des actes, 21/01/1921-13/02/1924, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, AD du Val d'Oise, 2 E 34 403
- Liste chronologique des actes, 21/01/1921-13/02/1924, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, AD du Val d'Oise, 2E 34 403, n°861
- Notoriété après le décès de M. Buhner, Par M<sup>e</sup> Beaufeu, Archives nationales, MC/ET/XVI/1226
- Notoriété après le décès de M. et Mme Buhner, Archives nationales, MC/ET/XVI/1211
- Notoriété après le décès de Mme Veuve Buhner, Archives nationales, MC/ET/XLVIII/1327
- Notoriété après le décès de Mme Veuve Gruyer, Archives nationales, MC/ET/XVI/1219
- Partage des biens de la succession de Jean-Jacques Buhner passé devant M<sup>e</sup> Caillat fils, 28 février 1806, Archives départementales du Rhône, 3 E 9200
- Partage de la succession Veuve Maschrée, Archives nationales, MC/ET/I/673
- Répertoire chronologique des actes, 21/01/1921 - 13/02/1924, II<sup>e</sup> étude notariale de Montmorency, 2E 34 403
- Répertoire des formalités hypothécaires, Conservation des hypothèques de Pontoise, 1<sup>er</sup> bureau, 1901-1955, AD du Val d'Oise, 4 Q 4 290, volume 99. case n°49
- Traité de remplacement entre M. Buhner et M. Laurent et quittance par M. Laurent à M. Buhner, Archives nationales, MC/ET/XVI/1219
- Transcription hypothécaire, 23 mars 1809 (volume 50 n° 73), Archives départementales du Rhône, 4Q5 3555
- Transcription hypothécaire, 8 juin 1816 (volume 119 n° 62), Archives départementales du Rhône 4Q5/ 3624

## **Successions**

Déclaration de mutation après décès de Pierre Buhner, Archives nationales, MC/RE/XVI/20  
Déclaration de succession de Clara Berthe Delassus, AD du Val d'Oise, 3 Q 8 927 - 1914 (25/06-12/12)  
[volume 190]  
Déclaration de succession de Jeanne Marie Geneviève Dauby, Archives de Paris, DQ7 11929  
Déclaration de succession de Louis Auguste Delassus, AD de la Haute-Vienne, 3q254-016  
Déclaration de succession de Maria Claire Marguerite Buhner, AD du Val d'Oise, 3 Q 892  
Déclaration de succession de Paul Louis Edmond Lefranc, 1911 (18/07-13/10), AD du Val d'Oise, 3 Q 8 916  
[volume 179]  
Déclaration de succession de Pierre Buhner, Archives de Paris, DQ7 10.675  
Déclaration de succession de Pierre Buhner, Archives de Paris, DQ7 10.674

## **Archives cadastrales**

Matrices cadastrales d'Enghien-les-Bains, 1858-1914, AD du Val-d'Oise, 3 P 266, Folio 659  
Matrices cadastrales d'Enghien-les-Bains, 1858-1914, AD du Val-d'Oise, 3 P 266, Folio 702  
Matrices cadastrales de la commune d'Enghien-les-Bains, 1879-1914, AD du Val-d'Oise, 3 P 265, Folio 296

## **Archives judiciaires**

Jugement d'interdiction de Guillaume Maschrée, Archives nationales, Y 5172  
Jugement de tutelle, Archives nationales, Y5173  
Procès-verbal de la tuton Pigeon, Registres de tutelles de Paris, 16.09.1788 - 30.09.1788 Archives nationales,  
numérisé et disponible sur Geneanet, [AN Y5170B]

## **Archives commerciales**

Actes de société, Archives de Paris, D31U3 53 (17/09 - 30/12/1832) et D31U3 71 (20/03- 22/05/1837)  
Constitutions de sociétés, dissolutions, autorisations de faire commerce, cautions, état de situation de sociétés  
anonymes, déclarations de vente de marchandises, émancipations, D32U3 30 et D32U3 74, Archives de Paris

## **Archives militaires, de la sécurité publique et de distinctions honorifiques**

Dossier nominatif de la légion d'honneur, Archives nationales, LH//1988/8  
Dossiers individuels, Direction de la sécurité publique du Cantal, service départemental d'information générale,  
Archives départementales du Cantal, 1982 W 13, n°735  
Fiche matricule d'Albert Edmond Max Lefranc, matricule 5856, classe 1916, AD des Yvelines, 1R/RM 545  
Fiche matricule d'Yves André Lefranc, matricule 1079, classe 1917 et 1918, AD des Yvelines, 1R/RM 565 et 573  
Fiche matricule de Paul Louis Edmond, matricule 330, classe 1887, AD des Yvelines, 1R/RM 173  
Fiche matricule de René Georges Gustin, matricule 3992, classe 1920, AD des Yvelines, 1R/RM 623  
Répertoire des dossiers nominatifs de la Légion d'Honneur, Archives Nationales (site de Paris), LH 666 24

## **Archives des musées nationaux et du ministère de l'Intérieur**

Département des peintures du musée du Louvre. volume 7, 1861-1880, Archives nationales, 20144790/76  
Archives nationales, F/21/18, dossier 32  
Registre d'achats et de commandes, Archives nationales, F/21/496/A, dossier 1, pièce 3



## **Annexes**

# Annexe 1 : Lettre de Maria Buhner

Archives nationales, F/21/18, dossier 32

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Fille d'un ancien colonel sans fortune, élève de Mme Haudebourt-Lescot, j'ose vous adresser une prière, celle de me comprendre parmi les artistes qui seront désignés cette année pour faire des copies de tableaux.

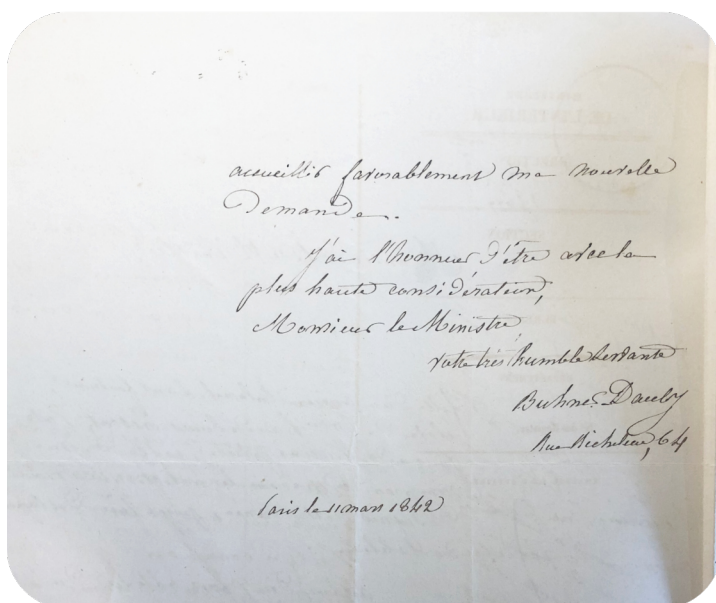
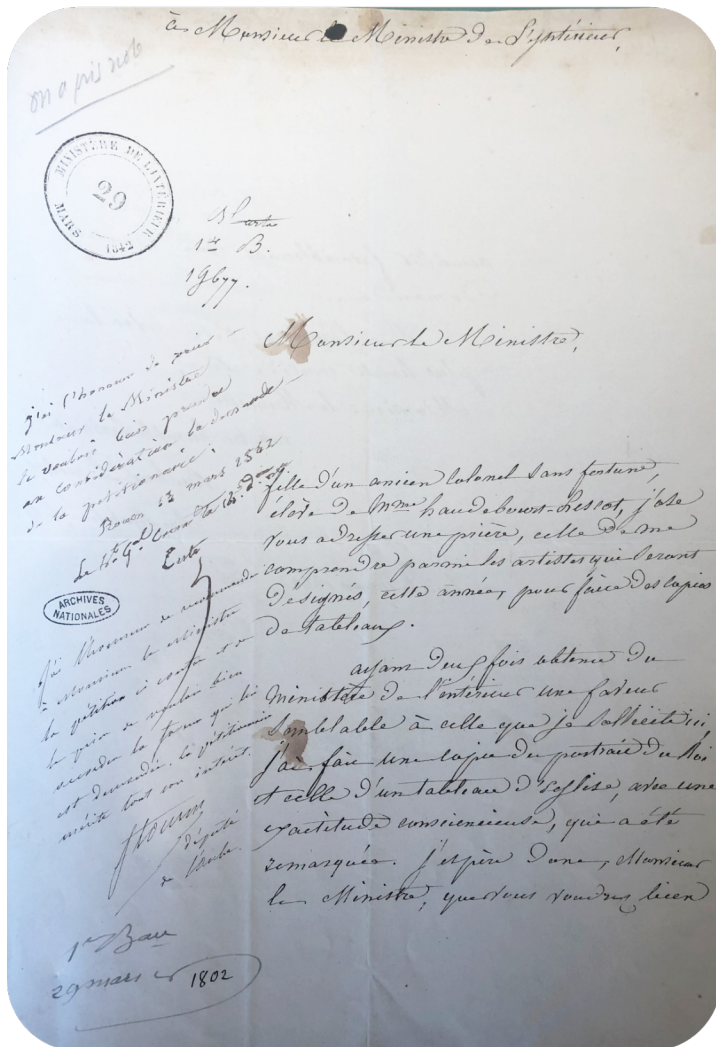
Ayant deux fois obtenu du ministère de l'intérieur une faveur semblable à celle que je sollicite ici, j'ai fait une copie du portrait du roi et celle d'un tableau d'église, avec une gratitude consciencieuse, qui a été remarquée. J'espère donc, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien

accueillir favorablement ma nouvelle demande.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,  
Monsieur le Ministre,  
votre très humble servante.

Buhner Dauby  
Rue Richelieu, 64

Paris le 11 mars 1842



## Annexe 2 : Chronologie des ventes et acquisitions de la famille Buhner – Joannard – Lefranc à Enghien-les-Bains, rue du Départ et rue Blanche



### Annexe 3 : Evolution urbaine de la rue du Départ, numéros 2 à 12



« 1. Enghien-les-Bains. Rue du Départ ». P. Marmuse, Paris. 1903-1939. AD du Val d'Oise, 30 FI 59 41



Vue de la rue du Départ. Carte postale, 1<sup>ère</sup> moitié 20<sup>e</sup> siècle. Musée de l'Ile-de-France, IVR11\_20069500052NUCB  
© Région Ile-de-France, Inventaire général du patrimoine culturel. © Conseil général des Hauts-de-Seine



Capture d'écran, Google Maps. Date de l'image : août 2021 © 2023 Google



Vue sur l'entrée de la rue, avril 2023. Photo personnelle

**Annexe 4 : Pavillon de la rue Blanche,  
numéro 5 (aujourd'hui disparu)**



Capture d'écran, Google Maps. Date de l'image : juillet 2020 © 2023 Google



Aperçu de la maison en août 1940. Archives familiales

# Annexe 5 : Transcription de la lettre envoyée par Pierre Lefranc à son oncle Pierre Monziès

Dossiers individuels, Direction de la sécurité publique du Cantal, service départemental  
d'information générale, Archives départementales du Cantal, 1982 W 13, n°735

M.A./I3  
N° 8870/B.M.A.I3 - A  
45.529

MM/AD ..... 1/3  
Clermont-Fd., le 2 SEPTEMBRE 1941.

**SECRET**

- R E N S E I G N E M E N T -

N° 0641  
Entrée le 4 SEPT. 1941  
Sortie le

*M. Lefranc*

I - RENSEIGNEMENTS d'ARCHIVES

1° - **P. LEFRANC**  
25° B.C.A. HYERES (Var)

2° - **MONZIES** *Monziès*  
Pierre  
47, Avenue des Pupilles de la Nation  
AURILLAC (Cantal)

II - RENSEIGNEMENTS PROPREMENT DITS :

**LEFRANC** envoie à <sup>ses parents</sup> ~~son oncle~~ la lettre suivante par l'intermédiaire de **MONZIES** ::

*Monziès*  
Mon Cher Oncle,

" Je reçois à l'instant ta lettre et je t'avoue qu'il est inutile de me faire de la morale.

C'est fini, j'en ai maré ! Au bout de six mois de service je m'aperçois d'une chose, c'est que l'Armée d'Armistice est une foutaise inventée par un vieux con gâteau qui n'a pour lui que son titre de Maréchal et qui sert de paravent à une bande de salauds et de traîtres comme les DARLAN et Cie.

L'autre jour, un sous-Officier m'a dit ceci textuellement : "l'Armée vous n'êtes pas fait pour les défilés et le fayotage. Jamais il n'a été question de se battre contre les Boches. Estimez-vous heureux qu'on vous laisse les armes pour les manier".

Tu comprends que quand on me sort des conneries pareilles, à moi qui suis parti d'ENGHYEN avec l'espoir de me battre six mois après, je suis hors de moi et j'engueule n'importe qui.

Aussi, régulièrement, j'aurais dû avoir une perm le 10 eh! bien, je ne l'aurai que le 1er Octobre parce qu'on ne part plus à l'ancienneté mais par section; comme la mienne est la troisième à partir, je suis refait.

D'autre part, le peloton commence le 1er Octobre, donc ce sera ou ma perm ou le peloton qui sautera.

Je te garantis que je suis dans un état d'esprit terrible à la moindre vexation, je déserte. En remontant à PARIS on ne peut rien contre moi, avant que la zone occupée ne soit plus car avec l'Armée que nous avons nous n'y remonterons que dans 100 ans et encore !!.

Je suis donc tranquille à ce point de vue. Dès que tu verras papa, dis lui de me trouver immédiatement une situation, n'importe quoi, je m'en fou, car je suis prêt à tout.

N° O 7647  
Entrée le 4 Sept. 41  
Sortie le

Montre cette lettre à mes parents et dis leur de s'attendre à me voir rappliquer un de ces jours. Faute de pouvoir passer avec de GAULLE, comme j'en ai toujours l'intention, je me contenterai de revenir à PARIS et de recommencer à faire ce que je faisais avant de partir : faucher des munitions aux Boches et donner tous les renseignements possibles aux Anglais. Ce sont les seuls capables de nous débarasser des Fritz. Je suis décidé à partir de maintenant à faire une propagande formidable autour de moi pour de GAULLE et contre la bande de traîtres qui nous gouverne en se servant d'un vieux gâteux comme bouclier .

De cette façon, où ils me fichent en tête et je déserte où ils me fichent à la porte de l'Armée.

Je te prie de croire que ce que je te dis est très sérieux et d'avertir sérieusement mes parents pour qu'ils ne soient pas pris au dépourvu.

Ici, je suis considéré comme le dernier des crétins par une bande sergents-chefs, adjudants, caporaux-chefs même qui n'ont pour eux que leur connerie et 15 ans de service. Alors tu comprends j'en ai assez ! C'est fini ! Je ne raisonne plus. N'importe comment j'espère repartir chez moi.

Je te prie de me prendre au sérieux car je ne blague pas du tout et j'espère que tu transmettras la lettre intégrale le plus tôt possible chez moi.

PIERRE

Je ne suis pas un soldat, mais un valet de chambre. Si mes parents ne veulent pas que je déserte qu'ils m'envoient soit :

- 1° - Un avis de décès de mon père ou
- 2° - Une lettre me disant que je vais avoir un enfant avec n'importe qui, qu'ils se démerdent, et qu'il est urgent que je résilie.

Je te remercie d'avance. Affectueusement.

PIERRE

J'insiste pour le N° 2 car celà prend à tous les coups."

III - DESIDERATA DE B.M.A.I3 :

En ce qui concerne :

- 1° - L'Officier M.A. du 25° B.C.A.

Surveillance de **LEFRANC**

- 2° - Le C.S. d'Aurillac.

- Identification
  - Antécédents et relations politiques
  - Garantie du point de vue national
- } de **MANZIES**

Le Chef du B.M.A.I3



DESTINATAIRE :



